



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES  
ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

## Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

-----

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET SECTEUR BANCAIRE

-----

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES  
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

-----

DIRECTION NATIONALE DU RECENSEMENT

*RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2017*

*(RGPH-2017)*

ANALYSE

### THEME 8 : MIGRATION ET URBANISME

Analyste : SAID ABDOU SAID

Encadreur : AHMED DJOUMOI

Mars 2020



## Table des matières

AVANT PROPOS .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
RESUME EXECUTIF .....	VII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES .....	3
1.1. CONTEXTE.....	3
1.1.1 Migrations précoloniales .....	3
1.1.2. Migrations coloniales et postcoloniales .....	3
1.2 REVUE DE LA LITTERATURE.....	5
1.2.1. Les recensements généraux de la population .....	5
1.2.2. Caractéristiques des migrants.....	7
1.2.3. Conclusion de la revue de littérature.....	8
1.3. DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES ET MESURE DU PHENOMENE.....	9
1.3.1. Définition des concepts opératoires .....	9
1.3.1.1 Migration .....	9
1.3.1.2.Migration interne.....	10
1.3.1.3. Migration externe ou internationale.....	10
1.3.1.4. Migration durée-de-vie .....	10
1.3.1.5. Dernière migration.....	11
1.3.1.6. Migration récente et ancienne.....	11
1.3.1.7 <i>Lieu de résidence actuelle</i> .....	11
13.1.8 <i>Résidence antérieure</i> .....	12
1.3.1.9 <i>Durée de résidence</i> .....	12
1.3.1.10 <i>Statut migratoire</i> .....	12
1.3.1.11 <i>Migrant et Non migrant</i> .....	12
1.3.1.12. Urbanisation.....	12
1.3.2. Indices de mesure de la migration.....	13
1.3.2.1. Indices de migration interne .....	14
1.3.2.1.1 Notations .....	14
1.3.2.1.2 Calcul des Indices.....	14
1.3.2.2 Indices de la dernière migration.....	16
1.3.2.2.1 Notations .....	16
1.3.2.2.2 Calcul des Indices.....	17
1.3.2.2.3 Indices sur la durée de résidence.....	18
1.4. INDICES DE MESURE DE L'URBANISME .....	18
1.5 ASPECT METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE .....	18
1.6 EVALUATION DES DONNEES.....	18
CHAPITRE 2. MIGRATIONS INTERNES .....	21
2.1 MIGRATIONS DUREE DE VIE .....	21
2.1.1 Migrations inter îles .....	21
2.1.2 Les principales préfectures de sortie des migrants internes .....	23
2.1.3 Les principales préfectures des entrées des migrants internes .....	25

2.1.4 Les courants migratoires nets des régions.....	26
2.2 LA DERNIERE MIGRATION.....	28
2.2.1 Les Migrations inter îles : dernière migration.....	28
2.2.2 Les principales régions de sortie des derniers migrants internes.....	30
2.2.3 Les principales préfectures des entrées des derniers migrants internes.....	31
2.2.4 Les courants migratoires nets des régions.....	31
2.2.5 Migrations durée de vie par rapport au lieu de résidence de la mère.....	32
2.3 Migrations au niveau de Maore.....	34
2.3.1 Migrations de Maore vers les trois autres îles.....	34
2.3.2 Migrations des trois autres îles vers Maore (Emigration 5 dernières années).....	35
2.3.3 Motivation de l'émigration vers Maore (5 dernières années).....	37
CHAPITRE 3. MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	38
3.1. LES PRINCIPAUX IMMIGRANTS ET LEURS PAYS DE PROVENANCE.....	38
3.2. LES PRINCIPAUX EMIGRANTS ET LEURS PAYS DE DESTINATION.....	40
3.3. LES MOTIFS DE L'EMIGRATION DES COMORIENS.....	41
CHAPITRE 4. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS ET NON MIGRANTS.....	43
4.1. DUREE DE RESIDENCE.....	43
4.2. CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION SELON LE STATUT MIGRATOIRE.....	45
4.3. LES MIGRANTS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	48
4.4. LES MIGRANTS SELON LEUR ETAT MATRIMONIAL.....	49
4.5. ACTIVITES ECONOMIQUES DES MIGRANTS ET NON MIGRANTS.....	49
CHAPITRE V. LA POPULATION URBAINE AUX COMORES.....	52
5.1.TAUX D'URBANISATION.....	52
5.2. EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE AUX COMORES.....	53
5.3. RAPPORT DE LA POPULATION URBAINE SUR LA POPULATION RURALE DE 1980 A 2017.....	54
5.4. RAPPORT DE MASCULINITE EN MILIEU URBAIN ET EN MILIEU RURAL.....	55
5.5. POPULATION SELON LA TAILLE DES LOCALITES.....	56
5.6. EXODE RURAL.....	59
<i>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	62
BIBLIOGRAPHIE.....	64
ANNEXE.....	65



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Proportion (%) des migrants « durée de vie » par île et Préfecture 1991 et 2003.....	6
Tableau 2: Répartition des résidents nés aux Comores, des sortants et des entrants selon l'île « migration durée de vie » .....	22
Tableau 3 : Matrice des courants migratoires nets entre les îles « Migration durée de vie ». ....	22
Tableau 4: Indices d'entrée, de sortie, de migration nette et d'efficacité selon l'île « migration durée de vie » .....	23
Tableau 5 : Proportions des sortants et indice de sortie par préfectures « migration durée de vie ». ....	24
Tableau 6 : Proportion des entrants et indice d'entrée par rapport à la population résidente née aux Comores « migration durée de vie ».....	25
Tableau 7: Solde migratoire, indice de migration nette et indice d'efficacité par préfecture« migration durée de vie ».....	27
Tableau 9 : Répartition des résidents, des sortants et des entrants par île « dernière migration » .....	28
Tableau 10 : Matrice des courants migratoires nets entre les îles .....	29
Tableau 11 : Indices d'entrée, de sortie, de migration nette et d'efficacité selon l'île .....	29
Tableau 12 Calcul de l'indice de sortie migratoire « dernière migration » .....	30
Tableau 13 : Calcul de l'indice d'entrée migratoire « dernière migration » .....	31
Tableau 14: Solde migratoire, indice de migration nette et indice d'efficacité par préfecture migration durée de vie ».....	32
Tableau 15 : Indices de migration selon le lieu de naissance et le lieu de la résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu. ....	33
Tableau 16 : Répartition des migrants par lieu de naissance selon lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu .....	34
Tableau 19 : Motif d'émigration vers Maore durant les 5 dernières années.....	37
Tableau 20 : Répartition des immigrants par lieu de provenance (pays de naissance)selon l'île de résidence actuelle (migration durée de vie).....	39
Tableau 21 : Répartition des immigrants par lieu de provenance selon l'île de résidence actuelle (dernière migration).....	39
Tableau 22: Répartition des émigrants par lieu de destination selon l'île .....	40
Tableau 24 : Répartition des émigrants par motif d'émigration selon l'île de départ.....	42
Tableau 25 : Répartition des migrants venant des pays extérieurs par durée de résidence selon l'île. ....	44
Tableau 27 : Proportions des migrants internes et des non migrants selon le niveau d'instruction ...	48
Tableau 28 : Proportion des migrants et des non migrants selon leur état matrimonial .....	49
Tableau 29 : Répartition des migrants et non migrants par occupation économique selon l'île et le sexe (interne) .....	50
Tableau 30 : Répartition des migrants et non migrants par statut dans l'occupation selon l'île et le sexe (interne) .....	51

Tableau 31 : Répartition des migrants et non migrants par branche d'activité selon l'île et le sexe (interne) .....	51
Tableau 32 : Proportion de la population de l'île et le milieu de résidence .....	52
Tableau 33 : Evolution des taux d'accroissement annuels moyens des populations totale, urbaine et rurale.....	53
Tableau 34 : Evolution de la population urbaine de 1980 à 2017 .....	54
Tableau 35 : Evolution des rapports de migrants du milieu urbain et ceux du milieu rural .....	55
Tableau 36 : Rapport de masculinité de l'île et le milieu de résidence.....	55
Tableau 37 : Répartition de la population résidante par catégorie de villages selon l'île. ....	56
Tableau 38 : Évolution des effectifs des localités de plus de 5 000 habitants de 1980 à 2017.....	57
Tableau 39 : Evolution de la population des trois capitales des Comores .....	58
Tableau 40: Migrations des zones rurales des préfectures vers les centres urbains selon la migration durée de vie .....	60
Tableau 41 : Migrations des zones rurales des préfectures vers les centres urbains selon la dernière migration .....	61

DIRECTEUR GENERAL DE L'INSEED

AHMED DJOUMOI

## AVANT PROPOS

Le Gouvernement de l'Union des Comores vient de réaliser du 16 décembre 2017 au 26 janvier 2018, son quatrième (4ème) recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2017) après ceux de 1980, 1991 et 2003. Au moment où le document essentiel de politique et de programme de développement économique et social vient d'être élaboré ; il s'agit d'une vision appelée Plan Comores Emergent (PCE), accompagné d'un plan de développement intérimaire (PDI). Ce 4<sup>ème</sup>RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Parmi les raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement figurent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société comorienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que l'Union des Comores a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2017. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 54 communes sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation de 2011 promulguée en 2014. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a déjà produit et diffusé les résultats préliminaires en juin 2018. Pour parachever le processus, l'INSEED met à votre disposition les rapports d'analyse thématiques du RGPH 2017. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement comorien qui a pris en charge l'indemnisation du personnel de l'INSEED, mais aussi le financement des activités de cette grande opération nationale par la Banque Mondiale (BM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Agence Française de Développement (AFD) et le GAVI à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous saluons également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions de l'INSEED, les Gouverneurs, les Préfets, les Maires, les Chefs de village et quartier qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population comorienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Un remerciement particulier à l'UNFPA pour le financement de la formation de trois démographes comoriens, la mise à la disposition de l'INSEED d'un Conseiller Technique Principal au début des activités pour l'appui à la réalisation de cette opération d'envergure nationale et le recrutement des Consultants Internationaux pour la finalisation de l'analyse des thématiques du RGPH.

Nos remerciements s'adressent, enfin, à nos équipes techniques qui ont montré un dévouement sans faille, aux agents de terrain ayant sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'importance de ce projet pour le développement de notre pays.

**DIRECTEUR GENERAL DE L'INSEED**

**AHMED DJOUMOI**

## RESUME EXECUTIF

C'est l'île de Ndzuwani où la population se déplace plus vers les autres îles : plus de sept (7) sortants sur dix (10) proviennent de l'île de Ndzuwani alors que c'est l'île de Ngazidja la principale île d'accueil : elle reçoit plus de 7 personnes sur 10 parmi les entrants. Par rapport aux échanges inter-îles, Ngazidja reste une île attractive pour les deux autres mais l'attractivité est plus élevée pour l'île de Ndzuwani que celle de Mwali, et Ndzuwani est une île répulsive pour les deux autres. Quant à Mwali, elle est répulsive pour Ngazidja et attractive pour Ndzuwani. Ainsi, l'attractivité de l'île de Ngazidja se justifie par le fait que cette île abrite la capitale nationale et toutes les activités économiques, sociales et administratives. En effet, en désagrégeant jusqu'à la préfecture, nous remarquons que le flux des émigrants de Ndzuwani vers les autres îles proviennent en majorité des préfectures de Mremani (Nyumakele) (20,8%), de Mutsamudu (16,3%), de Domoni (14%) et d'Ouani (11,6%) alors que ceux de Ngazidja et Mwali proviennent davantage respectivement des préfectures de Moroni (Bambao) (7,7%) et de Fomboni (10,2%). Par rapport au solde migratoire, toutes les préfectures de Mwali ont un solde positif alors que, pour les deux autres îles, il s'agit seulement la préfecture de Ouani pour Ndzuwani et Moroni (Bambao), Mitsoudjé (Hambou), Ntsoudjini (Itsandra-Hamanvou) et de Tsaoueni (Mboude) pour l'île de Ngazidja. Autrement dit, il y a plus d'entrées que de sorties dans ces préfectures et le contraire s'observe dans les autres préfectures.

En ce qui concerne la dernière migration, Ngazidja reste la principale île d'accueil avec plus de la moitié des entrants (58,2%) et Ndzuwani est l'île la plus répulsive et enregistre plus de six sortants sur dix parmi les sortants des trois îles. Au niveau des préfectures, les préfectures de Moroni (Bambao) et de Mremani (Nyumakele) enregistrent la plus grande proportion de sorties vers les autres préfectures pour la dernière migration. Elles enregistrent respectivement 12 201 entrées (17%) et 7 144 sortants (10%). En plus, ce sont les trois préfectures de Mwali et celle de Moroni-Bambao qui reçoivent le plus de migrants. En effet, la Préfecture de Moroni (Bambao) reçoit 30% d'immigrants suivi respectivement de la préfecture de Wanani (Djando) (14%), de Nioumachoua (Mledjele) (13,8%) et de Fomboni (12,3%). Cette forte attraction de la préfecture de Moroni (Bambao) s'expliquerait par la présence de la commune de Moroni, la capitale de l'Union des Comores.

Comme, les structures sanitaires sont localisées dans les grandes villes du pays. On va se retrouver dans la situation où la majorité de la population est née soit à Moroni ou Mutsamudu ou Fomboni où les structures hospitalières sont très bien équipées ou bien encore dans les villes où il y a des centres de santé hospitalière, alors que leur mère n'y était que de passage. Ainsi, la migration durée de vie sera-t-elle surestimée si on veut utiliser les variables lieu de naissance. Pour contourner cette limite, la migration durée de vie d'un individu peut se mesurer par rapport au lieu de résidence de la mère au moment de son accouchement et le lieu de résidence actuelle ! Effectivement, les indicateurs de sortie de la migration issus de la variable « lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu » sont très inférieurs à ceux issus de la variable « lieu de naissance de l'individu » surtout les préfectures où il y a les grands centres hospitaliers du pays à savoir Moroni, Mutsamudu, Fomboni, Mitsamihouli et Domoni.

Reconnue internationalement comme île Comorienne, l'île de Mayotte est illégalement sous l'administration française depuis 1975. Ainsi, ce recensement n'a eu lieu que sur les trois autres îles. Ensuite, par rapport à la migration de Mayotte vers les trois autres îles, l'analyse a montré que la majorité des migrants en provenance de Mayotte s'installe à Ndzuwani (51%) alors que la minorité est à Mwali (6%). Le nombre de migrants

en destination à Ngazidja occupe la position intermédiaire (43%). Par rapport aux préfectures, ils s'installent principalement dans les préfectures de Mtsamudu (13%), Ouani (14%) et Mremani (Nyumakele) (10%) à Ndzuwani, de Moroni (Bambao) (22%) à Ngazidja et de Fomboni (4,1%) dans l'île de Mwali. Quant à la migration des trois îles vers Mayotte, on remarque que les émigrants vers Mayotte, durant les cinq dernières années, sont principalement issus de Ndzuwani (51,4%) contre 45,5% de Ngazidja et 3,1% de Mwali. Par rapport aux préfectures, ceux qui partaient de Mwali et de Ngazidja, ils résidaient principalement dans la préfecture de Fomboni (1,9%), de Moroni (Bambao) (8,8%), Tsoudjini (Itsandra-Hamanvou) (6,4%), Foumbouni (Badjini-Est) (5,8%), Mbeni (Hamahamet-Mboinkou) (5,7%), Mitsoudje (Hambou) (5,3%) et Mitsamihouli (5,3%). La prédominance de Ndzuwani pour les candidats au départ pour Mayotte s'expliquerait par la proximité de l'île de Ndzuwani à l'île de Maore. En outre, l'analyse a montré que les principaux motifs des émigrants des trois autres îles vers Maore sont le travail, les raisons familiales et la santé. Ils représentent 69,3% des motifs des émigrants.

Quant à l'immigration internationale, le Madagascar et la France sont les principaux pays fournisseurs des immigrants durés de vie de l'Union des Comores. Ils ont fourni un effectif de 8753 immigrants soit un peu plus de 87,2% des immigrants qui sont rentrés aux Comores. Toutefois, ceux qui proviennent de Madagascar (77,1%) sont largement majoritaires que ceux qui proviennent de la France (10,1%). En plus, il est de même pour la dernière migration. En effet, plus de 75% des migrants qui sont rentrés aux Comores proviennent principalement de Madagascar et de la France avec respectivement des proportions de 59,4% et 15,5%.

En ce qui concerne l'émigration internationale, Ngazidja continue à être la principale île fournisseur d'émigrants des Comores. Elle a fourni un effectif de 11 381 émigrants, soit 78,8% de l'ensemble d'émigrants comoriens suivi par Ndzuwani avec un effectif d'émigrants de 2 605 soit une proportion de 18,0% et Mwali avec 3,2% de l'ensemble des émigrants comoriens. Aussi, la France reste le principal pays de destination de ces émigrants. Elle accueille 43,4% de ces émigrants, suivie de Madagascar (11,4%). En plus, continuer les études à l'étranger et la recherche d'emploi sont les principales raisons pouvant expliquer la forte émigration des Comoriens.

En plus, l'analyse montre que les hommes migrent davantage que les femmes. La migration concerne beaucoup les jeunes en âge de travailler. La majorité de ces migrants ont un niveau primaire et plus. Ils sont beaucoup plus célibataires et actifs non occupés.

En outre, l'urbanisation mesurée par le taux d'urbanisation qui est la proportion de personnes vivant en ville est en croissance depuis 1980. En effet, il passe de 21,4% à 28,8% de 1980 à 1991 ; puis à 31,1% en 2017. En plus, le taux d'accroissement annuel moyen de l'urbanisme entre 2003 et 2017 est le plus élevé en comparaison des autres milieux tels que le milieu rural, et les îles.

## INTRODUCTION

Les migrations sont au cœur du processus de développement dans tous les pays du monde. En effet, de tout temps les migrants ont été impliqués de gré ou de force dans la production des biens et services marchands. L'histoire de l'Afrique est encore marquée par le départ des millions de ses bras valides vers les Amériques pour y produire la canne à sucre et les agrumes. Pendant la période coloniale, l'administration coloniale dans sa politique de mise en valeur des colonies, a eu recours à des déplacements plus ou moins forcés des populations vers les endroits où étaient implantées les unités industrielles et les grandes plantations. En effet, les flux migratoires comoriens se dirigeaient principalement vers Madagascar où il y avait la capitale de l'administration centrale des deux pays. Ces flux migratoires allaient également dans les pays de l'Afrique de l'Est ainsi que le proche et moyen orient ainsi que le continent indien pour des raisons historiques de peuples.

Après l'indépendance en 1975, les flux migratoires se dirigeaient généralement vers la France, les pays d'Afrique francophone et les pays arabes pour la migration scolaire. De nos jours, les comoriens sont partout dans le monde. Malgré une politique migratoire très sélective du côté européen, les jeunes comoriens candidats à la migration croient que leur salut se trouve dans ce continent surtout en France au point de braver tous les dangers pour atteindre leur objectif. Aussi n'assiste-t-on pas depuis une décennie à des drames de l'immigration dans la Méditerranée ou bien dans les côtes de l'île sœur de Mayotte, territoire comorien sous administration française !

L'Union des Comores est incontestablement parmi les pays d'Afrique où le phénomène migratoire a le plus marqué la vie sociale, économique et même politique. La France est le principal pays d'accueil de ces migrants. La diaspora comorienne de France est appelée parfois la cinquième île de l'Union des Comores et Marseille compte plus de comoriens que la capitale du pays, Moroni. On peut compter aussi parmi les principaux pays d'accueil des comoriens, la Grande île, Madagascar ; cela est dû à l'histoire coloniale des deux pays. En effet, pour rappel, à l'époque coloniale, les deux pays étaient sous une même administration basée à Antananarivo dirigée par un Gouverneur.

Les migrations influent fortement sur la vie quotidienne des comoriens (éducation, santé, emploi, commerce, agriculture, etc.). En Union des Comores, le phénomène migratoire se fait référence principalement à la diaspora comorienne vivant en France où elle est très impliquée dans la vie économique et sociale dans le pays; aux mouvements migratoires internes intenses entre les îles, mais qui s'avèrent très préjudiciables par rapport à l'exode rural, contribuant à grossir les villes (surtout Moroni) où malheureusement les équipements sociaux ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de tous les citoyens de cette ville.

L'Union des Comores a adhéré aux principales recommandations issues des conférences internationales telles que la CIPD (Caire 1994), la Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes tenues à Beijing (1995), le Sommet du Millénaire (New York 2000) adoptant les OMD, mis à jour dans l'agenda 2030 des Nations Unies, à travers les ODD. La matérialisation de ces engagements se traduira par l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions qui portent sur la migration dans le cadre des ODD (lutte contre la pauvreté, traite de personnes, etc.). C'est donc à juste titre que le RGPH2017 s'est donné entre autres objectifs de collecter les données permettant de mesurer et de caractériser le phénomène migratoire. C'est l'un des objectifs assignés particulièrement à ce thème.

Par ailleurs, l'histoire migratoire de l'Union des Comores nous apprend que les processus d'urbanisation prennent le départ sur les agglomérations préexistantes, qui étaient des centres de décisions politiques et administratives (Moroni, Mutsamudu et Fomboni) et ensuite des centres secondaires Iconi, Mitsoudjé, Dembeni, Fombouni, Koimbani, Mbéni, Mitsamihouli, Tsaoueni, Ntsoudjini, Nioumachouoi, Wanani, Ouani, Tsembehou, Domoni, Mrémani et Sima, des centres qui possèdent des équipements urbains.

En général, l'essentiel de la mobilité en interne se fait des campagnes vers les villes, phénomène appelé exode rural. La ville est de plus en plus au centre des flux démographiques, économiques et de services. Elle génère des problèmes sociaux et crée, par son comportement dominateur, des déséquilibres profonds entre villes et campagnes. Le rythme élevé de la croissance démographique des villes préoccupe les planificateurs et les décideurs politiques à divers titres : la répartition spatiale déséquilibrée de la population, le problème de logement, le problème de la sécurité urbaine, la dégradation de l'environnement et le chômage urbain. Cependant, les villes sont aussi des lieux d'opportunités plus importantes (éducation, santé, emplois surtout, solidarités, droits...).

D'après un rapport 2010 de l'ONU HABITAT, pour tirer parti de ces opportunités, il faut relever quatre des défis suivants : Investir dans les infrastructures pour dynamiser l'emploi ; assurer l'accès aux services essentiels ; planifier et gérer la croissance urbaine (plan d'urbanisme), notamment l'accès aux terrains ; et encourager une autoproduction massive de logements populaires. C'est ainsi que le deuxième volet de la thématique se donne comme objectif d'améliorer les connaissances sur le phénomène de l'urbanisation en mettant en exergue le volume, les caractéristiques et l'évolution de la population urbaine de l'Union des Comores.

La présente étude qui se donne comme objectifs de cerner le phénomène migratoire comorien dans ses composantes essentielles (migrations internes et internationales) et ses caractéristiques et l'impact de ces flux sur l'urbanisation du pays, comprendra cinq (5) grands points :

- Une première partie contextuelle et méthodologique dans laquelle seront abordés les aspects méthodologiques et conceptuels ;
- une deuxième partie sur le statut migratoire de la population des Comores, avant de s'appesantir sur les migrations internes dont les volumes, les origines, les destinations ainsi que les caractéristiques des migrants seront analysés et éventuellement comparés avec ceux des recensements passés ;
- dans la troisième partie, seront étudiées les migrations internationales, leur volume, leurs origines et leurs destinations ainsi que leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques ;
- la quatrième partie sera consacrée à l'analyse des tendances dominantes des migrations comoriennes dans le contextuel actuel. L'importance respective des migrations internationales et des migrations internes sera examinée ;
- Et enfin, une partie consacrée sur l'urbanisme et les facteurs favorisant ce phénomène.

## **CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES**

### **1.1. CONTEXTE**

#### **1.1.1 Migrations précoloniales**

L'archipel des Comores fut le théâtre de migrations très anciennes ayant contribué à son peuplement. Ainsi, selon les historiens se référant aux traditions orales, les sédentaires et les prêcheurs arabes de la religion musulmane, le premier peuplement des Comores est à replacer dans le contexte général des échanges au sein de l'Océan Indien. Tout d'abord des populations de Bantous métallurgistes occuperont le littoral occidental qui prendra le nom de la côte des Zendj. Ces Bantous seront assujettis et islamisés par des minorités arabes venues, du Xe siècle au XVI<sup>e</sup> siècle, du sud de l'Arabie mais aussi de Zanzibar.

Ainsi de petites villes côtières virent le jour, formant avec Zanzibar et les villes de la côte kenyane et tanzanienne, une unité de culture swahili prospère vivant du commerce d'esclaves, de l'ivoire et d'autres marchandises africaines destinées aux marchés orientaux. Durant cette époque, il se produit une structuration du pouvoir donnant lieu, dès le XV<sup>e</sup> siècle, à la formation des nombreux sultanats locaux. Ensuite on assiste à un peuplement austronésien, principalement indien et indonésien, fruit des échanges commerciaux dans l'Océan Indien ou en provenance de Madagascar toute proche. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les navigateurs européens, en route vers les Indes, prirent l'habitude de faire escale aux Comores. C'est ainsi que des aventuriers accaparèrent une bonne part des terres. Aussi des populations d'origines diverses se sont croisées et mélangées sur les différentes îles de l'archipel, parmi lesquelles celles d'origines bantou de l'Afrique de l'Est, arabe, perse, portugaise, française et indien.

#### **1.1.2. Migrations coloniales et postcoloniales**

La colonisation des Comores intervient au XIX<sup>e</sup> siècle. La présence française sur l'archipel fait suite au traité de Paris de 1817 qui avait ruiné la présence française dans l'Océan Indien, en ne lui laissant que l'île Bourbon actuellement la Réunion. Aussi la marine française cherchait-elle de nouveaux points d'ancrage dans la région tandis que les planteurs français étaient en quête de main-d'œuvre et de nouveaux territoires à cultiver. Ceci constitua la première phase de la colonisation. La deuxième phase, quant à elle, voit l'installation d'aventuriers qui signent des traités privés d'exploitation coloniale avec les différents sultans. La troisième phase aboutit enfin, après le stade temporaire des protectorats passés séparément île par île dès 1886, à la décision de faire de l'archipel une colonie française en 1912.

D'après la première évaluation (Gevrey 1870), l'effectif total de la population aurait été en 1866 de 65.000 habitants dont 35.000 sur Ngazidja, 12.000 à Ndzuwani, 12.000 à Maore et 6.000 à Mwali. Cette estimation, bien que fragile, donne un ordre de grandeur de la population totale à la veille du protectorat français. La colonisation se manifeste par la création de grands domaines coloniaux visant l'exploitation des ressources du pays : bois précieux, sucre, essence destinée à la fabrication de parfum, la culture de la vanille, girofle et autres plantations tropicales. Alors que la main-d'œuvre devenait de plus en plus chère à La Réunion, les Comores offraient aux colons des perspectives et une main-d'œuvre

peu chère dans les plantations. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les planteurs français du secteur des essences pour parfum possédaient près de la moitié du territoire de Ngazidja.

À l'issue du référendum de 1958, la France accorde le statut de territoire d'outre-mer (TOM) pour répondre au choix des habitants de l'archipel qui forme pour la première fois une entité administrative unie et reconnue sur la scène internationale. L'émergence du nationalisme et la fièvre indépendantiste au début des années '70 aboutiront à l'organisation d'un référendum, le 22 décembre 1974. Le choix de l'indépendance remporta 95 % de « oui » dans l'ensemble de l'archipel. Et les îles des Comores proclamèrent le 6 juillet 1975 leur indépendance pour former un Etat souverain comorien. Pour des raisons multiples, la France décidait d'occuper l'île Mayotte (Maore), qui fut rattachée à la France et dont elle devint plus tard une collectivité territoriale et un département français. L'Union des Comores réclame toujours la souveraineté de cette île auprès des Nations Unies.

Les Comores sont depuis longtemps une terre d'émigration. L'administration coloniale l'avait d'ailleurs encouragée pour atténuer la pression démographique à l'inverse de ce qui se faisait à Madagascar, où elle faisait appel à l'immigration. Au début des années 1980, on estimait à 100.000 le nombre de Comoriens vivant en dehors de l'Archipel, que ce soit à Madagascar, à La Réunion, à Zanzibar ou sur la côte est africaine et majoritairement en France. De nos jours, les estimations sont encore supérieures bien que soumises à caution comme nous pourrions le discuter plus loin. La quasi-totalité des Comoriens sont des musulmans sunnites, et les traditions islamiques jouent un rôle primordial dans la vie quotidienne. Les langues parlées sont le français, l'arabe et le *shikomori* qui est un mélange de swahili et d'arabe.

L'immigration vers la France est plus récente et remonte à l'après-guerre. De nombreux Comoriens engagés dans la marine marchande française s'installèrent dans les grands ports français, notamment Marseille, mais aussi à Dunkerque, le Havre et Nantes. Celle-ci va se développer à l'approche de l'indépendance et par la suite en raison de la situation politique et économique très instable. La métropole française reste le premier lieu de destination pour les émigrants notamment dans le cadre de la politique de regroupement familial.

Toutefois l'île comorienne de Maore, sous administration française, représente une alternative de poids pour ces émigrants surtout au départ de Ndzuwani. Le durcissement de la politique d'accès au territoire national de la part des autorités françaises s'est concrétisé le 1<sup>er</sup> janvier 1995 par l'instauration d'un visa (visa Balladur) limitant la circulation entre les trois autres îles et Maore. La conséquence immédiate fut l'accroissement de l'émigration qualifiée de clandestine des Comoriens selon les autorités françaises alors que leur séjour sur l'île Maore est jugé légal par les autorités comoriennes.

Sur le plan économique, l'Union des Comores, pays insulaire dépourvu de ressources naturelles particulières, souffre d'un enclavement préjudiciable à son développement. Le secteur agricole emploie 80 % de la population active et fournit la quasi-totalité des recettes d'exportation. L'économie de l'Union des Comores est partagée entre un secteur agricole qui contribue à raison de 40 % du PIB et un secteur tertiaire hypertrophié. L'industrie demeure embryonnaire, quant au tourisme, malgré des potentialités réelles, il n'est guère développé. La balance commerciale du pays devient de plus en plus déficitaire et, dans ce contexte, les transferts de fonds venant de la diaspora,

qui représentent un quart du PIB, ont un caractère vital et l'émigré comorien devient un acteur économique essentiel à la survie de son pays.

## **1.2 REVUE DE LA LITTERATURE**

Dans toute recherche scientifique, une investigation documentaire est nécessaire car elle permet de faire une revue des œuvres traitant du thème d'étude concerné, spécifiquement ou partiellement. La revue de littérature portera sur la synthèse des résultats des principales investigations démographiques des recensements généraux de la population et de l'habitation relative aux migrations et l'urbanisme aux Comores de 1980 à nos jours.

### **1.2.1. Les recensements généraux de la population**

Les principales données sur la migration aux Comores proviennent des trois derniers recensements généraux de la population que le pays a organisés en 1980, 1991 et 2003. En effet, ce sont les seules opérations exhaustives qui fournissent de façon plus ou moins régulière des données sur la migration au niveau national.

Malheureusement, le découpage administratif du pays a évolué de 1975 à nos jours (passant de 10 Préfectures en 1980 à 18 préfectures en 2017) ainsi que les limites des entités territoriales ; ce qui influence la mesure des tendances ou de l'évolution de la migration vu que toute définition du phénomène prend en compte le critère d'espace. Maore étant sous administration française, les migrations par rapport à cette île seront traitées avec attention particulière.

Mais force est de reconnaître que les recensements, du fait de leur exhaustivité et de leur régularité, constituent des sources très appréciables de données pour évaluer les phénomènes démographiques en général et les mouvements migratoires en particulier.

Avant 2003, les principales sources de données disponibles sur le phénomène migratoire aux Comores étaient constituées de deux recensements généraux de population (RGPH 80 et RGPH 91) qui abordent le phénomène migratoire de façon indirecte tant dans sa mesure que dans son explication. Celui de septembre 2003 a aussi apporté des informations permettant d'apprécier l'ampleur et les caractéristiques du phénomène migratoire et de mettre à jour les bases de données existantes.

Tableau 1 : Proportion (%) des migrants « durée de vie » par île et Préfecture 1991 et 2003

<b>Canton</b>	<b>1991</b>		<b>2003</b>	
	<b>Entrants</b>	<b>Sortants</b>	<b>Entrants</b>	<b>Sortants</b>
<b>Mwali</b>	<b>19,5</b>	<b>7,1</b>	<b>15,2</b>	<b>8,4</b>
<i>Fomboni</i>	11,1	3,4	9,4	4,5
<i>Nioumachoua</i>	4,6	2	2,9	2,2
<i>Wanani</i>	3,8	1,7	2,9	1,7
<b>Ndzuwani</b>	<b>26,7</b>	<b>52,2</b>	<b>20,8</b>	<b>44,8</b>
<i>Domoni</i>	7	12,2	2,7	6,6
<i>Mutsamudu</i>	11,7	15,5	8,6	7,9
<i>Mramani</i>	1,3	10	1,1	3,3
<i>Mrémani</i>	1	7,5	0,7	13,5
<i>Ouani</i>	-	-	2,6	4,4
<i>Tsembéhou</i>	-	-	0,6	1,9
<i>Moya</i>	2,7	3	2,3	2,5
<i>Sima</i>	3	4	2,2	4,8
<b>Ngazidja</b>	<b>53,8</b>	<b>40,7</b>	<b>64,1</b>	<b>46,8</b>
<i>Badjini Ouest</i>	2,9	11,3	1,0	5,9
<i>Badjini Est</i>	-	-	1,9	4,8
<i>Domba</i>	-	-	0,3	1,5
<i>Dimani</i>	-	-	0,4	2,3
<i>Oichili</i>	1,5	4,9	0,5	2,8
<i>Hamahamet</i>	-	-	1,0	4,2
<i>Mboinkou</i>	-	-	0,3	1,5
<i>Mboundé</i>	-	-	1,2	2,4
<i>Mitsamihouli</i>	3,6	13,4	2,1	5,3
<i>Bambao</i>	-	-	6,2	3,0
<i>Hambou</i>	-	-	2,1	4,2
<i>Moroni</i>	40,9	6,4	42,7	5,3
<i>Hamanvou</i>	-	-	0,5	0,9
<i>Itsandra</i>	4,9	4,7	3,9	2,8
<b>Ensemble Pays</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Données des RGPH de 1991 et RGPH 2003.

Le tableau 1 donnant l'évolution des migrants « durée de vie » de 1991 et 2003, en adoptant le découpage administratif de canton de 2003, permet de faire ressortir les résultats suivants : premièrement, on constate qu'entre 1991 et 2003 la proportion des entrants à Mwali et Ndzuwani a diminué passant respectivement de 19,5% à 15,2% soit une diminution de 4,3% à Mwali. La plus forte baisse est enregistrée à Ndzuwani avec 6% de moins, en effet la proportion des entrants à Ndzuwani est passée de 26,7% à 20,8%. Au contraire, Ngazidja enregistre des fortes augmentations d'entrants, au cours de cette même période, elle a enregistré une augmentation de 10%. Ce résultat était prévisible dans la mesure où Ngazidja regorge presque la totalité des activités administratives et économiques des Comores.

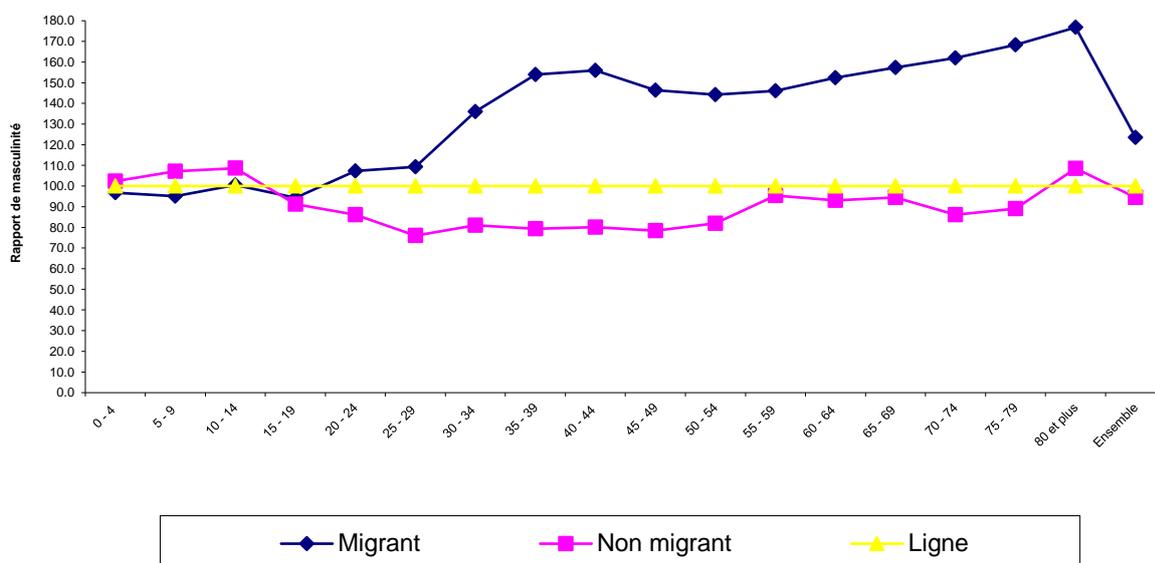
Deuxièmement, en ce qui concerne les sortants, Mwali et Ngazidja enregistrent des augmentations entre 1991 et 2003, les sortants de Mwali et de Ngazidja représentent respectivement 8,4% et 46,8% en 2003 contre 7,1 et 40,7% en 1991. A l'opposé, on note une forte diminution de 7,4% des sortants à Ndzuwani.

### 1.2.2. Caractéristiques des migrants

L'analyse des sex-ratios des migrants internes comoriens montre une prédominance des femmes dans les flux ruraux-ruraux ; cette réalité a été constatée depuis les trois derniers recensements de la population et de l'habitat à savoir 1980, 1991, 2003. Par contre les hommes dominent les autres flux à savoir les flux urbains-ruraux, urbains-urbains et ruraux-urbains (Mamadou, 1991 et al. INSEED, 2003 RGPH).

La répartition par sexe des migrants internes montre un nombre plus élevé d'hommes (32732 hommes contre 26498 femmes) parmi les migrants, soit 55,3 % de l'ensemble. Ce déséquilibre entre les sexes au profit des hommes s'observe à partir du groupe d'âges 20-24 ans. Il croît en fonction de l'âge. Le graphique 4 ci-dessous donne les rapports de masculinité des migrants comparés à ceux des non migrants qui sont globalement en dessous de la "ligne de niveau 100". Ce graphique 4 montre que les migrations internes aux Comores concernent beaucoup plus le sexe masculin âgé de plus de 20 ans. La différence de la structure entre les sexes pour les migrants et les non migrants s'observe au-delà de 20 ans avec un écart considérable jusqu'aux âges plus élevés, 80 ans et plus.

**Graphique 1 : Rapport de masculinité des migrants et non migrants selon l'âge actuel**



### 1.2.3. Urbanisme aux Comores

Le phénomène de l'urbanisation a fait l'objet d'études spécifiques comme nous le montre la bibliographie dans ce domaine. Les études qui s'y essaient tentent d'expliquer aussi bien les processus, le niveau, les tendances et le rôle de l'urbanisation aux Comores.

Francis Gendreau (*la population de l'Afrique*, 1993) a abordé le thème de l'urbanisation en Afrique en ne traitant que du taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine. Il aboutit au constat que le niveau de l'urbanisation de l'Afrique reste encore modéré comparativement à celui des pays du nord ou même celui de l'Amérique Latine (plus de 70%).

Néanmoins, l'ONU-HABITAT parle de 4% par an, avec comme conséquence, environ 40% de la population africaine, soit environ 472 millions qui vivent aujourd'hui dans les villes, contre 20 millions en 1950. Dans le même ordre d'idées, selon un rapport de l'OCDE, « *Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020* », d'ici 2050, l'Afrique devrait connaître le taux de croissance urbaine le plus rapide du monde et à cet horizon, les villes africaines devraient abriter 950 millions d'habitants supplémentaires.

Aux Comores, les études et recherches consacrées au sujet ne sont pas plus avancées. A chaque recensement a traité de l'urbanisation dans le pays sans aborder cet aspect de réflexions sur la ville (*migrations et urbanisation aux Comores*). De même le réseau de recherche sur migrations et urbanisation aux Comores s'est contenté de l'existant dans ce domaine.

La transition urbaine africaine est porteuse de grandes opportunités et pose également d'importants défis qui préoccupent et interpellent de nombreuses institutions comme l'INSEED. C'est ainsi que, soucieux de mieux cerner la notion de « milieu urbain » dans le cadre des opérations de recensement, celui de 2017 notamment, afin de permettre aux décideurs de mieux relever les défis et saisir les différentes opportunités, l'institution en charge de la coordination statistique nationale avait posé pour préalable que la notion d'urbanisation devait être clairement définie avant le dénombrement. Il fallait donc profiter du recensement pour donner une définition « scientifique » à la ville aux Comores, en établissant des critères objectifs se rapportant aux fonctions administratives, économiques, socioculturelle et à la dimension démographique.

Cette revue de la littérature non exhaustive, montre que l'unanimité est loin d'être faite en Union des Comores sur la notion de ville. Aussi, devrait-on se résoudre en adopter une au moins pour les besoins des analyses du recensement 2017, en attendant qu'un consensus se fasse là-dessus. Il convient également d'évaluer la qualité des données afin de juger de la pertinence des indicateurs qui en seront tirés.

### **1.2.3. Conclusion de la revue de littérature**

La revue de littérature a montré que l'intensité des migrations comoriennes tire sa source dans le fait colonial suite à des mesures coercitives mais aussi incitatives visant à drainer de préférence les populations jeunes et de sexe masculin vers les sociétés d'exploitations forestières et les produits de rente par l'administration coloniale basée à Tananarivo-Madagascar. On notait également les flux migratoires historiques entre les Comores et la côte de l'Afrique de l'Est (Tanzanie et Kenya).

Après l'indépendance de Madagascar, les migrations comoriennes se sont dirigées vers la France, surtout dans ces deux grandes villes, Marseille et Dunckerque, puis d'autres grandes villes de France. Après l'indépendance de l'Union des Comores, on observait les flux migratoires partant du pays vers la France métropolitaine et les pays francophones d'Afrique et certains pays arabes du golfe pour la migration scolaire.

Quant aux flux migratoires internes, ils sont orientés de l'île de Ndzuwani vers les trois autres îles (Ngazidja, Maore et Mwali) et sont le fait des populations jeunes et féminines pour les flux ruraux-les capitales des îles (Moroni-Fomboni-Mutsamudu) et aussi ruraux-ruraux, puis masculines pour les autres flux.

### **1.3. DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES ET MESURE DU PHENOMENE**

#### **1.3.1. Définition des concepts opératoires**

##### **1.3.1.1 Migration**

La migration est un phénomène difficile à saisir tant du point de vue théorique que pratique ; en effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approches. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études migratoires.

De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du découpage administratif du territoire national (villages, communes, préfectures et îles, puis l'extérieur.).

De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (île, préfecture, commune et ville/village) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois. Donc la migration sera mesurée en comparant le lieu de résidence actuelle de l'individu par rapport au lieu de naissance ou le lieu de résidence habituelle de la mère de l'individu au moment de son accouchement ou le lieu de résidence antérieure (résidence avant la résidence actuelle) : il y a une migration si le lieu de résidence actuelle est différent de lieu de naissance de l'individu ou si le lieu de résidence actuelle est différent du lieu de résidence habituelle de la mère à l'accouchement de l'individu ou le lieu de résidence actuelle est différent du lieu de résidence antérieure (résidence avant la résidence actuelle). Mais dans cette étude la migration pourrait se faire d'un village à l'autre, d'une commune à une autre, d'une préfecture à une autre et d'une île à une autre, puis du territoire national à l'extérieur (migration internationale). Dans la zone d'entrée pour le migrant, ce mouvement sera considéré comme une immigration ; par contre dans la zone de départ pour le migrant, ce mouvement sera considéré comme une émigration.

### **1.3.1.2.Migration interne**

La migration interne est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas de l'Union des Comores, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives (communes, préfectures ou îles du pays) et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois) au sein de trois îles (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja). La migration interne peut s'effectuer entre communes, préfectures ou îles du pays, il s'agit alors de migration inter et intra îles. A l'intérieur d'une île, la migration peut s'effectuer entre communes et préfectures ou entre des communes d'une île à d'autres communes des autres îles, c'est la migration intra-îles ou inter-îles. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des préfectures, ce qui conduit aux migrations intra-préfectures ou intercommunales ou inter-îles. Par ailleurs, on étudiera une migration interne très particulière, celle Maore vers les autres trois îles (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja), puis des autres îles vers Maore. Certes Maore est un territoire national, mais le recensement ne s'est pas réalisé à Maore.

### **1.3.1.3. Migration externe ou internationale**

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre l'Union des Comores et d'autres pays : la migration internationale concerne tous les échanges migratoires de l'Union des Comores avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

### **1.3.1.4. Migration durée-de-vie**

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle à une date de référence (15 décembre 2017). Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont le lieu (respectivement, localité, commune, préfecture et île) de résidence au moment du recensement est différent du lieu (respectivement, localité, commune, préfecture, île et pays étrangers) de naissance.

Sur ce, si le lieu de naissance est dans le territoire national, la migration durée de vie est une migration interne, sinon si le lieu de naissance est un pays étranger, alors la migration durée de vie est une migration internationale. Cependant, nous sommes dans un petit pays où les structures sanitaires sont limitées. Donc on peut se retrouver avec la majorité de la population comorienne qui dit être née(à tort ou à raison) soit à Moroni ou Mutsamudu ou Fomboni où les structures hospitalières sont très bien équipées par rapport aux restes des centres sanitaires du pays !

Au regard de ce constat, et pour atténuer la polarisation de ces trois lieux, on a considéré qu'il fallait notifier le lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu. En ce moment-là la migration durée de vie d'un individu peut se mesurer par rapport au lieu de résidence de la mère au moment de son accouchement et le lieu de résidence actuelle !

### 1.3.1.5. Dernière migration

La dernière migration est définie en mettant en rapport le lieu de résidence antérieur (résidence avant la résidence actuelle) et le lieu de résidence actuelle à un moment donné. Le migrant est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de résidence antérieure. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont le lieu (respectivement, commune, préfecture et île) de résidence au moment du recensement est différent de leur lieu (respectivement, commune, préfecture, île et pays étrangers) de résidence antérieure c'est-à-dire l'individu résidait ailleurs avant de venir s'installer ici au moment du recensement (dernier mouvement de changement de résidence).

### 1.3.1.6. Migration récente et ancienne

On demandait aux individus résidents, s'ils ont fait un dernier mouvement de changement de résidence avant de s'installer dans sa résidence actuelle, on leur demandait la durée de résidence c'est-à-dire le temps passé entre la date d'installation et le 15 septembre 2017. Alors **la migration récente** est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de 2017 c'est à dire la durée de résidence de zéro à un an ou 12 mois. Elle a attiré aux individus qui se sont installés dans leur lieu de résidence actuelle au cours de la période de 14 décembre 2016 au 15 décembre 2017.

Par contre, la **migration ancienne** concerne toutes les autres migrations obtenues par comparaison du lieu de résidence antérieure des individus et de leur lieu de résidence actuelle avant le 15 décembre 2016. Est donc **migrant ancien** tout individu dont le lieu de résidence antérieure est différent de son lieu de résidence actuelle et dépassant une année, en termes de durée de résidence, dans sa résidence actuelle.

### 1.3.1.7 Lieu de résidence actuelle

Le lieu de résidence actuelle est (le niveau géographique le plus fin de collecte lors du RGPH2017) la résidence habituelle actuelle d'un individu donné même si ce dernier a l'habitude d'aller vivre périodiquement dans un autre (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017).

### **13.1.8 Résidence antérieure**

Le lieu de résidence antérieure est (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) le lieu où résidait un individu (plus de six mois) avant de s'installer dans (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) le lieu actuel.

#### **1.3.1.9 Durée de résidence**

C'est la durée en Jour/Mois/Année révolue que le recensé a passé dans (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) le lieu de résidence actuelle (ou habituelle).

#### **1.3.1.10 Statut migratoire**

C'est l'état de migrant ou non migrant d'un individu qui a changé ou non son lieu (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) de résidence au moins une fois pendant six mois.

#### **1.3.1.11 Migrant et Non migrant**

Un migrant est une personne qui a changé son (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) (ou pays) lieu de résidence, au moins une fois pendant la période de référence. En comparant (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) lieu de résidence à une date antérieure bien fixée, on appelle migrant tout individu dont (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) (ou pays) le lieu de résidence en début et en fin de période sont différents.

***NB : Le non-migrant est une personne qui n'a pas changé (le niveau géographique le plus bas de collecte lors du RGPH2017) de résidence au cours d'une période de référence.***

#### **1.3.1.12. Urbanisation**

Dans son acception première, **urbain** s'oppose à rural, le premier comprenant la ville et le second le village, la campagne. C'est là un critère fondamental de différenciation entre ces deux milieux, le mode de vie rural étant différent du mode de vie urbain, même si l'interpénétration de plus en plus prononcée des deux milieux tend à annihiler ces limites.

**Urbanisation** dérivant d'urbain, est entendue comme la proportion de population vivant dans les zones urbaines par rapport la population totale. Cela s'inscrit dans un processus dont la conséquence est la transformation du mode de vie rural en mode de vie urbain. Dans la zone urbaine, l'agglomération urbaine, les activités autres que rurales telles que l'administration, le commerce, l'industrie, les services, etc., dominent. La permanence de ces activités apparaît ici comme l'amorce d'un processus qui transforme la vie dans

l'agglomération considérée. Un tel processus, instable par essence, est appelé à se renforcer et à se développer par de nouvelles réalisations induisant d'autres activités.

L'accroissement des besoins de logement de la population de plus en plus nombreuse induit à son tour des extensions de l'agglomération consécutives à des lotissements, la construction d'équipements marchands, l'installation des services d'eau et d'électricité, etc. La finalité du processus est ainsi l'amélioration des conditions de vie des populations concernées.

La définition d'urbain est propre aux réalités de chaque pays. Il s'agit donc de donner une idée d'ensemble de l'urbain par rapport à chaque pays, sans pour autant faire de comparaisons très poussées. Il n'existe pas de définition harmonisée de ville entre les différents pays. Mais en dépit de cette faiblesse relative, l'urbanisation de l'Union des Comores reste préoccupante au regard des problèmes posés par l'accroissement de la population des villes.

Etait considérée lors du recensement de 2003 comme localité urbaine "tout Chef-lieu de préfecture ou de région pourvu d'au moins cinq des équipements urbains suivants : hôpital, bureau de postes, téléphone, électricité, eau courante ou toute autre localité dont au moins 40 % de la population active n'est pas dans le secteur primaire et pourvu d'au moins trois des principaux équipements urbains précités". Ainsi, les Comores comptent 20 localités urbaines concentrées pour la plupart à Ngazidja (9 villes : Moroni, Iconi, Mitsoudjé, Foubouni, Koimbani, Mbéni, Mitsamihouli, Ntsoudjini et Itsandra) et à Ndzuwani (7 villes : Mutsamudu, Mirontsi, Ouani, Tsembehou, Domoni, Mremani et Sima) ; l'île de Mwali ne compte que 4 villes (Fomboni, Djoïèzi, Wanani et Nioumachoua).

Aux Comores, la croissance urbaine est due essentiellement à l'exode rural se justifiant par la concentration des investissements publics et des activités économiques dans les zones urbaines spécialement dans les capitales des îles.

### **1.3.2. Indices de mesure de la migration**

Le calcul de certains indices migratoires est fondamental dans toute étude des migrations. Dans le cas du RGPH 2017, ces indices se rapporteront aux unités administratives sur lesquelles porte l'analyse : il s'agit de 396 villages/villes agrégés en 58 communes. Ces communes sont agrégées en 18 préfectures. Ces préfectures sont regroupées en 3 îles du pays.

Il sera retenu trois types d'indice dans la présente analyse :

- les indices de la migration durée-de-vie ;
- Les indices de la dernière migration ;
- les indices de la migration selon la durée de résidence ;
- les indices des caractéristiques socio-économiques et démographiques des migrants et non-migrants.

Ces indices seront calculés en fonction du type de migration (migration interne ou migration internationale).

### 1.3.2.1. Indices de migration interne

Les résultats du recensement donnent avec assez de précision, le lieu de naissance ou le lieu de résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu et son lieu de résidence actuelle (c'est-à-dire au moment du recensement). Le croisement de ces deux variables permet de déterminer les migrants durée-de-vie comme indiqué dans les définitions des concepts. Pour une meilleure compréhension des indices calculés, certaines notations sont adoptées.

#### 1.3.2.1.1 Notations

Les non-migrants de la région  $i$  sont notés :  $p(i, i)$  :

- Les migrants interrégionaux(communes, préfectures et îles) sont notés  $p(i, j)$ , nés dans la région  $i$  et résidant dans la région  $j$  au moment du recensement ;
- Les natifs de la région  $i$  quelle que soit la commune de résidence aux Comores sont notés :

$$P(i,.) = \sum_{j=1}^{j=58} P(i, j)$$

- Symétriquement, l'ensemble des résidents dans la commune  $j$  quelle que soit leur région de naissance est noté :

$$P(., j) = \sum_{i=1}^{i=58} P(i, j)$$

Les sortants et les entrants « durée de vie » sont définis comme suit :

- Les sortants durée-de-vie d'une région  $j$  : ce sont des personnes nées dans la région  $j$  et résidant en 2017 dans n'importe quelle autre région de l'Union des Comores ; on les note  $P(j, \bar{j})$ .
- Les entrants durée-de-vie d'une région  $j$  : ce sont des individus recensés dans la région  $j$  en 2017 mais nés dans toute autre région de l'Union des Comores ; on les note  $P(\bar{j}, j)$ .

NB : les mêmes calculs sont valables pour les communes, préfectures et gouvernorats (îles) (étant entendu que les indices  $i$  et  $j$  varient de 1 à 58 ou 1 à 18 ou 1 à 3).

#### 1.3.2.1.2 Calcul des Indices

##### Indice de sortie durée-de-vie

L'indice de sortie durée-de-vie de la région  $j$  ou proportion de sortants de  $j$  est :

$\text{Indice de sortie de la région } j = \frac{\text{Population sortie de la région } j}{\text{Population née dans la région } j} = \frac{P(j, \bar{j})}{P(j,.)}$
---

C'est le rapport entre d'une part, les personnes nées dans la région j et résidant au moment du recensement dans une autre région du pays et d'autre part, les personnes nées dans la région j du pays. Autrement dit, c'est la proportion des natifs de la région j et résidant dans une autre région du pays par rapport à tous les natifs de la région j.

Le complément à l'unité de l'indice de sortie est l'indice de rétention ou la proportion des non-Migrants.

L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région.

### Indice d'entrée durée-de-vie

L'indice d'entrée durée-de-vie dans la région j est le rapport entre les personnes entrant dans la région j et la population née en Union des Comores et résidant dans la région j.

$$\text{Indice d'entrée dans } j = \frac{\text{Population entrée dans la région } j}{\text{Population née aux Comores résidant dans } j} = \frac{P(\bar{j}, j)}{P(., j)}$$

C'est la proportion des natifs des autres régions et résidant dans la région étudiée j par rapport à tous les résidents de la région j nés en Union des Comores.

L'indice d'entrée durée-de-vie ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas à la population initiale de la zone.

### Indice de solde migratoire durée-de-vie

$$\text{ISM} = \frac{(\text{Entants dans la région}) - (\text{sortants de la région})}{1/2[(\text{Pop née dans la région}) + (\text{Pop née aux Comores et résidant dans la région})]} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, \bar{j})}{\frac{1}{2}[P(j, .) + P(., j)]}$$

L'indice de solde migratoire durée-de-vie donne le solde migratoire relatif de chaque région par rapport aux autres régions des Comores.

### Indice de compensation (IC)

L'indice de compensation rend compte des échanges de population entre deux régions. Etant donné deux régions i et j, l'indice de compensation pour la région j est :

$$\text{IC pour une région } j = \frac{(\text{Popsortie de } j \text{ vers } i) - (\text{Popsortie de } i \text{ vers } j)}{(\text{Popsortie de } j \text{ vers } i) + (\text{Popsortie de } i \text{ vers } j)} = \frac{P(j, i) - P(i, j)}{P(j, i) + P(i, j)}$$

### Indice d'efficacité de la migration

L'indice d'efficacité qui rend compte des mouvements de population entre une région donnée et les autres régions, indique la part de la migration nette de la zone j dans la migration totale.

$\text{Indice d'efficacité de la région } j = \frac{(\text{Entants dans la région } j) - (\text{sortants de la région } j)}{(\text{Entants dans la région } j) + (\text{sortants de la région } j)} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, j)}{P(\bar{j}, j) + P(j, j)}$
--

### 1.3.2.2 Indices de la dernière migration

A la différence des indices de migration durée-de-vie indiqués ci-dessus, ceux qui vont suivre expriment parfois des probabilités comme l'indice de sortie par exemple.

#### 1.3.2.2.1 Notations

Les non-migrants de la région sont notés :  $p(i,i)$  ;

- Les migrants interrégionaux sont notés  $p(i,j)$ , résidant dans la région  $i$  avant et maintenant résidant actuellement dans la région  $j$  ;
- Les résidents de la région  $i$  avant quelle que soit leur région de résidence actuelle aux Comores sont notés :

$$P(i,.) = \sum_{j=1}^{j=13} P(i, j)$$

- Symétriquement, l'ensemble des résidents de la région  $j$  actuellement quelle que soit leur région de résidence avant le RGPH est noté :

$$P(., j) = \sum_{i=1}^{i=13} P(i, j)$$

Par ailleurs, les sortants et les entrants sont définis comme suit :

- Les sortants d'une région  $j$  : ce sont des personnes résidant dans la région  $j$  avant et résidant actuellement dans n'importe quelle autre région aux Comores ; ils sont notés  $P(j, \bar{j})$ .
- Les entrants d'une région  $j$  : ce sont des individus recensés dans la région  $j$  actuellement mais résidant dans toute autre région des Comores avant le RGPH ; on les note  $P(\bar{j}, j)$ .

NB : les mêmes calculs sont valables pour les communes, préfectures et gouvernorats (étant entendu que les indices  $i$  et  $j$  varient de 1 à 58 ou 1 à 18 ou 1 à 3).

### 1.3.2.2 Calcul des Indices

#### Indices de sortie

A la place d'un indice de sortie simple, les données en présence permettent de calculer le poids de sortants par rapport aux résidents d'une région j est :

$$P(j) = \frac{\text{Popsortiede j vers d'autres régions}}{\text{Résidents de j}} = \frac{P(\bar{j}, j)}{P(j, \cdot)}$$

#### Indice d'entrée

- L'indice d'entrée récente dans la région j est le rapport entre les personnes entrant dans la région j et la population qui résidait aux Comores dans la région j.

$$\text{L'indice d'entrée dans j} = \frac{\text{Popentrée dans j}}{\text{Poprésident dans j}} = \frac{P(\bar{j}, j)}{P(\cdot, j)}$$

#### Indice de solde migratoire de la région j

- L'indice de solde migratoire récent donne le solde migratoire relatif de chaque région par rapport aux autres régions des Comores.

$$\text{ISM} = \frac{(\text{Entants dans la région j}) - (\text{Sortants de la région j})}{1/2[(\text{Poprésident de j}) + (\text{Poprésident de j})]} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, \bar{j})}{\frac{1}{2}[P(j, \cdot) + P(\cdot, j)]}$$

#### Indice de compensation (IC)

- L'indice de compensation rend compte des échanges de population entre deux régions. Etant donné deux régions i et j, l'indice de compensation pour la région j est :

$$\text{IC pour une région j} = \frac{(\text{Popsortiede j vers i}) - (\text{Popsortiede i vers j})}{(\text{Popsortiede j vers i}) + (\text{Popsortiede i vers j})} = \frac{P(j, i) - P(i, j)}{P(j, i) + P(i, j)}$$

#### Indice d'efficacité de la migration

- L'indice d'efficacité qui rend compte des mouvements de population entre une région donnée et les autres régions, indique la part de la migration nette de la zone j dans la migration totale.

$$\text{Indice d'efficacité de la région j} = \frac{(\text{Entants dans la région j}) - (\text{sortants de la région j})}{(\text{Entants dans la région j}) + (\text{sortants de la région j})} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, \bar{j})}{P(\bar{j}, j) + P(j, \bar{j})}$$

### **1.3.2.2.3 Indices sur la durée de résidence.**

A la différence des indices précédents, les indices sur la durée de résidence vont nous permettre de distinguer les migrations anciennes et récentes dans les régions, comme la durée moyenne, médiane ou bien plus de dix (10) ans.

## **1.4. INDICES DE MESURE DE L'URBANISME**

$$\text{Taux d'urbanisation} = \frac{\text{population urbaine}}{\text{population totale}} * 100$$

## **1.5 ASPECT METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Dans le cadre de ce recensement de la population et de l'habitat, nous avons retenues plusieurs variables pour nous permettre d'analyser la migration. Il s'agit de ; lieu de naissance de l'individu, le lieu de résidence la mère au moment de l'accouchement de l'individu ; lieu de résidence antérieur et la durée de résidence. Toutes ces questions ont été posées aux individus résidents aux Comores. Cependant, on a voulu aussi appréhender l'émigration durant les cinq dernières années avant la date du recensement c'est-à-dire les membres des ménages qui ont changé de résidence en s'installant à l'extérieur du pays. Nous avons demandé les questions suivantes : date de départ, lieu de destination, motif de destination. Par ailleurs d'autres questions ont été posées afin d'avoir les caractéristiques des individus migrants, comme l'âge, le sexe, la profession afin de savoir quel profil du migrant aux Comores.

La précision géographique est très variable. Dans ce recensement, on a demandé le lieu de naissance ou le lieu de résidence de la mère, le lieu de résidence antérieur, le lieu de destination est le village ou la ville ou bien le pays si c'est l'extérieur. Avec le nom du village ou de la ville, on peut se situer dans la commune, la préfecture et l'île dans le cadre des mouvements internes du pays. Avec les données obtenues lors de cette opération, nous pourrions faire l'analyse des courants de migrant par rapport à l'intérieur du pays (migration interne) et par rapport à l'extérieur (migration internationale). Le niveau géographique retenu le plus bas sera la préfecture pour la mesure de la migration, puis vient après l'île et le pays par rapport à l'extérieur.

## **1.6 EVALUATION DES DONNEES**

L'appréciation de l'analyse des données du recensement est en grande partie fonction de la qualité des données. C'est pourquoi, s'assurer d'abord de la qualité de ces données devient une nécessité avant de commencer toute analyse. L'évaluation de la qualité des données est donc un passage obligé. Cette évaluation concernera les variables du questionnaire permettant d'analyser le phénomène migratoire : le lieu de résidence actuelle, le lieu de naissance, le lieu de résidence de la mère au moment de l'accouchement de son enfant, le lieu de résidence avant de s'installer dans sa résidence

actuelle, la durée de résidence, la nationalité, l'émigration des 5 dernières années, la date de départ des émigrés, le motif de départ, et leur lieu de destination.

Le lieu de naissance est une variable difficile à saisir au regard du niveau d'instruction de la population. En effet, la plupart des individus souhaitent inscrire comme leur lieu de naissance, leur localité d'origine c'est-à-dire le lieu où l'individu se déclare chez lui (lieu de naissance de la mère ou lieu de naissance du père ou lieu d'adoption), plutôt que la ville ou village où son accouchement a eu lieu. De ce fait, il fallait insister à ce que le répondant fasse la différence entre d'une part la localité où on est né ou localité de résidence des parents de l'individu lors de l'accouchement de l'individu et d'autre part, la localité où on considère comme localité d'origine.

Le lieu de résidence de la mère de l'individu au moment de sa naissance : la plupart des individus âgés ne se souvenaient pas du village où ses parents résidaient au moment de son accouchement, mais par contre se souvenaient de leur localité d'origine. Donc il peut y avoir une confusion du village d'origine et le village où ses parents résidaient au moment de l'accouchement de l'individu.

Quant au lieu de résidence avant de s'installer dans sa résidence actuelle il n'est pas toujours évident que le répondant donne l'information juste pour tous les membres du ménage compte tenu de la diversité éventuelle des cas de figures pour tous les membres du ménage. De même, étant donné qu'il n'y avait pas une limitation de la période avant le RGPH 2017 pour cette question, cela pouvait poser aussi un problème de mémoire pour le répondant qui s'est installé surtout depuis plusieurs années.

Quant à la durée de résidence dans sa résidence actuelle, il n'est pas toujours évident que le répondant donne l'information juste pour tous les membres du ménage compte tenu de la diversité éventuelle des cas de figures pour tous les membres du ménage ; les mêmes causes produisant les mêmes effets comme pour le concept précédent.

La nationalité, contrairement à ce qu'on pense, n'est pas aisée à saisir dans le contexte comorien. En effet, plusieurs personnes surtout celles de la diaspora comorienne en France peuvent avoir la double nationalité. Pour tous ceux qui ont la double nationalité ou plus, on a retenu la nationalité d'origine ou de naissance. Pour les autres, le problème se posait moins, puisqu'ils n'avaient qu'une seule nationalité, à moins d'être apatride.

L'émigration des 5 dernières années : les départs hors du pays sont extrêmement difficiles à saisir du fait de l'absence du principal intéressé. On pense qu'il est parti à l'étranger alors qu'il peut bien être quelque part hors du village ou de la commune, mais dans le pays. De même, on peut oublier de déclarer certains départs en émigration pour raison de mémoire, tout comme on peut refuser de déclarer le départ de certains individus qui auraient transgressé certains interdits du village (rapt de femmes, vol de biens matériels, etc.). Il y a aussi des cas de comptages multiples de certains candidats à l'émigration qui migrent par étapes successives vers l'étranger. Par exemple un émigré pourrait être déclaré par son ménage d'origine au village et par d'autres ménages du pays dans lesquels il a pu séjourner avant de quitter le pays.

La date de départ des émigrés : la date précise de départ est difficile à connaître surtout dans un contexte d'analphabétisme en milieu rural.

Le lieu de destination des émigrés : seul l'émigré sait en vérité sa destination finale. Avant de partir il peut déclarer une destination qu'il n'est pas obligé de respecter par la suite, compte tenu des contraintes en cours de route. Il peut même effectuer des migrations successives sur plusieurs pays.

Le motif de départ, seul l'émigré sait en vérité sa destination finale tout comme le vrai motif de son départ qui peut ne pas être celui qu'il a confié aux membres des ménages au départ.

Pour rappel, les codes correspondant au motif de départ du membre du ménage :

- 1- pour travail (TRA) ;
- 2- pour Etude/formation (ET/FO);
- 3- pour Mariage (MA) : Il s'agit des émigrés qui ont quitté le ménage pour des raisons de mariage ;
- 4- Pour raisons de santé (SAN) ;
- 5- pour des raisons familiales (FAM). Il s'agit par exemple d'un membre qui rejoint sa famille ;
- 96- pour autre raison à préciser (AUT) ;
- 97-Ne sait pas.

En effet la définition de la ville a été caractérisée aux Comores par l'instabilité et la multiplicité de sa définition. Ces définitions faites soit par l'INSEED, soit par le ministère chargé de l'administration territoriale, ont obéi à des préoccupations différentes selon les recensements et introduisent des variances, sources de biais importants. Cela conduit à des comparaisons hasardeuses de données d'un recensement à un autre, parce qu'elles ne recouvrent pas les mêmes réalités. Les comparaisons internationales semblent tout aussi difficiles dans un contexte de non harmonisation des définitions. Chaque pays a une définition différente de la ville. Cet état de fait nous amène à poser un certain nombre de questions : Qui doit définir la ville ? Sur quels critères ?

Concernant l'urbanisation, les localités sont déjà définies comme centres urbains ou villes ; elles constitueront la base des analyses sur ce thème. Cela amoindrit, sinon rend presque nul les risques d'erreur dans ce domaine, les imperfections ne pouvant venir que des données collectées (effectifs de populations, caractéristiques, etc.). Les analyses portent ainsi sur la population urbaine aux Comores, l'évolution de cette même population, ses caractéristiques et les migrations vers les villes.

## CHAPITRE 2. MIGRATIONS INTERNES

L'étude des migrations internes se limitera à un mouvement notifié lors du RGPH 2017 entre entités nationales compte tenu des données disponibles ; en effet, les données telles que collectées ne permettent pas de saisir l'ensemble des migrations effectuées par chaque individu. L'étude abordera les échanges de migrants entre les localités(respectivement, commune, préfecture et île). Il s'agit de voir les sortants et les entrants d'une localité(respectivement, commune, préfecture et île) et de dégager le solde de ces échanges pour chaque unité administrative retenue.

Le découpage administratif de l'Union des Comores comporte plusieurs niveaux : le village/ville, la commune, la préfecture et l'île. Compte tenu du nombre élevé des villages/villes, seuls les résultats relatifs aux communes, préfectures et îles seront présentés dans ce chapitre. De nos jours, l'Union des Comores compte 54 communes, 18 préfectures et 4 îles ; le quatrième Maore n'est pas concernée de cette opération du recensement. Pour caractériser ces mouvements migratoires, certains indices seront calculés.

La migration durée de vie se mesurera de ces deux variables « lieu de naissance » et « lieu de résidence de la mère de l'individu au moment de la naissance de l'individu » par rapport au lieu de résidence actuel au moment du recensement. En effet, si le lieu de naissance est différent du lieu de résidence actuel, alors cet individu a effectué une migration durée de vie. De même, si le lieu de résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu est différent du lieu de résidence actuel alors on peut considérer que l'individu a effectué une migration durée de vie.

Par contre la dernière migration se mesura par rapport à ces deux variables le « lieu de résidence antérieur » et le « lieu de résidence actuel au moment du recensement ». Si le lieu de résidence antérieur d'un individu est différent de son lieu de résidence actuel au moment du recensement, alors l'individu a effectué une dernière migration.

### 2.1 MIGRATIONS DUREE DE VIE

#### 2.1.1 Migrations inter îles

Pour l'analyse des migrations inter îles, l'unité territoriale de référence considérée pour mesurer les migrations est l'île. Il s'agit des déplacements des migrants entre les trois îles (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja) : les migrations à l'intérieur de l'île ou intra-île (les zones de départ et arrivée à l'intérieur de la même île) sont dans ce contexte non considérées. Le nombre des migrants s'élève à 31 856 individus. En effet, ce sont les individus, qui ont effectué des déplacements d'une île à l'autre. Mais les individus qui ont effectué des déplacements à l'intérieur d'une île, ne sont pas considérés comme des migrants.

Tableau 2 : Répartition des résidents nés aux Comores, des sortants et des entrants selon l'île « migration durée de vie »

Ile	Résidents		Entrants		Sortants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	51567	6,8	5856	18,4	5535	17,4
Ndzuwani	327382	43,2	3536	11,1	23483	73,7
Ngazidja	379367	50,0	22464	70,5	2838	8,9
<b>Total</b>	<b>758316</b>	<b>100,0</b>	<b>31856</b>	<b>100,0</b>	<b>31 856</b>	<b>100,0</b>

Le nombre des migrants inters îles observé est le résultat d'un flux massif de sortants de Ndzuwani vers les deux autres îles. Sur un effectif total de 31 856 sortants des îles, plus de 73,7% proviennent de l'île de Ndzuwani.

Ngazidja est de loin la principale île d'accueil. Elle reçoit 22464 migrants soit 70,5% de l'ensemble des entrants. Les soldes migratoires inter-îles sont résumés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Matrice des courants migratoires nets entre les îles « Migration durée de vie ».

Résidence Actuelle au moment du RGPH	Lieu de naissance			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
Mwali	-	3228	-2907	321
Ndzuwani	-3228	-	-16 719	-19947
Ngazidja	2907	16 719	-	19 626
<b>Solde Migratoire</b>	<b>-321</b>	<b>19947</b>	<b>-19 626</b>	<b>0</b>

On constate que les échanges migratoires entre Ngazidja et chacune des deux autres îles sont au profit de Ngazidja ; son solde migratoire est positif (19 626). Ngazidja reçoit un plus de 2 907 migrants venant de Mwali et 16 719 venant de Ndzuwani. C'est l'inverse qu'on observe au niveau de l'île de Ndzuwani. Par contre Mwali se trouve avec une balance migratoire négative avec Ngazidja (Autrement dit, dans ses échanges avec Ngazidja, Mwali enregistre plus de sortants que d'entrants) et une balance positive avec Ndzuwani (Autrement dit, dans ses échanges avec Ndzuwani, Mwali enregistre plus d'entrants que de sortants).

Quant à l'analyse des indices relatifs de la migration qui tiennent compte du poids de la population de l'île (tableau 4), on peut noter que seule l'île de Ndzuwani enregistre un indice de migration nette et un indice d'efficacité négatifs respectivement de -0,060 et -0,738. Cet indice d'efficacité négatif de 74 sur 100 migrants montre que Ndzuwani est le principal fournisseur des migrants et est globalement répulsive. En ce qui concerne Ngazidja, elle a un indice d'efficacité de 78 pour 100 migrants, ce qui fait que Ngazidja reste l'île la plus attractive des Comores. Ceci est d'autant plus juste que cette île abrite la capitale nationale et toutes les activités économiques, sociales et administratives.

Tableau 4: Indices d'entrée, de sortie, de migration nette et d'efficacité selon l'île « migration durée de vie »

Ile	Résidents Nés aux Comores	Natifs Résidents	Entrants	Sortants	Migration Nette	Indice Entrée	Indice Sortie	Indice Migration Nette	Indice Efficacité
Mwali	50 894	45 038	5 856	5 535	321	0,115	0,109	0,006	0,028
Ndzuwani	322 874	319 338	3 536	23 483	-19 947	0,011	0,068	-0,060	-0,738
Ngazidja	366 455	343 991	22 464	2 838	19 626	0,061	0,008	0,055	0,776
Total	740 223	708 367	31 856	31 856	0	-	-	-	-

### 2.1.2 Les principales préfectures de sortie des migrants internes

Pour rappel, en considérant l'origine des individus ayant quitté leur préfecture de naissance, les sorties d'une île à l'autre, la majorité des migrants a quitté l'île de Ndzuwani vers Mwali et Ngazidja. En effet, ce sont les individus, qui ont effectué des déplacements d'une préfecture à l'autre. Mais les individus qui ont effectué des déplacements à l'intérieur d'une préfecture, ne sont pas considérés comme des migrants. Donc l'effectif de migrants se différencie par rapport au lieu de référence pour la naissance ou la dernière résidence, c'est-à-dire le nombre de migrants inter-îles est différent du nombre de migrants inter-préfectures.

Le tableau 5 indique que ces migrants partaient en majorité de la Préfecture de Mremani (Nyumakele) (20,8%), suivi de la Préfecture de Mutsamudu (16,3%), la Préfecture de Domoni (14%) et d'Ouani (11,6%). Quant à Mwali, la majorité de sortants partaient de la Préfecture de Fomboni (10,2%) alors que pour l'île de Ngazidja, les migrants partaient de la Préfecture de Moroni (Bambao), où il y a la capitale de l'Union des Comores, la commune de Moroni (7,7%). Il se pourrait que ceux qui sortaient de Mwali et de Ngazidja pour aller s'installer à Ndzuwani, soient des migrants d'origine anjouanaise.

Tableau 5 : Proportions des sortants et indice de sortie par préfectures « migration durée de vie ».

Préfectures	Résidents (1)	Natifs			Proportion des Sortants (%) (3)	Indice de sortie (5)
		Résidents (2)	Sortants vers autres îles (3)	Ensemble des Sortants (4)		
Fomboni	30 835	25 202	2 250	3 601	10,2	0,125
Nioumachoua	11 384	9 093	629	1 660	2,9	0,154
Wanani	9 348	7 389	399	998	1,8	0,119
Mutsamudu	63 828	56 180	3 595	8 024	16,3	0,125
Ouani	68 886	60 296	2 561	5 017	11,6	0,077
Domoni	69 905	66 503	3 077	6 011	14,0	0,083
Mrémani	65 449	63 213	4 585	8 982	20,8	0,124
Sima	35 174	31 446	1 727	3 413	7,8	0,098
Moya	24 140	22 651	1074	3 132	4,9	0,121
Moroni	121 236	66 902	1697	23 148	7,7	0,257
Mitsoudje	22 777	17 238	62	3 166	0,3	0,155
Dembeni	23 599	21 325	65	6 199	0,3	0,225
Foumbouni	35 312	30 865	122	5 561	0,6	0,153
Koimbani	26 298	23 665	35	4 679	0,2	0,165
Mbeni	36 648	33 253	25	5 353	0,1	0,139
Mitsamihouli	31 821	29 153	46	7 066	0,2	0,195
Tsaoueni	24 341	18 876	18	2 236	0,1	0,106
Ntsoudjini	57 335	41 154	54	2 489	0,2	0,057
<b>Total</b>	<b>758 316</b>	<b>624 404</b>	22 021	100 735	100	-

Par ailleurs, la prise en compte de la taille de la population dans chaque région permet d'apprécier l'importance des courants de sortie en terme relatif. On observe que les mouvements migratoires sont beaucoup plus à l'intérieur de chaque île au lieu d'une île à l'autre : les mouvements d'une préfecture d'une île à l'autre ne représentent que 22 % des migrations totales. Les trois principales préfectures des Comores qui fournissent plus des sortants se trouvent dans l'île de Ngazidja ; Moroni (Bambao), Dembeni (Badjini Ouest) et Mitsamihouli. Pour cela, nous avons calculé pour chacune d'elles l'indice de sortie<sup>1</sup> (voir tableau 5), qui nous a permis de les classer en trois groupes :

Les régions à forte émigration interne (de 15 et plus %) ; il s'agit par ordre décroissant des préfectures de Moroni (Bambao) (25,7%), Dembeni (Badjini Ouest) (22,5%), Mitsamihouli (19,5 %), Koimbani (Oichili Dimani) (16,5%), Mitsoudje (Hambou) (15,5%), Nioumachoua (Mledjele) (15,4%) et de Foumbouni (Badjini Est) (15,3%) ;

Les régions à l'émigration moyenne (de 10-15 %) : Mbeni (Hamahamet Boinkou) (13,9%), Fomboni (12,5%), Mutsamudu (12,5%), Mremani –Nyumakele) (12,4%), Moya (12,1%), Wanani (11,9%), Tsaoueni (Mbounde) (10,6%).

<sup>1</sup> L'indice de sortie est le rapport du nombre des sortants natifs de la préfecture à l'ensemble des natifs de celle-ci. L'indice de sortie mesure la probabilité de sortie des natifs d'une préfecture donnée

Les régions à l'émigration faible (de moins de 10%) : Sima (9,8%), Domoni (8,3%), Ouani (7,7%) et Ntsoudjini (5,7%). Ce classement diffère de celui établi au niveau de l'île, cet indice de sortie permet de classer Mwali comme île à propension de sortie la plus élevée (10,9%) suivi de Ndzuwani (6,8%) et Ngazidja (0,8%). Toutefois à partir des proportions, il est important de préciser qu'il permet d'apprécier ce phénomène de façon encore précise. En effet, les migrations entre les îles, Ndzuwani représente 75% de ces mouvements suivis de Mwali 14,9% et Ngazidja 9,6%, par contre l'ensemble des mouvements intra et inter îles, Ngazidja représente 59,6% suivi de Ndzuwani 34,5% et Mwali 6,2%.

### 2.1.3 Les principales préfectures des entrées des migrants internes

Le tableau 6 permet de saisir les principales régions des entrants, c'est-à-dire la région de destination. Ngazidja avec un nombre d'entrants de 22 021, est la principale île d'accueil des migrants internes aux Comores. Cet effectif représente 70,5% des entrants dans l'ensemble.

Tableau 6 : Proportion des entrants et indice d'entrée par rapport à la population résidente née aux Comores « migration durée de vie »

Préfectures	Résidents (1)	Natifs			Proportion des Entrants (%) (3)	Indice d'Entrée (5)
		Résidents (2)	Entrants venant d'autres îles (3)	Ensemble des Entrants (4)		
Fomboni	30 835	25 202	2193	3 666	10,0	0,127
Nioumachoua	11 384	9 093	925	1 756	4,2	0,162
Wanani	9 348	7 389	853	1 530	3,9	0,172
Mutsamudu	63 828	56 180	809	4 926	3,7	0,081
Ouani	68 886	60 296	422	6 724	1,9	0,100
Domoni	69 905	66 503	254	2 508	1,2	0,036
Mrémani	65 449	63 213	391	1 505	1,8	0,023
Sima	35 174	31 446	239	3 250	1,1	0,094
Moya	24 140	22 651	120	1 282	0,5	0,054
Moroni	121 236	66 902	13 276	39 674	60,3	0,372
Mitsoudje	22 777	17 238	203	4 562	0,9	0,209
Dembeni	23 599	21 325	236	1 698	1,1	0,074
Foumbouni	35 312	30 865	317	3 222	1,4	0,095
Koimbani	26 298	23 665	88	1 957	0,4	0,076
Mbeni	36 648	33 253	163	2 559	0,7	0,071
Mitsamihouli	31 821	29 153	136	1 549	0,6	0,050
Tsaoueni	24 341	18 876	414	4 728	1,9	0,200
Ntsoudjini	57 335	41 154	982	13 639	4,5	0,249
<b>Total</b>	<b>758 316</b>	<b>624 404</b>	22 021	100 735	100	

La prise en compte de la taille de la population dans chaque région permet d'apprécier l'importance des courants d'entrée en terme relatif. Les trois principales préfectures des Comores qui accueillent plus de migrants se trouvent dans l'île de Ngazidja. Pour cela, nous avons calculé pour chacune de préfecture l'indice d'entrée (voir tableau 6), qui nous a permis de les classer en trois groupes :

- Les préfectures à forte immigration interne (de 15 et plus %) ; il s'agit par ordre décroissant des préfectures de Moroni (Bambao) là où il y a la capitale Moroni (37,2%), Ntsoudjini (24,9%), Mitsoudjé (Hambou) (20,9 %), Ntsaoueni (Mbounde) (20,0%), Wanani (Djando) (17,2%), Nioumachoua (Mledjele) (16,2%) ;
- Les préfectures à l'immigration moyenne (de 10-15 %) : Fomboni (12,7%) et Ouani (10,0%) ;
- Les préfectures à l'immigration faible (de moins de 10%) : Foubouni (Mbadjini Est) (9,5%), Sima (9,4%), Mutsamudu (8,1%), Koimbani (Oichili Dimani) (7,6%), Dembeni (Badjini Ouest) (7,4%), Mbeni (Hamahamet Mboinkou) (7,1%), Moya (5,4%), Mitsamihouli (5,0%) Domoni (3,6) et Nioumakélé (Mledjele) (2,3%)

Dans les trois préfectures où il y a les trois capitales des îles, on note une forte immigration à la préfecture de Moroni (Moroni-Bambao) par contre on observe une immigration moyenne à Fomboni et une faible immigration à Mutsamudu. En effet, l'indice d'entrée de la commune de Moroni est de 55,5% suivi de Fomboni (15,9%) et de Mutsamudu (10,1%). Moroni est à la fois la capitale régionale de l'île de Ngazidja et la capitale fédérale du pays ce qui justifie ce pourcentage élevé pour la ville de Moroni mais aussi de la préfecture de Moroni (Bambao).

Ce classement confirme l'attraction de l'île Ngazidja, sur six préfectures à forte immigration interne les quatre appartiennent à cette île et les deux autres sont de Mwali, mais autres que Fomboni.

Toutefois à partir des proportions, il est important de préciser qu'il permet d'apprécier ce phénomène de façon encore précise. En effet, les immigrations dans les îles, Ngazidja représente 70,5% de ces mouvements dont 60,3% dans la préfecture de Mbambao ; suivi de Mwali 18,4% et Ndzuwani 11,1%, par contre l'ensemble des mouvements intra et inter îles, Ngazidja représente 73,1% suivi de Ndzuwani 20,0% et Mwali 6,9%.

#### **2.1.4 Les courants migratoires nets des régions**

Le tableau 7 présente les soldes migratoires, l'indice de migration nette et l'indice d'efficacité des différentes préfectures. Il en ressort que les soldes migratoires des trois préfectures de Mwali sont positifs ; par contre, en ce qui concerne l'île de Ndzuwani, seul Ouani présente un solde migratoire positif. Pour ce qui est de Ngazidja, les préfectures qui ont des soldes migratoires positifs sont : Moroni, Mitsoudje, Tsaoueni et Ntsoudjini. Les autres préfectures ont des soldes migratoires négatifs.

Les soldes migratoires positifs de toutes les préfectures de Mwali s'expliquent davantage par le caractère agricole de l'île et la pratique facile de la pêche. Cette île comparativement aux deux autres, présente l'avantage d'avoir une densité de population

plus basse, de disposer encore de quelques terres pour l'agriculture<sup>2</sup> et d'offrir un coût de la vie relativement moins cher<sup>3</sup>. Quant aux préfectures de Moroni, Mitsoudje, Ntsoudjini et de Tsaoueni, leur solde migratoire positif est le résultat des échanges entre elles avec celles de Ndzuwani et surtout ces quatre préfectures sont autour de la capitale fédérale Moroni.

Tableau 7: Solde migratoire, indice de migration nette et indice d'efficacité par préfecture « migration durée de vie »

Préfectures	Résidents (1)	Natifs			Solde Migratoire (5)	Indice de Migration Nette (5)	Indice d'efficacité
		Résidents (2)	Entrants (3)	Sortants (4)			
Fomboni	30 835	25 202	3 666	3 601	65	0,002	0,009
Nioumachoua	11 384	9 093	1 756	1 660	96	0,009	0,028
Wanani	9 348	7 389	1 530	998	532	0,061	0,210
Mutsamudu	63 828	56 180	4 926	8 024	-3 098	-0,049	-0,239
Ouani	68 886	60 296	6 724	5 017	1 707	0,026	0,145
Domoni	69 905	66 503	2 508	6 011	-3 503	-0,050	-0,411
Mrémani	65 449	63 213	1 505	8 982	-7 477	-0,109	-0,713
Sima	35 174	31 446	3 250	3 413	-163	-0,005	-0,024
Moya	24 140	22 651	1 282	3 132	-1 850	-0,074	-0,419
Moroni	121 236	66 902	39 674	23 148	16 526	0,168	0,263
Mitsoudjé	22 777	17 238	4 562	3 166	1 396	0,066	0,181
Dembeni	23 599	21 325	1 698	6 199	-4 501	-0,178	-0,570
Foumbouni	35 312	30 865	3 222	5 561	-2 339	-0,066	-0,266
Koimbani	26 298	23 665	1 957	4 679	-2 722	-0,101	-0,410
Mbeni	36 648	33 253	2 559	5 353	-2 794	-0,075	-0,353
Mitsamihouli	31 821	29 153	1 549	7 066	-5 517	-0,165	-0,640
Tsaoueni	24 341	18 876	4 728	2 236	2 492	0,111	0,358
Ntsoudjini	57 335	41 154	13 639	2 489	11 150	0,227	0,691
<b>Total</b>	<b>758 316</b>	<b>624 404</b>	-	-	0	-	-

L'analyse des indices d'efficacité qui traduit le gain net et relatif de la préfecture dans les échanges migratoires permet de rapporter le solde migratoire de la préfecture à l'ensemble des migrants (entrants + sortants) dans une préfecture. L'utilisation de cet indice permet de confirmer le classement précédent. En effet, la ville de Moroni et ses préfectures périphériques à savoir Moroni (Bambao), Mitsoudje, Ntsoudjini et Tsaoueni à Ngazidja et les trois préfectures de l'île de Mwali (Fomboni, Wanani et Nioumachoua) et à Ndzuwani seule la préfecture d'Ouani sont les pôles attractifs de la migration interne des Comores. Par ailleurs, les indices d'efficacité des préfectures de Ntsoudjini, Tsaoueni, Moroni (Bambao) et Mitsoudje sont respectivement de 69,1%, 35,8%, 26,3% et 18,1%. Tous les trois préfectures de Mwali ont des indices d'efficacité positifs : Wanani (21,0%),

<sup>2</sup> Ministère de la Production et al. (1987), "Carte d'occupation des terres aux Comores"; AGRAR - UNDR HYDROTECHNIK GNBH; Essen, Allemagne.

<sup>3</sup> CHAGNOUX, Hervé et Ali HARIBOU (1980), "Les Comores"; Que Sais-je? No 1829, PUF, Paris. 127 p.

Nioumachoua (2,84%) et Fomboni (0,9%). A Ndzuwani, à l'exception de la préfecture d'Ouani, qui a un indice d'efficacité positif (14,5%), les échanges migratoires de chaque préfecture se soldent par des pertes nettes.

## 2.2 LA DERNIERE MIGRATION

Cette partie est traitée à partir de la méthode appelée « dernière migration » qui met en relation deux variables : le lieu de résidence avant la résidence actuelle encore appelé lieu de résidence antérieure et le lieu de résidence actuelle. Cette méthode « dernière migration » permet d'identifier sans ambiguïté le migrant et le non migrant. En effet, les non migrants, par rapport à la dernière migration, sont les individus dont le lieu de résidence antérieure est identique au lieu de résidence actuelle.

Nous avons trois niveaux d'étude de ce phénomène migratoire à savoir l'île, la préfecture et la commune. En effet, si on se place au niveau de l'île, alors les changements de résidence à l'intérieur de chaque île ne sont pas considérés comme migration. De même si on est au niveau de la préfecture, les changements de résidence à l'intérieur de la préfecture c'est-à-dire entre les communes d'une même préfecture ne sont pas considérés comme migration, puis au niveau de la commune, les changements de résidence à l'intérieur de la commune c'est-à-dire entre les villes/villages d'une même commune ne sont pas considérés comme une migration.

### 2.2.1 Les Migrations inter îles : dernière migration

Comme précédemment, l'île est l'unité de référence pour l'analyse des migrations inter îles. Il s'agit des déplacements des migrants entre les trois îles des Comores et les migrations à l'intérieur de l'île sont dans ce contexte considéré des non migrants. Le nombre des migrants « dernière migration » s'élève à 31 572 personnes.

Tableau 9 : Répartition des résidents, des sortants et des entrants par île « dernière migration »

Ile de résidence antérieure	Résidents		Entrants		Sortants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Mwali</b>	51 567	<b>6,8</b>	6 095	<b>19,3</b>	5 420	<b>17,2</b>
<b>Ndzuwani</b>	327 382	<b>43,2</b>	7 094	<b>22,5</b>	19 616	<b>62,1</b>
<b>Ngazidja</b>	379 367	<b>50,0</b>	18 383	<b>58,2</b>	6 536	<b>20,7</b>
<b>Ensemble Pays</b>	758 316	<b>100</b>	31 572	<b>100</b>	31 572	<b>100</b>

Ngazidja est la principale île d'accueil pour les derniers migrants. En effet, Ngazidja reçoit 18 383 migrants, soit 58,2% des entrants, suivi de Ndzuwani 22,5% et Mwali 19,3%. Par contre, Ndzuwani est l'île la plus répulsive avec 62,1% des sortants, suivi de Ngazidja avec 20,7% et Mwali 17,2%. Par ailleurs, les soldes migratoires inter- îles sont résumés dans le tableau 10.

On y constate que les échanges migratoires entre Mwali et Ndzuwani sont au profit de Mwali avec une solde migratoire positif. Il en est de même pour les échanges migratoires entre Ngazidja et les deux autres îles, qui sont au profit de Ngazidja avec un

solde migratoire positif. Par contre les échanges migratoires entre Mwali et Ngazidja, sont au profit de Ngazidja avec un solde migratoire négatif. De même, on observe la même chose avec un solde négatif entre Ndzuwani et les deux autres îles. L'île de Ngazidja est la plus attractive par rapport aux migrants des deux autres îles. Par contre Ndzuwani est la plus répulsive, c'est-à-dire il y a plus de sortants que d'entrants dans cette île.

Tableau 10 : Matrice des courants migratoires nets entre les îles

Ile de résidence résidence actuelle	Lieu de résidence antérieur			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
<b>Mwali</b>	-	2 509	-1 834	675
<b>Ndzuwani</b>	-2 509	-	-10 013	-12 522
<b>Ngazidja</b>	1 834	10 013	-	11 847
<b>Solde migratoire</b>	-675	12 522	-11 847	-

Quant à l'analyse des indices relatifs de la migration qui tiennent compte du poids de la population de l'île, on peut noter dans le tableau 11 que, seule l'île de Ndzuwani enregistre un indice de migration nette et un indice d'efficacité négatifs respectivement de -0,039 et -0,469. Cet indice d'efficacité négatif de 47 migrants sur 100 montre que Ndzuwani est le principal fournisseur des migrants et est globalement répulsive. En ce qui concerne Ngazidja, elle a un indice d'efficacité positif de 48 pour 100 migrants, ce qui fait que Ngazidja reste l'île la plus attractive des Comores. Ceci est d'autant plus juste que cette île abrite la capitale nationale et toutes les activités économiques, sociales et administratives.

Tableau 11 : Indices d'entrée, de sortie, de migration nette et d'efficacité selon l'île

<i>Ile</i>	<i>Résidents</i>	<i>Non migrants</i>	<i>Entrants</i>	<i>Sortants</i>	<i>Migration Nette</i>	<i>Indice Entrée</i>	<i>Indice Sortie</i>	<i>Indice Migration Nette</i>	<i>Indice Efficacité</i>
<b>Mwali</b>	51 567	43 863	6 095	5 420	675	0,122	0,110	0,014	0,059
<b>Ndzuwani</b>	327 382	309 864	7 094	19 616	-12 522	0,022	0,060	-0,039	-0,469
<b>Ngazidja</b>	379 367	332 138	18 383	6 536	11 847	0,052	0,019	0,034	0,475
<b>Ensemble</b>	758 316	685 865	31 572	31 572	0	-	-	-	-

## 2.2.2 Les principales régions de sortie des derniers migrants internes

L'analyse de l'indice de sortie par la méthode de « la dernière migration » (tableau 12) permet de faire ressortir 2préfectures de forte proportion de sortie générale des migrants. Il s'agit de Moroni (Bambao) avec un nombre absolu des sortants de 12201 migrants (17%) soit un indice de sortie de 14,8% ; suivi de la préfecture de Mremani avec 7 144 sortants (10%) soit un indice de sortie de 0,104. Cette prédominance des sorties de la préfecture de Moroni (Bambao),qui appartient à la commune de Moroni, capitale de l'Union des Comores, traduirait un retour des migrants dans leurs préfectures d'origine.

Par ailleurs, on note également que dans ces mêmes préfectures, on a une forte proportion de sorties vers les autres îles, avec respectivement 20,0% de sorties pour Moroni (Bambao) et 17,1% pour Mremani. De même, on observe une forte proportion de sorties des préfectures de l'île de Ndzuwani vers Ngazidja et Mwali, beaucoup plus que les préfectures de Mwali vers celles de Ndzuwani et de Ngazidja ou bien de Ngazidja vers celles de Ndzuwani et de Mwali. On pourrait dire que cette migration est principalement une migration de retour, c'est-à-dire que ce sont les anjouanais et mohéliens qui retournent dans leurs îles d'origine.

Tableau 12 Calcul de l'indice de sortie migratoire « dernière migration »

Préfecture	Résidents	Dernières migrations			Sortants Total (%)	Indice de sortie
		Non migrants	Sortants Vers autres îles	Sortants Total		
Fomboni	30 835	24 971	1 778	2 325	3,3	0,085
Nioumachoua	11 384	8 956	492	1 465	2,1	0,141
Wanani	9 348	7 612	359	848	1,2	0,100
Mutsamudu	63 828	53 580	2 617	4 339	6,2	0,075
Ouani	68 886	60 296	2 305	4 149	5,9	0,064
Domoni	69 905	66 829	2 280	4 399	6,3	0,062
Mrémani	65 449	61 791	3 391	7 144	10,2	0,104
Sima	35 174	32 281	1 355	2 648	3,8	0,076
Moya	24 140	22 185	818	1 573	2,2	0,066
Moroni	121 236	70 020	3971	12 201	17,4	0,148
Mitsoudjé	22 777	19 023	61	2 699	3,9	0,124
Dembeni	23 599	21 107	56	4 398	6,3	0,172
Foumbouni	35 312	30 790	115	4 669	6,7	0,132
Koimbani	26 298	22 958	46	4 005	5,7	0,149
Mbéni	36 648	32 116	63	4 547	6,5	0,124
Mitsamihouli	31 821	28 017	45	3 980	5,7	0,124
Tsaoueni	24 341	19 454	8	2 099	3,0	0,097
Ntsoudjini	57 335	48 282	59	2 507	3,6	0,049
<b>Total</b>	<b>758 316</b>	<b>630 268</b>	<b>19 819</b>	<b>69 995</b>	<b>100</b>	

### 2.2.3 Les principales préfectures des entrées des derniers migrants internes

L'analyse de l'indice d'entrée par la méthode de « la dernière migration » (tableau 13) permet de voir que c'est la préfecture de Moroni (Bambao) à Ngazidja, suivi des trois préfectures de Mwali qui reçoivent le plus de migrants. En effet, la Préfecture de Moroni (Bambao) reçoit 30% d'immigrants suivi respectivement la préfecture Wanani (14%), de Nioumachoua (13,8%) et de Fomboni (12,3%) à Mohéli. Cette forte attraction de la préfecture de Moroni (Bambao) s'expliquerait par la présence de la commune de Moroni, la capitale de l'Union des Comores.

Tableau 13 : Calcul de l'indice d'entrée migratoire « dernière migration »

Préfecture	Résidents	Dernières migrations			Entrée Total (%)	Indice d'entrée
		Non migrants	Entrées D'autres îles	Entrées Total		
Fomboni	30 835	24 971	2192	3 504	5,0	0,123
Nioumachoua	11 384	8 956	1131	1 433	2,0	0,138
Wanani	9 348	7 612	849	1 244	1,8	0,140
Mutsamudu	63 828	53 580	1341	4 003	5,7	0,070
Ouani	68 886	60 296	783	4 629	6,6	0,071
Domoni	69 905	66 829	291	1 833	2,6	0,027
Mrémani	65 449	61 791	1098	1 899	2,7	0,030
Sima	35 174	32 281	402	2 018	2,9	0,059
Moya	24 140	22 185	283	1 302	1,9	0,055
Moroni	121 236	70 020	9 673	31 979	45,7	0,314
Mitsoudjé	22 777	19 023	144	2 080	3,0	0,099
Dembeni	23 599	21 107	187	1 469	2,1	0,065
Foumbouni	35 312	30 790	220	2 201	3,1	0,067
Koimbani	26 298	22 958	73	1 351	1,9	0,056
Mbéni	36 648	32 116	121	2 522	3,6	0,073
Mitsamihouli	31 821	28 017	112	1 251	1,8	0,043
Tsaoueni	24 341	19 454	285	1 429	2,0	0,068
Ntsoudjini	57 335	48 282	634	3 848	5,5	0,074
<b>Total</b>	<b>758 316</b>	<b>630 268</b>	<b>19 819</b>	<b>68 995</b>		

### 2.2.4 Les courants migratoires nets des régions

Comme le montre le tableau 14 les soldes migratoires négatifs, une préfecture à Mohéli (Mledjele), cinq préfectures à Ndzuwani (Mutsamudu, Domoni, Mremani, Sima et Moya) et sept à Ngazidja (Mitsoudje, Dembeni, Foumbouni, Koimbani, Mbeni, Mitsamihouli, Tsaoueni). Par contre, on note les préfectures attractives avec un solde migratoire positif. Il s'agit de deux préfectures à Mwali (Fomboni et Wanani), une préfecture à Ndzuwani et deux préfectures à Ngazidja Moroni (Bambao) et Tsoudjini).

Les indices d'efficacité traduisent le gain net et relatif de la préfecture dans les échanges migratoires avec les autres préfectures et permettent de rapporter le solde migratoire de la préfecture à l'ensemble des migrants (entrants + sortants) de la préfecture. Avec l'indice d'efficacité, on observe que seules cinq préfectures sont les zones attractives. En effet la préfecture de Moroni (Bambao) est la plus attractive avec un indice d'efficacité de 0,448, suivi de celle de Tsoudjini (0,221) à Ngazidja : ces deux préfectures ont même frontière avec au centre la commune de Moroni, capitale de l'Union des Comores. On note également l'attractivité des deux préfectures de Mwali (Fomboni et Wanani). La seule préfecture de Ndzuwani attractive est Ouani ; mais l'indice d'efficacité est très faible (0,055) par rapport à celles citées ci-dessus.

Tableau 14: Solde migratoire, indice de migration nette et indice d'efficacité par préfecture migration durée de vie »

Préfectures	Résidents (1)	Natifs			Solde Migratoire (5)	Indice de Migration Nette (5)	Indice d'efficacité
		Non migrants (2)	Entrants (3)	Sortants (4)			
<i>Fomboni</i>	30 835	24 971	3 504	2 325	1 179	0,042	0,202
<i>Nioumachoua</i>	11 384	8 956	1 433	1 465	-32	-0,003	-0,011
<i>Wanani</i>	9 348	7 612	1 244	848	396	0,046	0,189
<i>Mutsamudu</i>	63 828	53 580	4 003	4 339	-336	-0,006	-0,040
<i>Ouani</i>	68 886	60 296	4 629	4 149	480	0,007	0,055
<i>Domoni</i>	69 905	66 829	1 833	4 399	-2 566	-0,037	-0,412
<i>Mrémani</i>	65 449	61 791	1 899	7 144	-5 245	-0,079	-0,580
<i>Sima</i>	35 174	32 281	2 018	2 648	-630	-0,018	-0,135
<i>Moya</i>	24 140	22 185	1 302	1 573	-271	-0,011	-0,094
<i>Moroni</i>	121 236	70 020	31 979	12 201	19 778	0,215	0,448
<i>Mitsoudje</i>	22 777	19 023	2 080	2 699	-619	-0,029	-0,130
<i>Dembeni</i>	23 599	21 107	1 469	4 398	-2 929	-0,122	-0,499
<i>Foumbouni</i>	35 312	30 790	2 201	4 669	-2 468	-0,072	-0,359
<i>Koimbani</i>	26 298	22 958	1 351	4 005	-2 654	-0,104	-0,496
<i>Mbeni</i>	36 648	32 116	2 522	4 547	-2 025	-0,057	-0,286
<i>Mitsamihouli</i>	31 821	28 017	1 251	3 980	-2 729	-0,089	-0,522
<i>Tsaoueni</i>	24 341	19 454	1 429	2 099	-670	-0,032	-0,190
<i>Ntsoudjini</i>	57 335	48 282	3 848	2 507	1 341	0,026	0,211
<b>Total</b>	<b>758 316</b>	<b>630 268</b>	<b>69 995</b>	<b>69 995</b>			

## 2.2.5 Migrations durée de vie par rapport au lieu de résidence de la mère

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle à une date de référence (15 décembre 2017). Alors le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. Cependant, nous sommes dans un pays où les structures sanitaires sont limitées dans les grandes villes du pays. Donc on pourrait se retrouver que la majorité de la population est née dans les villes où les structures hospitalières sont très bien équipées surtout à Moroni ou à Mutsamudu ou à Fomboni, alors que leur mère n'y était que pour l'accouchement.

*Vu ce constat, on a considéré qu'il fallait notifier le lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu. En ce moment-là la migration durée de vie d'un individu peut se mesurer par rapport au lieu de résidence de la mère au moment de son accouchement et le lieu de résidence actuelle !*

*Comme les montre le tableau 15, les indicateurs de sortie de la migration issus de la variable « lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu » sont très inférieurs à ceux issus de la variable « lieu de naissance de l'individu » surtout les préfectures où il y a les grands centres hospitaliers du pays à savoir Moroni, Mutsamudu, Fomboni, Mitsamihouli et Domoni. L'ampleur des sorties par rapport au lieu de naissance, pourrait être expliqué par le fait que, beaucoup d'individus qui sont nés dans ces centres urbains attractifs, sont retournés chez eux c'est-à-dire là où leur mère résidait lors de leurs accouchements. Par ailleurs les individus, qui se trouvaient au moment du recensement dans le lieu où ils sont nés c'est-à-dire dans ces gros centres urbains, sont devenus des non migrants par rapport au lieu de naissance alors qu'ils sont migrants par rapport au « lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu ».*

Tableau 15 : Indices de migration selon le lieu de naissance et le lieu de la résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu.

Préfecture	Lieu de naissance			Résidence de la mère		
	Indice de sortie	Indice d'entrée	Indice Solde Migratoire	Indice de sortie	Indice d'entrée	Indice Solde Migratoire
<i>Fomboni</i>	0,125	0,127	0,002	0,091	0,135	0,050
<i>Wanani</i>	0,154	0,162	0,009	0,158	0,148	-0,012
<i>Nioumachouoi</i>	0,119	0,172	0,061	0,121	0,142	0,024
<i>Mutsamudu</i>	0,125	0,081	-0,049	0,080	0,070	-0,010
<i>Ouani</i>	0,077	0,100	0,026	0,067	0,071	0,003
<i>Domoni</i>	0,083	0,036	-0,050	0,076	0,026	-0,052
<i>Mrémani</i>	0,124	0,023	-0,109	0,129	0,015	-0,122
<i>Sima</i>	0,098	0,094	-0,005	0,086	0,061	-0,027
<i>Moya</i>	0,121	0,054	-0,074	0,084	0,064	-0,022
<i>Moroni</i>	0,257	0,372	0,168	0,063	0,357	0,372
<i>Mitsoudje</i>	0,155	0,209	0,066	0,120	0,066	-0,059
<i>Dembeni</i>	0,225	0,074	-0,178	0,187	0,040	-0,166
<i>Foumbouni</i>	0,153	0,095	-0,066	0,139	0,037	-0,112
<i>Koimbani</i>	0,165	0,076	-0,101	0,155	0,026	-0,141
<i>Mbeni</i>	0,139	0,071	-0,075	0,127	0,035	-0,100
<i>Mitsamihouli</i>	0,195	0,050	-0,165	0,135	0,035	-0,110
<i>Tsaoueni</i>	0,106	0,200	0,111	0,090	0,047	-0,046
<i>Ntsoudjini</i>	0,057	0,249	0,227	0,045	0,068	0,024

En considérant, la migration durée de vie par rapport aux deux variables c'est-à-dire le « lieu de naissance » et le « lieu de la résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu » (confer tableau 16), on constate qu'il y a des individus dont le lieu de naissance est différent du lieu de la résidence de sa mère lors de son accouchement. Cette situation pourrait s'expliquer par des raisons sanitaires ayant poussé la mère à se déplacer

momentanément pour accoucher, car s'il n'y avait pas ces déplacements juste pour accoucher, alors ces deux lieux auraient été identiques.

Tableau 16 : Répartition des migrants par lieu de naissance selon lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu

Lieu de naissance	Lieu de résidence de la mère lors de l'accouchement de l'individu			
	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA	Total
MWALI	9 773	563	355	10 691
NDZUWANI	222	60 120	902	61 244
NGAZIDJA	108	616	68 588	69 312
Mayotte	14	286	155	455
A l'étranger	15	316	876	1 207
Inconnu	31	112	235	378
Total	10 163	62 013	71 111	143 287

Comme le montre le tableau 16, par exemple 455 individus sont nés à Mayotte. Pour 63% de ces individus, leurs mères viennent de Ndzuwani. Ce qui pourrait se traduire par le fait que plusieurs mères ont accouché à Mayotte, soit pour des raisons sanitaires ou bien pour des raisons liées à l'obtention des papiers français (droit de sol) ! Par ailleurs, on observait beaucoup de mères résidentes de Ngazidja vont à Mohéli pour leur accouchement car les soins là-bas sont moins chers qu'à Ngazidja.

## 2.3 MIGRATIONS AU NIVEAU DE MAORE

L'étude des migrations internes aurait pu se limiter à un mouvement notifié entre entités nationales compte tenu des données disponibles, ce d'autant plus que Maore (Mayotte) est sous administration française, d'où l'impossibilité de réaliser le recensement général de la population et de l'habitat dans cette quatrième île de l'Union des Comores. Néanmoins, selon les données collectées lors du RGPH 2017, nous pouvons étudier les migrations de Maore vers les trois autres îles à savoir Ngazidja, Ndzuwani et Mwali. En plus, on peut appréhender l'émigration durant les cinq (5) dernières années des trois îles vers Maore avant le recensement. Cette étude de migration interne est limitée par rapport à Maore, qui est une entité comorienne.

### 2.3.1 Migrations de Maore vers les trois autres îles

Pour ce qui est de la migration « durée de vie » c'est-à-dire les flux migratoires mesurés par rapport au « lieu de naissance » ou le « lieu de résidence de la mère de l'individu au moment de son accouchement », nous observons à partir du tableau 15 que les migrants venus de Maore s'installent principalement à Anjouan et secondairement dans les autres îles (Mwali et Ngazidja). En effet, 51% de ces migrants résident à Ndzuwani et ont déclaré que leur lieu de naissance est Maore, contre 43% à Ngazidja et 6% à Mwali. On observe le même niveau de proportion lorsqu'on mesure la migration durée de vie par rapport au lieu de résidence de la mère.

Quant à la « dernière migration », l'intensité des flux migratoires est plus forte que la migration durée de vie. On a noté 58% de ces migrants résident à Ndzuwani contre 39% à Ngazidja et 3% à Mwali. Ceci s'expliquerait par la distance séparant Ndzuwani et Mawore. Cette dernière est à moins 30 km de l'île de Ndzuwani. D'ailleurs, les migrants de Ngazidja et Mwali utilisent Ndzuwani comme leur lieu de transit avant d'aller à Maore.

Cependant, ces migrants s'installent principalement dans la préfecture de Moroni (Bamabo) (22%) à Ngazidja, suivi de les préfectures de Mtsamudu (13%, Ouani (14%) et Mremani (10%) à Ndzuwani. Ceux qui vont à Mwali, résident principalement dans la préfecture de Fomboni.

Tableau 17 : Migrations de Maore vers les trois autres îles

Préfecture de résidence	Lieu de naissance		Lieu de résidence mère		Lieu de résidence antérieur	
	effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>MWALI</b>	<b>140</b>	<b>5,9</b>	<b>148</b>	<b>8,7</b>	<b>193</b>	<b>3,0</b>
FOMBONI	97	4,1	101	5,9	131	2,0
NIOUMACHOUA	18	0,8	17	1,0	22	0,3
DJANDO	25	1,1	30	1,8	40	0,6
<b>NDZUWANI</b>	<b>1 209</b>	<b>51,0</b>	<b>834</b>	<b>49,1</b>	<b>3 721</b>	<b>57,8</b>
MUTSAMUDU	311	13,1	205	12,1	1 126	17,5
OUANI	321	13,6	278	16,4	1 071	16,6
DOMONI	172	7,3	115	6,8	316	4,9
MREMANI	242	10,2	180	10,6	736	11,4
SIMA	108	4,6	41	2,4	218	3,4
MOYA	55	2,3	15	0,9	254	3,9
<b>NGAZIDJA</b>	<b>1 020</b>	<b>43,1</b>	<b>717</b>	<b>42,2</b>	<b>2 524</b>	<b>39,2</b>
MORONI BAMBAO	518	21,9	393	23,1	686	10,7
HAMBOU	73	3,1	45	2,6	240	3,7
MBADJINI OUEST	43	1,8	36	2,1	126	2,0
MBADJINI EST	73	3,1	47	2,8	277	4,3
OICHILI DIMANI	24	1,0	12	0,7	205	3,2
HAMAHAMET MBOINKOU	55	2,3	40	2,4	309	4,8
MITSAMIOULI	54	2,3	34	2,0	124	1,9
MBOUDE	30	1,3	18	1,1	82	1,3
ITSANDRA HAMANVOU	150	6,3	92	5,4	475	7,4
<b>Total</b>	<b>2 369</b>	<b>100</b>	<b>1 699</b>	<b>100</b>	<b>6 438</b>	<b>100</b>

### 2.3.2 Migrations des trois autres îles vers Maore (Emigration 5 dernières années)

On demandait aux enquêtés des ménages, « durant ces 5 dernières années, combien d'individus membres du ménage ont changé de résidence pour s'installer à Maore. On observe que les émigrants partant de Ndzuwani sont plus importants que ceux qui partaient de Mwaliou Ngazidja vers Maore. En effet, plus 51,4% de ces migrants résidaient à Ndzuwani contre 45,5 à Ngazidja et 3,1% à Mwali.

Cependant, ces migrants venaient principalement dans la préfecture de Mremani (13,8%) et de Domoni (10,3%) de Ndzuwani. Ceux qui partaient de Mwali et de Ngazidja, ils résidaient principalement dans la préfecture de Fomboni (1,9%), de Bambao (8,8%), Tsoudjini (6,4%), Foubouni (5,8%), Mbeni (5,7%), Mitsoudje (5,3% et Mitsamihouli (5,3%). La prédominance de Ndzuwani pour les candidats au départ pour Maore s'expliquerait la proximité de l'île de Ndzuwani et l'île de Maore.

Tableau 18 : Flux migratoires des 5 dernières années vers Maore.

Préfecture de résidence au moment du départ	Emigrants	
	Effectif	%
<b>Ile de MWALI</b>	<b>363</b>	<b>3,1</b>
Préfecture de FOMBONI	220	1,9
Préfecture de NIOUMACHOUA	65	0,6
Préfecture de DJANDO	78	0,7
<b>Ile de NDZUWANI</b>	<b>6060</b>	<b>51,4</b>
Préfecture de MUTSAMUDU	965	8,2
Préfecture d'OUANI	987	8,4
Préfecture de DOMONI	1214	10,3
Préfecture de MREMANI	1626	13,8
Préfecture de SIMA	808	6,9
Préfecture de MOYA	460	3,9
<b>Ile de NGAZIDJA</b>	<b>5369</b>	<b>45,5</b>
Préfecture de MORONI		
BAMBAO	1040	8,8
Préfecture de HAMBOU	630	5,3
Préfecture de MBADJINI		
OUEST	331	2,8
Préfecture de MBADJINI EST	685	5,8
Préfecture d'OICHILI DIMANI	298	2,5
Préfecture de HAMAHAMET		
MBOINKOU	669	5,7
Préfecture de MITSAMIOULI	622	5,3
Préfecture de MBOUDE	342	2,9
Préfecture d'ITSANDRA		
HAMANVOU	752	6,4
<b>Total</b>	<b>11792</b>	<b>100</b>

### 2.3.3 Motivation de l'émigration vers Maore (5 dernières années)

Les principales raisons pouvant expliquer la forte émigration des résidents des trois autres îles vers Maore sont présentées dans le tableau 19. Le principal motif d'émigration est la recherche d'un emploi. En effet, plus de 31% des migrants vers Maore avaient pour but d'aller chercher un emploi afin d'améliorer ses conditions de vie, suivi des raisons familiales (20%). Si on considère les raisons familiales y compris le mariage, alors elles représenteraient environ 31%, le même niveau que les raisons de travail. Ces deux principales raisons expliqueraient d'une part le phénomène de chômage très élevé dans les trois autres îles et d'autre part le lien familial et de sang entre la population de quatre îles.

Tableau 19 : Motif d'émigration vers Maore durant les 5 dernières années

Motif	Maore	
	Effectif	%
Travail	3 461	30,8
Etude/Formation	1 928	17,2
Mariage	1 224	10,9
Raisons de santé	2 088	18,6
Raisons familiales	2 236	19,9
Autres	297	2,6
<b>Total</b>	<b>11 234</b>	<b>100</b>

## **CHAPITRE 3. MIGRATIONS INTERNATIONALES**

Dans cette partie, il s'agira de mesurer l'ampleur du phénomène migratoire international, d'identifier les pays de départ (immigrants), les communes/préfectures d'installation ; puis les communes/préfectures de départ (des émigrés) et les pays de destination. Les variables suivantes nous aideront pour cette analyse : lieu de résidence actuelle, lieu résidence de naissance, lieu de résidence antérieur ; puis le module émigration vers l'extérieur du pays pour les 5 dernières années avant le recensement. On décrira aussi (dans la mesure du possible) les caractéristiques socio-économiques et démographiques des migrants internationaux (sexe, âge, niveau d'instruction, statut matrimonial, activités économiques, etc.).

L'immigration durée-de-vie concerne les personnes nées à l'étranger (qu'elles soient comoriennes ou étrangères). De même, on peut observer la dernière migration qui concerne les individus qui sont venus de l'étranger pour s'installer dans le pays. L'étude des migrations internationales à partir des données de recensement saisit mieux les immigrations que les émigrations. Les émigrations sont généralement sous-estimées compte tenu de plusieurs facteurs : effet de mémoire, déplacements collectifs, etc.

Les données relatives aux migrations internationales du RGPH 2017 permettent de cerner le phénomène de l'immigration et l'émigration pour le pays. Ces données permettent de faire ressortir les principaux immigrants qui entrent dans le pays. Ces immigrants durés de vie s'élèvent en 2017 à 10 036 personnes et ne représentent que 1,3% de la population totale résidente. Par contre les immigrantes dernières migrations s'élèvent 15 218 personnes et ne représentent que 2% de la population résidente. Nous précisons qu'au fil du temps, les Comores enregistrent une diminution nettement considérable des immigrants. En effet, au cours du Recensement de 1980, cette proportion était de 4,5%, elle est passée à 3,1% en 1991 et à 2,4% en 2003, puis 2% en 2017.

### **3.1. LES PRINCIPAUX IMMIGRANTS ET LEURS PAYS DE PROVENANCE**

Selon les données du Recensement de 2017 retracés dans le tableau 18, deux pays sont les principaux fournisseurs des immigrants durés de vie des Comores. Selon la migration durée de vie, ces deux pays ont fourni un effectif de 8753 immigrants soit un peu plus de 87,2% des immigrants qui sont rentrés aux Comores. Il s'agit de Madagascar et de la France avec respectivement des proportions de 77,1% et 10,1%.

Tableau 20 : Répartition des immigrants par lieu de provenance (pays de naissance) selon l'île de résidence actuelle (migration durée de vie)

Pays de provenance (ou pays de naissance)	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Madagascar	267	86,4	2036	92,7	5434	72,1	7737	77,1
COI	0	0,0	6	0,3	69	0,9	75	0,7
France	15	4,9	38	1,7	963	12,8	1016	10,1
Afrique de l'EST	0	0,0	26	1,2	403	5,4	429	4,3
Autre Afrique subsahariens	8	2,6	29	1,3	147	2,0	184	1,8
Pays Arabes	1	0,3	21	1,0	250	3,3	272	2,7
Autres pays	18	5,8	40	1,8	266	3,5	324	3,2
<b>Total</b>	<b>309</b>	<b>100</b>	<b>2196</b>	<b>100</b>	<b>7532</b>	<b>100</b>	<b>10037</b>	<b>100</b>

On observe à partir de la ligne marginale du même tableau 20 que 75% de ces immigrants résident principalement à Ngazidja, suivi de Ndzuwani (22%) et de Mwali (3%).

Le tableau 20 portant sur la dernière migration indique que, Madagascar et la France restent toujours les principaux fournisseurs des immigrants des Comores. Ces deux pays ont fourni un effectif de 11 405 immigrants soit un peu plus de 75% des migrants qui sont rentrés aux Comores. Il s'agit de Madagascar et de la France avec respectivement des proportions de 59,4% et 15,5%.

Tableau 21 : Répartition des immigrants par lieu de provenance selon l'île de résidence actuelle (dernière migration)

Pays de provenance	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Madagascar	297	68,0	2735	80,8	6011	52,7	9043	59,4
COI	0	0,0	16	0,5	87	0,8	103	0,7
France	33	7,6	125	3,7	2204	19,3	2362	15,5
Afrique de l'EST	9	2,1	120	3,5	939	8,2	1068	7,0
Autres Afrique subsaharienne	24	5,5	118	3,5	484	4,2	626	4,1
Pays Arabes	45	10,3	124	3,7	839	7,4	1008	6,6
Autres pays	29	6,6	146	4,3	833	7,3	1008	6,6
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>100</b>	<b>3384</b>	<b>100</b>	<b>11397</b>	<b>100</b>	<b>15218</b>	<b>100</b>

Comme le montre le tableau 19, ces migrants résident en majorité à Ngazidja (75%) suivi de Ndzuwani (22%) et Mwali (3%). On voit que les flux migratoires de dernière migration et de la dernière migration ont les mêmes proportions au niveau des îles de résidence : En ce qui concerne les principales îles d'accueil de ces immigrants, on constate que Ngazidja reste l'île la plus attractive des Comores.

Plusieurs facteurs pourraient être signalés pour étayer ces résultats sur la migration internationale. En effet, Madagascar et les Comores formaient une seule entité

administrative, économique et financière de la colonisation française pour ces deux pays. Avant l'indépendance de Madagascar, les deux pays avaient la même institution d'émission de leur monnaie. Aussi, la plupart des fonctionnaires comoriens ont été formés à Madagascar et beaucoup d'entre eux travaillaient dans la Grande île sous l'administration coloniale. Après l'indépendance de Madagascar, il y a eu deux grandes vagues de migrations de retour au pays : Après la fermeture de la base militaire française de Diègo-Madagascar, il y a eu un retour massif des comoriens (Masimsimu) et un conflit sanglant qui a opposé les comoriens et les malgaches. Il y a eu également un deuxième rapatriement massif des comoriens au pays (les Sabena). Ces dernières années, on note également beaucoup de malgaches qui viennent aux Comores pour la recherche d'un emploi et ceci on le voit dans le petit commerce. Ceci explique en partie la place qu'occupe Madagascar comme premier pays fournisseur de migrants aux Comores.

### 3.2. LES PRINCIPAUX EMIGRANTS ET LEURS PAYS DE DESTINATION

Les comoriens ont toujours été des principaux émigrants. Il est important d'abord de préciser que la population émigrante saisie au recensement de 2017 se rapporte aux cinq dernières années, ce qui limite les possibilités des calculs des soldes migratoires avec la population immigrante.

L'émigration aux Comores reste un phénomène historique et courant, comme on peut le constater dans le tableau 20 ou, Ngazidja continue à être la principale île fournisseur d'émigrants des Comores. Elle a fourni un effectif de 11 381 émigrants, soit 78,8% de l'ensemble d'émigrants comoriens, suivi par Ndzuwani avec un effectif d'émigrants de 2 605 soit une proportion de 18,0% et Mwali avec 3,2% de l'ensemble des émigrants comoriens.

Tableau 22: Répartition des émigrants par lieu de destination selon l'île

Pays de destination	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Madagascar	79	17,2	594	22,8	975	8,6	1648	11,4
COI	0	0,0	5	0,2	23	0,2	28	0,2
France	56	12,2	263	10,1	5946	52,2	6265	43,4
Afrique de l'EST	17	3,7	88	3,4	679	6,0	784	5,4
Autres Afrique subsaharienne	38	8,3	144	5,5	935	8,2	1117	7,7
Pays Arabes	35	7,6	144	5,5	994	8,7	1173	8,1
Autres pays	233	50,9	1367	52,5	1829	16,1	3429	23,7
<b>Total</b>	<b>458</b>	<b>100</b>	<b>2605</b>	<b>100</b>	<b>11381</b>	<b>100</b>	<b>14444</b>	<b>100</b>

Comme le montre le tableau 22, sur la destination des émigrants comoriens, la France accueille plus d'émigrants que Madagascar. En effet, la France reste le principal pays de destination des migrants des résidents comoriens avec une proportion de 43,4% suivi de Madagascar avec une proportion de 11,4%. C'est la destination favorite des émigrants de Ngazidja, la France avec 52,2% contre 8,6% pour Madagascar. Par contre Ndzuwani et Mwali préfère beaucoup plus Madagascar que la France. En effet, les

migrants venant de Ndzuwani ont choisi plus Madagascar avec 22,8%, suivi de la France (10,1%) et ceux de Mwali, Madagascar accueille 17,2% de migrants ; suivi de la France (12,2%).

Selon ces données du recensement de 2017, on observe que les résidents comoriens migrent partout dans le monde. Avec ces deux principaux pays d'accueil des migrants comoriens, on note 8,1% dans les pays arabes et 23,7% dans les autres pays. Comme on l'avait montré plus haut il y a plusieurs facteurs qui motivent ces flux migratoires vers l'étranger.

### 3.3. LES MOTIFS DE L'EMIGRATION DES COMORIENS

Les principales raisons pouvant expliquer la forte émigration des comoriens sont présentées dans le tableau 21. Aux Comores le principal motif d'émigration est la migration scolaire. En effet, plus de 50% des migrants vers l'extérieur avaient pour but d'aller faire des études, suivi de la recherche d'emploi ; 21,8% des émigrants ont quitté le pays dans le but d'aller chercher d'emploi ailleurs. Les raisons familiales se placent en troisième position avec 13,2% des migrants. Si on analyse ces motivations selon le pays, on peut constater que les raisons d'étude et de formation est le principal motif d'émigrer ; par exemple 83,3% des émigrants sont venu à Madagascar pour les études.

**Tableau 23 : Répartition des émigrants par motif d'émigration selon le pays de destination**

<b>Pays de destination</b>	<b>Travail</b>	<b>Formation</b>	<b>Mariage</b>	<b>Raisons de santé</b>	<b>Raisons familiales</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Madagascar</b>	3,1	83,3	0,7	9,6	2,8	0,6	<b>100</b>
<b>COI</b>	14,3	28,6	0,0	42,9	14,3	0,0	<b>100</b>
<b>France</b>	34,5	29,4	10,1	4,6	19,9	1,5	<b>100</b>
<b>Afrique EST</b>	5,7	76,6	1,1	8,5	3,7	4,3	<b>100</b>
<b>Autres P.Afrique sub</b>	3,8	92,0	1,6	1,1	1,2	0,4	<b>100</b>
<b>Pays Arabes</b>	15,1	73,5	2,1	3,1	4,0	2,1	<b>100</b>
<b>Autres pays</b>	19,1	45,6	5,9	11,7	16,0	1,6	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>21,8</b>	<b>50,7</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>13,2</b>	<b>1,5</b>	<b>100</b>

Par ailleurs, les raisons de l'émigration semblent se différencier au niveau des îles. En effet, l'analyse du tableau 24 ressort que la formation est le principal motif d'émigrer dans tous les îles ; mais à Mwali (51,3%) ce motif est plus important que dans les autres îles. Malgré, la création de l'Université et les instituts/écoles, les jeunes comoriens partent à l'extérieur pour faire leurs études.

Tableau 24 : Répartition des émigrants par motif d'émigration selon l'île de départ

<b>Motif de migration</b>	<b>Mwali</b>	<b>Ndzuwani</b>	<b>Ngazidja</b>
<b>Travail</b>	9,9	27,5	25,8
<b>Etude/Formation</b>	51,3	30,0	37,3
<b>Mariage</b>	6,9	11,8	6,7
<b>Raisons de santé</b>	13,3	12,1	12,0
<b>Raisons familiales</b>	17,0	16,0	16,4
<b>Autres</b>	1,6	2,6	1,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

En seconde position, les émigrants de Ngazidja et Ndzuwani partent vers l'extérieur à la recherche d'emploi. Par contre à Mwali, les raisons familiales est le seconde motif d'émigrer. Par ailleurs, les résidents comoriens qui partent pour des raisons de santé ne sont pas négligeables avec plus de 12% de l'ensemble d'émigrants.

## CHAPITRE 4. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS ET NON MIGRANTS

Dans cette partie, nous allons étudier les caractéristiques individuelles des migrants internes ou internationales selon de la dernière migration c'est-à-dire la migration est mesurée par rapport au lieu de résidence antérieure. On va également s'intéresser à analyser les caractéristiques des émigrants sur les cinq dernières années précédant le recensement. On considère un migrant « dernière migration », la personne qui a changé son lieu de résidence antérieure pour s'installer dans sa résidence actuelle au niveau localité ou pays (étranger) c'est-à-dire le lieu de résidence antérieur est différent de du lieu de résidence actuelle. Si le lieu de résidence antérieure et le lieu de résidence actuelle sont identique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de change de résidence selon la dernière migration ; alors l'individu est considéré un non migrant. Par contre, si la localité de résidence antérieure de l'individu est différente de la localité de résidence actuelle, alors l'individu est considéré migrant. En effet, si la localité de résidence antérieure est dans le territoire national, alors c'est un migrant interne ; par contre si la localité de résidence antérieure est dans un pays étranger alors on parle de migrant international.

### 4.1. DUREE DE RESIDENCE

On mesurait la durée de résidence des migrants de la dernière migration c'est-à-dire en rapport avec le lieu de résidence antérieur et l'installation dans la résidence actuelle. Comme le montre le tableau 23, on observe une différenciation entre les îles pour la durée de résidence des migrants. En effet, on note une migration ancienne à Ndzuwani avec une moyenne de résidence de 16 ans suivi de Mwali avec une moyenne de 15 ans. Par contre, à Ngazidja on observe une migration de durée de résidence faible que les autres îles avec une durée moyenne de résidence de 13 ans dans sa nouvelle résidence. On constate que le migrant passe en moyenne 14 ans depuis son installation dans sa nouvelle résidence.

**Tableau 23 : Répartition des migrants internes par durée de résidence selon l'île**

Durée de résidence	MWALI		NDZUWANI		NGAZIDJA		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Moins 'un an</b>	1022	<b>9,2</b>	5649	<b>12,3</b>	10550	<b>11,5</b>	17221	<b>11,6</b>
<b>1 - 4 ans</b>	3277	<b>29,6</b>	11409	<b>24,8</b>	29293	<b>31,9</b>	43979	<b>29,5</b>
<b>5- 9 ans</b>	2198	<b>19,9</b>	8344	<b>18,1</b>	17948	<b>19,5</b>	28490	<b>19,1</b>
<b>10-14 ans</b>	4513	<b>40,8</b>	20453	<b>44,4</b>	33686	<b>36,7</b>	58652	<b>39,4</b>
<b>15-19 ans</b>	874	<b>7,9</b>	3840	<b>8,3</b>	7029	<b>7,6</b>	11743	<b>7,9</b>
<b>20 et +</b>	2905	<b>26,3</b>	12996	<b>28,2</b>	20182	<b>22,0</b>	36082	<b>24,2</b>
<b>ND</b>	43	<b>0,4</b>	161	<b>0,3</b>	411	<b>0,4</b>	615	<b>0,4</b>
<b>Total</b>	<b>11053</b>	<b>100,0</b>	<b>46016</b>	<b>100,0</b>	<b>91887</b>	<b>100,0</b>	<b>148956</b>	<b>100,0</b>
<b>Durée moyenne (an)</b>	<b>15,1</b>		<b>15,8</b>		<b>13,5</b>		<b>14,3</b>	
<b>Durée médiane (an)</b>	<b>15,6</b>		<b>16,1</b>		<b>14,3</b>		<b>15,0</b>	

La durée de résidence des flux migratoires venant de Maore sont beaucoup plus faible que ceux à l'intérieur des trois autres îles sœurs (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja). En effet, la durée moyenne de résidence de ceux qui viennent à Maore pour s'installer dans les autres îles est de 10 ans. Cela pourrait être expliqué que ces flux sont permanents et le retour vers Maore est aussitôt.

**Tableau 24 : Répartition des migrants venant de Maore par durée de résidence selon l'île**

Durée de résidence	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA	TOTAL
<b>Moins 'un an</b>	22	572	409	<b>1003</b>
<b>1 - 4 ans</b>	58	1069	784	<b>1911</b>
<b>5- 9 ans</b>	62	844	512	<b>1419</b>
<b>10-14 ans</b>	46	1000	670	<b>1717</b>
<b>15-19 ans</b>	12	321	175	<b>508</b>
<b>20 et +</b>	21	309	252	<b>582</b>
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>3485</b>	<b>2376</b>	<b>6049</b>
<b>Durée moyenne</b>	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>9,8</b>	<b>10,0</b>
<b>Durée médiane</b>	<b>12,4</b>	<b>12,6</b>	<b>12,5</b>	<b>12,1</b>

Comme le montre le tableau 25, on observe une différenciation entre les îles pour la durée de résidence des migrants internationaux. On note que le migrant venant de l'étranger passe en moyenne 14,5 ans depuis son installation dans sa nouvelle résidence dans le pays. Cependant, on note également que ceux qui viennent s'installer à Ngazidja la migration est plus récente avec une durée moyenne de 14 ans suivi de Mwali avec 14,8 ans ; par contre à Ndzuwani l'installation est plutôt très ancienne que dans les îles avec une durée moyenne de 16,9 ans.

**Tableau 25 : Répartition des migrants venant des pays extérieurs par durée de résidence selon l'île.**

Durée de résidence	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA	TOTAL
<b>Moins 'un an</b>	45	338	1624	<b>2007</b>
<b>1 - 4 ans</b>	131	812	3390	<b>4332</b>
<b>5- 9 ans</b>	66	578	1876	<b>2520</b>
<b>10-14 ans</b>	180	1530	4010	<b>5721</b>
<b>15-19 ans</b>	25	241	576	<b>842</b>
<b>20 et +</b>	114	1052	2810	<b>3980</b>
<b>Total</b>	<b>422</b>	<b>3258</b>	<b>10900</b>	<b>14580</b>
<b>Durée moyenne (an)</b>	<b>14,8</b>	<b>16,9</b>	<b>13,8</b>	<b>14,5</b>
<b>Durée médiane (an)</b>	<b>15,8</b>	<b>17,5</b>	<b>16,4</b>	<b>16,7</b>

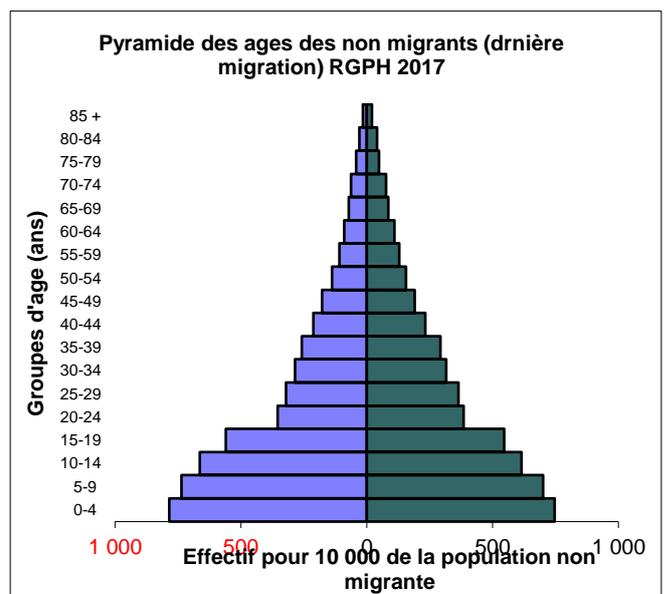
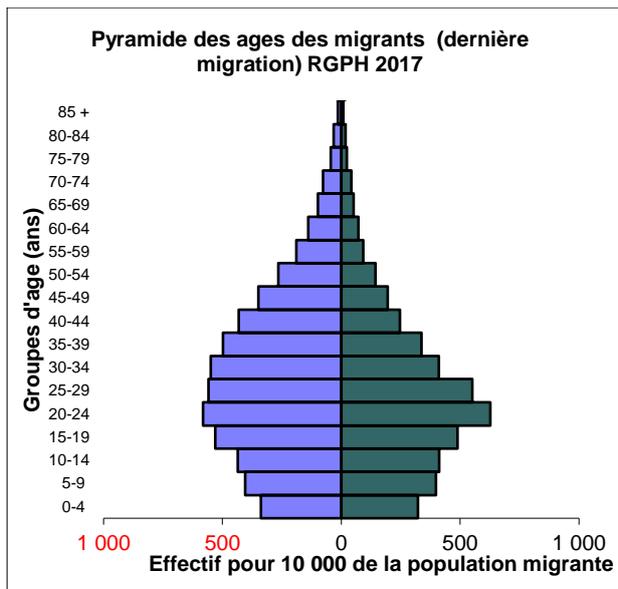
## 4.2. CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION SELON LE STATUT MIGRATOIRE

Il est intéressant d'examiner la structure par âge et par sexe de la population migrante et d'essayer si possible de la comparer avec celle de la population non migrante. Cette approche permet d'apprécier le déséquilibre entre le sexe s'il y en a et de relever les éventuelles irrégularités entre les âges. Le tableau 26 suivant donne la structure par groupe d'âge et par sexe de la population migrante au moment du recensement. La répartition par sexe des migrants montre un nombre plus élevé d'hommes (64 464 hommes contre 51 706 femmes) parmi les migrants, soit 55,5 % de l'ensemble de la population migrante.

**Tableau 26 : Répartition des migrants et non migrants par île et sexe selon les grands groupes d'âge**

Ile	Sexe	Population migrante-Groupe d'âge				Population non migrante-Groupe d'âge			
		00 à 14	15 à 59	60 & +	Total	00 à 14	15 à 59	60 & +	Total
Mwali	Masculin	1163	3913	498	5574	10197	9150	837	20184
	Féminin	1154	3087	260	4501	9619	9160	921	19700
	Total	2317	7000	758	10075	19816	18310	1758	39884
Ndzuwani	Masculin	5479	13805	1845	21129	67047	64526	6709	138282
	Féminin	5310	10234	1132	16676	63171	70082	7625	140878
	Total	10789	24039	2977	37805	130218	134608	14334	279160
Ngazidja	Masculin	7028	28172	2561	37761	54003	71311	11901	137215
	Féminin	6682	22624	1223	30530	51198	77952	15865	145015
	Total	13710	50796	3784	68291	105201	149263	27766	282230
Ensemble	Masculin	13670	45890	4904	64464	131247	144987	19447	295681
	Féminin	13146	35945	2615	51706	123988	157194	24411	305593
	Total	26816	81835	7519	116170	255235	302181	43858	601274

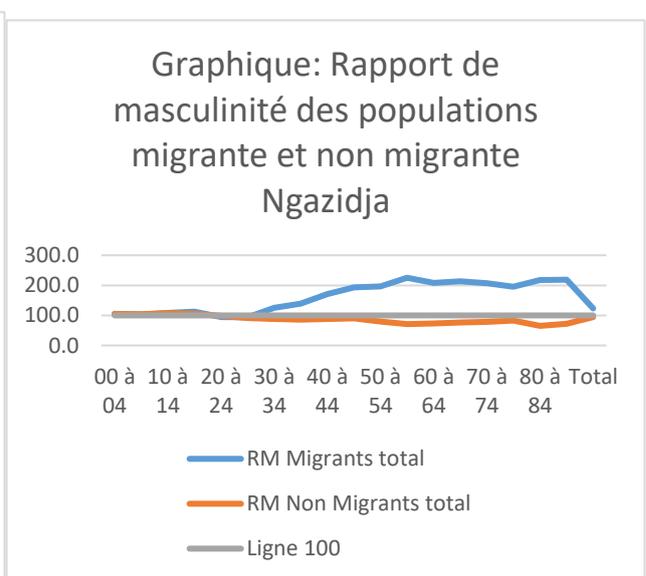
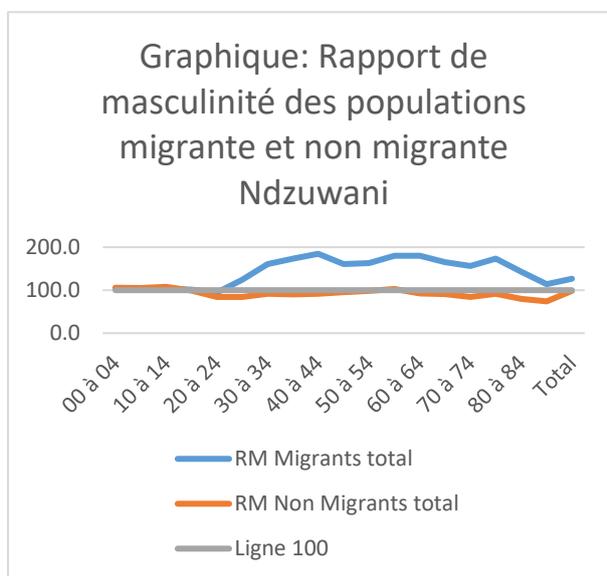
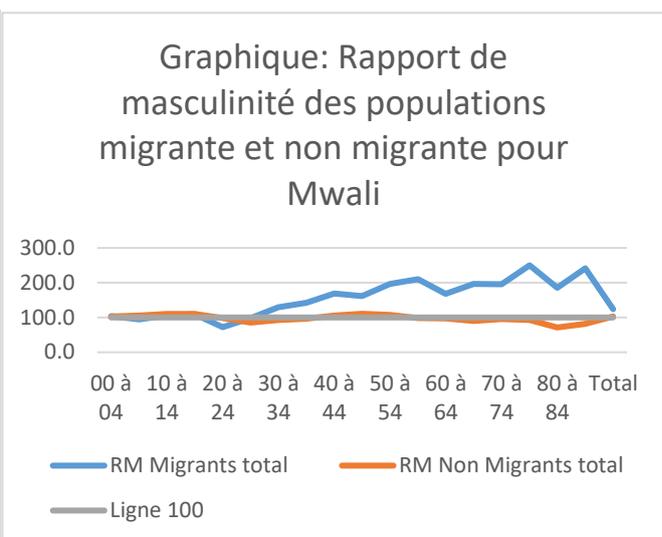
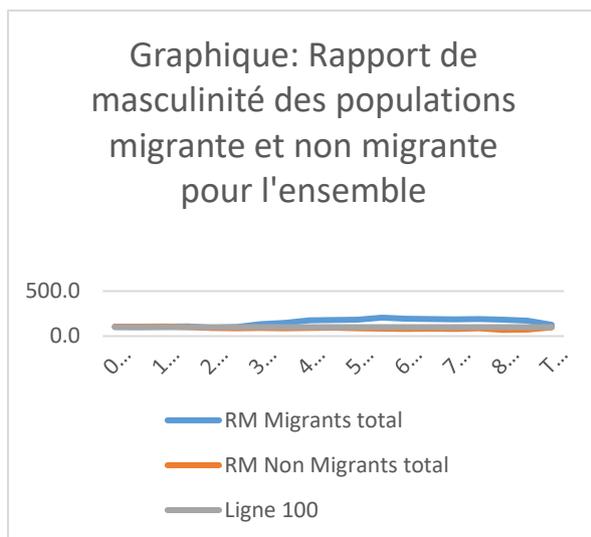
Cette analyse basée sur la répartition de migrantes dernières migrations telles que définis ci-dessus selon le sexe et l'âge, nous permet de comparer les structures par âge et sexe de ces deux sous-populations (migrants et non migrants).



Les deux pyramides des âges nous montrent la structure de de ces populations. En effet, le pyramide des âges des migrants au niveau de 15-59 ans est gonflé, par contre celui de non migrants, on note une base élargie. Ceci pourrait s'expliquer que le phénomène migratoire touche beaucoup plus la population en âge de travailler. On observe également que la population des non migrants est plus jeune avec 24 ans d'âge moyen que la population migrante avec un âge moyen de 29 ans.

On pourra aussi analyser les structures par âge et sexe des migrants pour la dernière migration par île de résidence pour appréhender les différences entre les migrants des différentes îles. Cette situation n'est pas sans conséquence pour les différentes îles du pays. En effet, si les échanges migratoires internes étaient équilibrés (soldes migratoires plus ou moins égaux à zéro), les structures par âge et par sexe des populations résidentes des îles ne seraient pas très déséquilibrées. Mais puisque les comportements migratoires ne sont pas les mêmes au niveau de chaque île, Ngazidja et Mwali sont attractives et Ndzuwani répulsive, les structures des unes en bénéficient pendant que l'autre est dépouillée d'une partie de leur population masculine active ; c'est le cas par exemple de l'île de Ndzuwani.

Ce déséquilibre entre les sexes au profit des hommes s'observe à partir du groupe d'âges 20-24 ans. Il croît en fonction de l'âge. Ces graphiques ci-dessous montrent l'évolution les rapports de masculinité selon l'âge des migrants comparés à ceux des non migrants. et qui sont globalement en dessous pour les non migrants et en dessus pour les migrants de la "ligne de niveau 100". Ces graphiques 4 montrent que les migrations internes aux Comores concernent beaucoup plus le sexe masculin âgé de plus de 25 ans. La différence de la structure entre les sexes pour les migrants et les non migrants s'observe au-delà de 25 ans avec un écart considérable jusqu'aux âges plus élevés, 60 ans et plus.



Cependant, ces graphiques montrent que le phénomène migratoire est beaucoup marqué à Ngazidja et Ndzuwani, cela confirme le caractère plus attractif des migrants à Ngazidja et le plus répulsif des migrants à Ndzuwani. En effet, comme le montre plus haut, Ndzuwani offre le plus de migrants aux autres îles c'est-à-dire ces îles Ngazidja et Mwali voire même Maore, sont devenues attractives des migrants venant de Ndzuwani.

### 4.3. LES MIGRANTS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Plusieurs études sur les migrations ont montré que les migrants sont généralement plus scolarisés ou plus instruits que les non migrants. Il s'agit dans cette étude de voir le niveau d'instruction des migrants et des non migrants pour confirmer ou infirmer ce constat.

Tableau 27 : Proportions des migrants internes et des non migrants selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Migrants			Non Migrants		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Aucun	2,2	2,1	2,5	2,3	2,1	2,5
Préscolaire	4,4	4,1	4,9	9,3	9,3	9,3
Primaire	27,9	28,6	26,9	33,4	35,2	31,6
Collège	21,3	21,7	20,7	22,3	22,2	22,5
Lycée	17,8	18,0	17,6	13,2	13,4	13,1
Supérieur	18,1	17,9	18,4	8,8	9,3	8,3
Ecole coranique	8,3	7,7	9,0	10,6	8,5	12,6
Total	100	100	100	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

En effet, d'après le tableau 27, on constate que la proportion des migrants ayant aucun niveau d'instruction ou ayant un niveau préscolaire par rapport aux migrants et celle des non migrants est faible. Cependant, on observe que les proportions des niveaux primaire, collège et école coranique des non migrants sont supérieures à celles des migrants, par contre on note que les proportions des niveaux lycée et supérieur des migrants sont supérieures que celles des non migrants. Cette proportion élevée pour les non migrants au primaire et collège, peut s'expliquer comme suit :

1. En matière de quête d'emploi, le niveau d'instruction "primaire" offre moins de possibilités ;
2. L'effet des jeunes qui fréquentent encore l'école primaire. En fait, avec l'extrême jeunesse de la population comorienne et l'accès universel à la scolarisation pour tous les enfants, la proportion de ces derniers qui fréquentent doit effectivement être importante dans la population non migrante.

Par ailleurs, on peut remarquer que plus le niveau d'instruction augmente et plus la proportion des migrants, comparée à celle des non migrants, devient élevée : les migrants sont proportionnellement plus instruits que les non migrants. On note en plus, que pour les migrants, les hommes sont plus instruits que les femmes dans certains niveaux d'instruction : les proportions de niveau primaire, collège et lycée des hommes sont supérieures pour les hommes par rapport aux femmes. Par contre pour les non migrants, on observe le contraire, en général que les proportions de femmes selon le niveau d'instruction sont supérieures que celles des hommes.

#### 4.4. LES MIGRANTS SELON LEUR ETAT MATRIMONIAL

L'analyse de l'état matrimonial des migrants et des non migrants permettra de faire des comparaisons sur les caractéristiques des migrants. En effet, le tableau 28 suivant montre qu'au niveau de la population migrante, les proportions des mariés (hommes comme femmes) sont relativement plus fortes que celles correspondant aux non migrants. Dans la population des migrants, les mariés représentent 59,3 % (hommes 60 % et femmes 58,5%) contre 50,3% dans celles des non migrants (hommes 46,3% et femmes 53,9%).

Tableau 28 : Proportion des migrants et des non migrants selon leur état matrimonial

Etat matrimoniale	Migrants			Non Migrants		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Célibataire	36,0	37,6	33,9	42,8	51,0	35,4
Marié monogame	53,2	55,1	50,8	44,7	43,1	46,0
Marié polygame	6,1	4,9	7,7	5,6	3,2	7,9
Veuf/veuve	1,6	0,5	2,9	3,3	0,6	5,7
Divorcé(e)	3,1	1,9	4,7	3,6	2,1	5,0
Total	100	100	100	100	100	100

En ce qui concerne les monogames et les polygames, on constate que les proportions des migrants sont supérieures de celles des non migrants ; Par contre les proportions de célibataires des non migrants sont supérieures de celles de migrants. Cependant, ces proportions selon le sexe, on observe que celles des hommes célibataires et monogames sont supérieures à celles des femmes. Comme le montre le tableau 28 les migrants, les proportions des monogames sont importantes que celles des non migrants, par contre on constate l'inverse au niveau des célibataires. Ce qui montre que cette caractéristique n'est pas propre aux migrants. On pourrait penser que les migrations aux Comores sont plus une affaire des mariés. Cette situation mérite une attention particulière. Elle explique donc la proportion plus importante des migrants âgés de 15-59 ans.

#### 4.5. ACTIVITES ECONOMIQUES DES MIGRANTS ET NON MIGRANTS

Comme le montre le tableau 29, il ressort que la population active occupée de 15 ans ou plus représente 66,2% de la population migrante contre 41% de celle de la population non migrante. Par ailleurs, le chômage touche beaucoup plus la population migrante (10%) que la population non migrante avec une proportion de 7,5% de la population concernée. On observe l'inverse du côté de la population inactive, c'est la population non migrante qu'on a le plus que dans la population migrante. Par exemple, on a une proportion de 36,1% d'inactifs dans la population non migrante contre 3,9% dans la population migrante.

Tableau 29 : Répartition des migrants et non migrants par occupation économique selon l'île et le sexe (interne)

Situation dans l'occupation	Migrant			Migrant		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Occupé	66,2	80,2	46,1	41,0	51,5	31,5
Chômeur (BIT)	0,6	0,5	0,7	0,3	0,3	0,3
Chômeur (sens large)	10,0	8,2	12,4	7,5	7,2	7,8
Quête d'emploi (sens large)	6,3	4,3	9,4	4,8	3,9	5,7
Quête d'emploi (BIT)	2,6	2,0	3,5	1,7	1,8	1,7
Femme/mère au foyer	9,3	0,4	22,1	7,6	0,0	14,5
Retraité/Rentier	1,0	1,4	0,5	0,9	1,3	0,6
Autre inactif	3,9	3,1	5,2	36,1	34,1	37,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au regard des données du Tableau 30, il ressort que dans l'ensemble que dans la population migrante les travailleurs indépendants et les salariés sont plus importants que dans la population de non migrants. Par ailleurs dans ces deux catégories de statut dans l'occupation, les proportions des hommes sont plus importantes que chez les femmes pour ces deux sous populations. En effet, on note que quel que soit le sexe, les indépendants sont les plus fréquemment rencontrés suivi des salariés : les proportions des indépendants sont respectivement 23% chez les migrants et 22,3% chez les non migrants. Ce groupe est dominé par les hommes avec 28,3% chez les migrants et 26,6% chez les non migrants.

Les salariés quelques soient employé permanent ou temporaire sont plus important chez la population migrante qu'en chez la population non migrante. En outre, il est à remarquer que les femmes sont importantes dans la catégorie des salariés dans la population migrante (10,1%) que dans la population non migrante (6,1%).

Tableau 30 : Répartition des migrants et non migrants par statut dans l'occupation selon l'île et le sexe (interne)

Statut dans l'occupation	Migrants			Non Migrants		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Travailleur indépendant	23,0	28,3	16,1	22,3	26,6	18,4
Employeur/Patron	2,5	3,4	1,3	1,6	2,5	0,8
Salarié/Employé permanent	12,5	16,1	7,7	7,1	9,7	4,7
Salarié/Employé temporaire	4,7	6,4	2,4	2,8	4,3	1,4
Apprenti	0,6	0,7	0,5	0,4	0,6	0,2
Domestique	0,2	0,1	0,4	0,2	0,1	0,3
Aide familial	1,5	1,3	1,6	1,7	1,5	2,0
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Non déterminé	9,9	10,1	9,5	9,3	10,0	8,6
Sans application	45,1	33,4	60,5	54,5	44,5	63,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Une répartition par secteur d'activités des actifs occupés de ces deux catégories de populations montre une prédominance du secteur tertiaire avec 56,7% chez les migrants et 43,2% chez la population non migrante. Comme le montre le tableau 21, le secteur tertiaire est suivi par le secteur primaire avec 23,2% chez les migrants et 38,7 % chez les non migrants. Ceci pourrait s'expliquer que dans le secteur primaire ce sont les locaux (non migrants) qui possèdent les infrastructures pour l'activité dans ce secteur.

Nous observons aussi d'après les résultats du tableau 21 ci-dessous que le secteur tertiaire occupe un peu plus les femmes (64,9%) et les hommes (53,5%) chez la population migrante contre 44,1% pour les femmes et 42,7% pour les hommes chez la population non migrante. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans ce secteur surtout dans le petit commerce et ce phénomène est dominant dans la population migrante.

Tableau 31 : Répartition des migrants et non migrants par branche d'activité selon l'île et le sexe (interne)

Branche d'activité	Migrants			Non Migrants		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Secteur Primaire	23,5	23,6	23,1	38,7	35,1	44,0
Secteur Secondaire	19,8	22,9	12,0	18,0	22,2	12,0
Secteur Tertiaire	56,7	53,5	64,9	43,2	42,7	44,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## CHAPITRE V. LA POPULATION URBAINE AUX COMORES

L'urbanisation aux Comores et dans la plupart des pays africains s'est imposée en tant que phénomène démographique avant même que le concept de « fait urbain » n'ait réussi à poser l'évidence des différentes conceptions de la ville. Si le concept de ville reste vague, en retour le processus d'urbanisation demeure rapide et s'explique par un processus de changement socio-économique, démographique et politique.

L'Union Comores avait ainsi en 2017, une population de 758 316 habitants. Cette population essentiellement jeune vivait à 69 % en milieu rural et 31 % en milieu urbain. La population urbaine c'est la population vivant en ville avec tous ces corollaires.

### 5.1.TAUX D'URBANISATION

Le taux d'urbanisation est la proportion de personnes vivant en ville, c'est-à-dire il se calcule en rapportant l'effectif de la population urbaine sur l'ensemble de la population totale. Le taux d'urbanisation d'un pays est une marque importante de sa modernisation ou bien de la volonté d'apporter les infrastructures modernes dans les localités. Du moment que le taux d'urbanisation aux Comores est encore très bas, et sans parler de la trop petite ampleur des villes, le développement inégal est marquant d'une île à une autre. En augmentant le nombre des villes (petites et moyennes), il faut accroître celui des grandes villes et améliorer leur qualité.

IL ressort du tableau 32 que le degré d'urbanisation est beaucoup marqué à Mwali que Ngazidja ou Ndzuwani. Dans ces dernières, plus de 70% de la population résident en zone rurale. Cependant, il est plus important que l'urbanisme se fasse par l'extension des villes plutôt que par l'intégration des localités environnant dans la ville. En effet, il serait difficile de voir la limite géographique entre certaines villes et les localités environnant. Par exemple, le gouvernement a l'intention de créer la grande agglomération de Moroni qui va regrouper trois préfectures (Ntsoudjini, Moroni (Bambao) et Mitsoudje).

Tableau 32 :Proportion de la population de l'île et le milieu de résidence

Ile	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Mwali</b>	26 854	52,1	24 713	47,9	51 567	100
<b>Ndzuwani</b>	96 386	29,4	230 996	70,6	327 382	100
<b>Ngazidja</b>	112 522	29,7	266 845	70,3	379 367	100
<b>Ensemble</b>	235 762	31,1	522 554	68,9	758 316	100

## 5.2. EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE AUX COMORES

Chaque pays a sa propre définition statistique de ce qu'il convient de considérer comme une ville, et, partant de là, une population urbaine. La population urbaine est passée de 71 655 habitants en 1980 à 130 507 en 1991 et de 160 862 citadins en 2003 pour se retrouver à 235762 habitants en 2017. Quelles évolutions et quelles caractéristiques présentent cette population ? L'analyse des données du recensement de la population et de l'habitation de 2017 permettra de mieux comprendre les phénomènes à la base de cette évolution.

L'intérêt du Taux d'accroissement urbain est de fournir une indication sur le taux de croissance urbaine sur une période donnée ; Et la comparaison de deux Taux d'accroissement urbain permet, par suite, de comparer les fluctuations de l'urbanisation observée relativement à deux périodes. Comme le montre le tableau 33, en 2017, le taux d'accroissement du milieu urbain est plus important que celui du milieu rural dans l'ensemble sauf à Mwali. Mais on note parallèlement que l'urbanisation avait perdu de vitesse au cours de la période 1991-2003 ; par contre on observe une reprise de croissance au cours de la période 2003-2017.

Tableau 33 : Evolution des taux d'accroissement annuels moyens des populations totale, urbaine et rurale

ILE / MILIEU	Effectifs				Taux d'accroissement annuel moyen (%)		
	1980	1991	2003	2017	1980-1991	1991-2003	2003-2017
<b>Mwali</b>	16536	24918	35751	51567	3,8	3,1	2,7
<b>Urbain</b>	5412	12398	19581	26854	7,8	3,9	2,3
<b>Rural</b>	11124	12520	16170	24713	1,1	2,2	3,1
<b>Ndzuwani</b>	135958	192568	243732	327382	3,2	2,0	2,1
<b>Urbain</b>	38596	60816	69810	96386	4,2	1,2	2,3
<b>Rural</b>	97362	131752	173922	230996	2,8	2,3	2,0
<b>Ngazidja</b>	182656	235698	296177	379367	2,3	1,9	1,8
<b>Urbain</b>	27647	57293	71471	112522	6,8	1,9	3,3
<b>Rural</b>	155009	178405	224706	266845	1,3	1,9	1,2
<b>Comores</b>	335150	453184	575660	758316	2,8	2,0	2,0
<b>Urbain</b>	71655	130507	160862	235762	5,6	1,8	2,8
<b>Rural</b>	263495	322677	414798	522554	1,9	2,1	1,7

Comme le montre le tableau 34, le phénomène d'urbanisation s'accélère. En effet, l'évolution du poids de la population urbain est généralement en hausse permanent de 2003 (28%) à 2017 (31%). Par ailleurs c'est en Mwali que ce phénomène est en recul : il est passé de 54,8% en 2003 à 52,1% en 2017. En revanche, Ngazidja et Ndzuwani ont connu une augmentation du poids de l'urbain. Ceci s'expliquerait par la considération de certains villages comme ville en 2017 à Ngazidja et Ndzuwani : par exemple Ntsaweni à

Ngazidja et Moya à Ndzuwani qui étaient des villages, sont érigés en villes en 2017, en devenant des capitales de préfectures.

Par ailleurs, on constate un phénomène d'augmentation de territoire des villes de tel sorte qu'on a l'impression qu'elles ont absorbé certains villages environnants. En effet, on ne voit pas la différence entre ces villes et les villages environnant en matière d'infrastructures, d'habitation et de conditions de vie des ménages. Par exemple, on n'arrive pas à voir la limite géographique entre Fomboni et Mboigoma à Mwali, Mutsamudu et Pagé à Ndzuwani, puis Moroni et les villages environnant (Mapvigouni, Mdé). Donc si on intègre les populations de ces villages environnant dans la population urbaine, le poids et la croissance de cette population seront énormes.

Tableau 34 : Evolution de la population urbaine de 1980 à 2017

ILE / MILIEU	Effectifs				Pourcentage (%)			
	1980	1991	2003	2017	1980	1991	2003	2017
<b>Mwali</b>	16536	24918	35751	51567	4,9	5,5	6,2	6,8
<b>Urbain</b>	5412	12398	19581	26854	32,7	49,8	54,8	52,1
<b>Rural</b>	11124	12520	16170	24713	67,3	50,2	45,2	47,9
<b>Ndzuwani</b>	135958	192568	243732	327382	40,6	42,5	42,3	43,2
<b>Urbain</b>	38596	60816	69810	96386	28,4	31,6	28,6	29,4
<b>Rural</b>	97362	131752	173922	230996	71,6	68,4	71,4	70,6
<b>Ngazidja</b>	182656	235698	296177	379367	54,5	52	51,4	50,0
<b>Urbain</b>	27647	57293	71471	112522	15,1	24,3	24,1	29,7
<b>Rural</b>	155009	178405	224706	266845	84,9	75,7	75,9	70,3
<b>Comores</b>	335150	453184	575660	758316	100	100	100	100
<b>Urbain</b>	71655	130507	160862	235762	21,4	28,8	27,9	31,1
<b>Rural</b>	263495	322677	414798	522554	78,6	71,2	72,1	68,9

### 5.3. RAPPORT DE LA POPULATION URBAINE SUR LA POPULATION RURALE DE 1980 A 2017

En calculant dans le tableau 33 le rapport urbain sur rural, appelé également indice de disparité urbain/rural, cela permet d'avoir la part réservée à l'attraction des villes. Il en ressort que plus cet indice s'éloigne de 1 vers les valeurs supérieures, plus le poids de l'urbain est plus grand que celui du rural, indiquant une attraction de l'urbain plus forte.

De même, plus cet indice s'éloigne de 1 vers les valeurs inférieures, plus le poids de l'urbain est plus petit que celui du rural, indiquant une répulsion de l'urbain plus forte. On note que cet indice est de plus en plus grand à Mwali et passe au-dessus de la valeur 1, ce qui montre l'attractivité des zones urbaines dans cette île. Par contre, on note cet indice reste très inférieur à la valeur 1 à Ndzuwani et Ngazidja ; ce qui montre que ces deux îles sont plus rurales en termes du poids de la population. Cependant, l'évolution de ce rapport montre l'attraction des zones urbaines augmentent partout dans les îles.

Tableau 35 : Evolution des rapports de migrants du milieu urbain et ceux du milieu rural

ILES	Rapport Urbain/Rural			
	1980	1991	2003	2017
<b>Mwali</b>	0,4865	0,9903	1,21095	1,0866
<b>Ndzuwani</b>	0,3964	0,4616	0,40139	0,4173
<b>Ngazidja</b>	0,1784	0,3211	0,31806	0,4217
<b>Comores</b>	0,2719	0,4045	0,38781	0,4512

#### 5.4. RAPPORT DE MASCULINITE EN MILIEU URBAIN ET EN MILIEU RURAL

Il s'agit de faire le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes, selon le milieu de résidence. A la naissance, il est de 105 garçons pour 100 filles. Une valeur inférieure à 100 indique que les filles sont plus nombreuses que les garçons ; une valeur supérieure à 100 indique que les garçons sont plus nombreux que les filles. Ceci permet de déterminer le milieu qui regorge plus d'individus de sexe féminin ou de sexe masculin. La présence prononcée d'un sexe par rapport à l'autre peut s'expliquer par des raisons économiques, sociales, etc.

Tableau 36 : Rapport de masculinité de l'île et le milieu de résidence

ILE / MILIEU	Effectifs			Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin	Total	
<b>Mwali</b>	26 620	24 947	51 567	106,7
<b>Urbain</b>	13 843	13 011	26 854	106,4
<b>Rural</b>	12 777	11 936	24 713	107,0
<b>Ndzuwani</b>	165 110	162 272	327 382	101,7
<b>Urbain</b>	48 375	48 011	96 386	100,8
<b>Rural</b>	116 735	114 261	230 996	102,2
<b>Ngazidja</b>	190 082	189 285	379 367	100,4
<b>Urbain</b>	56 826	55 696	112 522	102,0
<b>Rural</b>	133 256	133 589	266 845	99,8
<b>Comores</b>	381 812	376 504	758 316	101,4
<b>Urbain</b>	119 044	116 718	235 762	102,0
<b>Rural</b>	262 768	259 786	522 554	101,1

On observe dans le tableau 36 qu'aux Comores, il y a d'une façon générale plus d'hommes que de femmes. En effet, on note un rapport de masculinité de 101,4% dans l'ensemble du pays dont 102 % en milieu urbain contre 101,1 % en milieu rural. Un plus grand nombre d'hommes par rapport aux femmes est observé plus en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, on note le contraire à Ngazidja dans son milieu rural c'est-à-dire on observe plus de femmes que d'hommes ! Ceci pourrait s'expliquer par l'exode ou la migration sélective dans les zones rurales qui touchent beaucoup les hommes que les femmes.

## 5.5. POPULATION SELON LA TAILLE DES LOCALITES

Comme le montre le tableau 37, 126 localités ont des effectifs de moins de 1000 habitants (< 500 + [500 - 1000[) et représentent 2,1 % de la population totale résidente du pays.

Tableau 37 : Répartition de la population résidente par catégorie de villages selon l'île.

Taille Des localités /habitants	Comores		Mwali		Ndzuwani		Ngazidja	
	Pop	Localités	Pop	Localités	Pop	Localités	Pop	localités
< 500	15 953	52	2 104	7	2 906	11	10 943	34
[500 - 1000[	54 501	74	2 592	3	7 582	10	44 328	61
[1000 - 1500[	58 126	48	3 690	3	8 807	9	45 628	36
[1500 - 2000[	56 849	32	1 746	1	23 729	13	31 373	18
[2000 - 2500[	72 685	33	6 667	3	19 572	9	46 446	21
[2500 - 3000[	49 339	18	2 942	1	16 330	6	30 068	11
[3000 - 3500[	39 049	12	6 620	2	12 966	4	19 463	6
[3500 - 4000[	33 551	9	3 676	1	22 139	6	7 735	2
[4000 - 4500[	29 891	7	4 240	1	12 678	3	12 973	3
[4500 - 5000[	24 512	5	0	0	14 894	3	9 618	2
5000 et plus	323 862	29	17 291	1	185 780	20	120 792	8
<b>TOTAL</b>	<b>758 316</b>	<b>319</b>	<b>51 567</b>	<b>23</b>	<b>327 382</b>	<b>94</b>	<b>379 367</b>	<b>202</b>

On note également que Mwali et Ngazidja sont composées généralement par de petits villages : 10 villages et 95 villages des localités ont moins de 1000 habitants respectivement à Mwali et à Ngazidja. Par contre à Ndzuwani, on observe les localités qui comptent beaucoup d'habitants : 20 des localités ont des effectifs de plus de 5000

habitants, qui représentent 56,7% de la population de l'île. On observe 1 localité et 8 localités ont plus de 5000 habitants respectivement à Mwali et à Ngazidja. Ces localités représentent 31,8 % et 33,5 % de la population respectivement de Ngazidja et de Mwali.

Comme le montre le tableau 38, on note 16 localités à Ndzuwani qui ont un effectif de plus de 5000 habitants en 2017 contre 16 en 2003, 10 en 1991 et 5 en 1980. Par contre à Mwali, une seule localité (Fomboni) qui dépasse les 5000 habitants dans cette période ; à Ngazidja, on note 4 localités en 2003 contre 3 en 1991 et 2 en 1980.

Tableau 38 : Évolution des effectifs des localités de plus de 5 000 habitants de 1980 à 2017

RGPH80		RGPH91		RGPH03		RGPH17	
Localités	Effectifs	Localités	Effectifs	Localités	Effectifs	Localités	Effectifs
<b>Mwali</b>	<b>5 412</b>	<b>Mwali</b>	<b>8 615</b>	<b>Mwali</b>	<b>12 881</b>	<b>Mwali</b>	<b>17 291</b>
Fomboni	5 412	Fomboni	8 615	Fomboni	12 881	Fomboni	17 291
<b>Ndzuwani</b>	<b>38 596</b>	<b>Ndzuwani</b>	<b>79 123</b>	<b>Ndzuwani</b>	<b>127 085</b>	<b>Ndzuwani</b>	<b>192 830</b>
Domoni	7 147	Domoni	10 168	Domoni	10 073	Domoni	12 262
Ouani	6 936	Ouani	7 134	Ouani	8 841	Ouani	10 073
Mutsamudu	12 524	Mutsamudu	16 540	Mutsamudu	20 828	Mutsamudu	26 313
Tsembeho	6 578	Tsembeho	8 096	Tsembeho	8 102	Tsembeho	12 590
Sima	5 411	Sima	7 270	Sima	7 702	Sima	8 737
		Koni Djodjo	5 044	Koni Djodjo	7 219	Koni Djodjo	10 712
		Adda Daouéni	6 171	Adda Daouéni	6 943	Adda Daouéni	11 449
		Ongojou	6 487	Ongojou	5 072	Ongojou	6 306
		Mirontsi	7 126	Mirontsi	8 789	Mirontsi	11 955
		Bazimini	5 087	Bazimini	6 485	Bazimini	8 218
				Ngadzalé	5 857	Ngadzalé	5 524
				Mrémani	5 476	Mrémani	5 470
				Barakani	5 507	Barakani	7 034
				Jimlimé	5 380	Jimlimé	6 140
				Dindri	6 462	Dindri	10 364
				Moya	8 349	Moya	8 986
						Page	5 917
						Bazimini	8 218
						Koki	6 366
						Koni Ngani	5 170
						Bambao tsanga	5 026

<b>Ngazidja</b>	<b>22 685</b>	<b>Ngazidja</b>	<b>40 665</b>	<b>Ngazidja</b>	<b>58 005</b>	<b>Ngazidja</b>	<b>112 090</b>
Moroni	17 267	Moroni	29 916	Moroni	40 050	Moroni	74 749
Iconi	5 418	Iconi	5 191	Oukazi	6 155	Oukazi	6 383
		Oukazi	5 558	Iconi	6 032	Iconi	5 474
				Mbéni	5 768	Mbéni	5 128
						Mvouni	5377
						Mde	6520
						Nkourani Sima	8459

On note une augmentation de villes et villages qui ont plus de 5000 habitants. Cependant, plusieurs centres urbains comptent moins de 5000 habitants. Par exemple à Ngazidja, seuls trois (3) centres urbains sur neuf (9) qui comptent plus de 5000 habitants. Par contre à Ndzuwani huit (8) centres urbains sur neuf (9) comptent plus de 5000 habitants.

Moroni, Mutsamud et Fomboni sont les trois principaux centres urbains du pays. L'urbanisation reste polarisée par ces trois milieux. Moroni est urbanisé à 31,7%, Mutsamudu à 11,2% et Fomboni à 7,3%. Ces trois centres urbains représentent 50,2% de la population urbaine en 2017.

Comme le montre le tableau 39, on note une baisse de l'urbanisme durant la période 1991-2003 pour les capitales des îles ; par contre le seul centre urbain de Moroni a connu un rebond de croissance de 2003-2017 avec un accroissement de 4,6% et Mustamudu une stagnation de 1991-2003 et 2003-2017 avec 1,7% et une baisse à Fomboni entre 1991-2003 (2,9%) à 2003-2017 (2,1%).

Tableau 39 : Evolution de la population des trois capitales des Comores

Ville	Effectif				Taux d'accroissement intercensitaire		
	1980	1991	2003	2017	1980 - 1991	1991 - 2003	2003 - 2017
Moroni	17 267	29 916	40 050	74 749	4,0%	2,1%	4,6%
Mutsamudu	12 524	16 540	20 828	26 313	2,0%	1,7%	1,7%
Fomboni	5 412	8 615	12 881	17 291	3,4%	2,9%	2,1%

## 5.6. EXODE RURAL

Le déplacement de la population du milieu rural vers le milieu urbain n'est plus un secret de polichinelle. Puisque toutes les infrastructures administratives des services publics et les opportunités d'emploi sont concentrés dans les trois capitales des îles et ensuite les autres centres urbains, la majorité des mouvements migratoires est dirigée vers ces milieux urbains, d'où un exode rurale massif dans le pays.

Comme la montre le tableau 40, la majorité de l'exode rural de la migration de durée de vie de l'île de Mwali vient vers Fomboni, la capitale de l'île, par exemple l'exode rural de la préfecture de Nioumachouoi vient à Fomboni (70,9%). Par contre par rapport aux deux autres îles, l'exode rural va vers la capitale fédérale, Moroni. En effet, pour toutes les préfectures de ces deux îles, plus de la moitié va vers Moroni, le plus élevé à Ndzuwani est la préfecture de Mutsamudu avec 74, 1% suivi de la préfecture de Sima (67,2%), tout comme à Ngazidja, il y a les préfectures de Koimbani et de Dembeni que 94,9% leur exode rural va à Moroni. D'une façon globale l'exode rural va à Moroni avec 77,7% suivi 4,1% vers Fomboni et 3,4% vers Mutsamudu. Cependant, si on observe l'ensemble de cet exode rural, les trois capitales de trois îles accueillent 85,1% de ces migrants.

On note également que Moroni, la destination principale des migrants de certaines zones rurales de préfectures ; ces individus viennent principalement à des préfectures de Moroni (Bambao) (16,9%), Dembeni (11,1%), Foumbouni (10,1%), Koimbani (9,7%), Mbeni (9,7%) et Mremani (9,0%). Par contre à Mutsamudu, l'exode rural vient des préfectures Nyumakele (39,8%) suivi de 13,4% de Domoni et 12,8% de Moroni (Bambao) à Ngazidja. A Fomboni, l'exode rural vient des préfectures Nyumachoua avec 28,4%, 19,3% de Fomboni, 13,0% de Domoni-Ndzuwani et 11,9% à Wanani.

Tableau 40: Migrations des zones rurales des préfectures vers les centres urbains selon la migration durée de vie

Rural des préfectures	Moroni	Autres Urbains Ngazidja	Mutsamudu	Autres Urbains Ndzuwani	Fomboni	Autres urbains Mwali	Total
Fomboni	194	7	22	6	267	48	544
Nioumachouoi	88	4	20	4	394	46	556
Wanani	98	10	11	3	165	59	346
Mutsamudu	668	7	84	79	33	30	901
Ouani	620	18	89	122	76	57	982
Domoni	766	50	152	473	180	65	1686
Mremani	2345	85	450	719	60	210	3869
Sima	425	6	61	67	41	32	632
Moya	679	24	86	449	6	6	1250
Moroni	4437	868	145	269	126	51	5896
Mitsoudje	1526	75	1	3	2	5	1612
Dembeni	2912	143	2	2	2	7	3068
Foumbouni	2638	161	0	0	19	14	2832
Koimbani	2529	127	5	0	1	4	2666
Mbeni	2539	237	0	0	3	1	2780
Mitsamihouli	1694	102	0	0	0	4	1800
Tsaoueni	980	84	2	0	2	0	1068
Ntsoudjini	1048	159	1	2	8	4	1222
<b>Total</b>	<b>26186</b>	<b>2167</b>	<b>1131</b>	<b>2198</b>	<b>1385</b>	<b>643</b>	<b>33710</b>

En ce qui concerne l'analyse par rapport à la dernière migration, on observe que l'exode rural se manifeste un peu différemment. Comme la montre le tableau 41, on observe la majorité de l'exode rural de l'île de Mwali vient vers Fomboni, la capitale de l'île avec l'exode rural des préfectures de l'île Nioumachouoi (72,3%), suivi de Fomboni (51,9%) et de Wanani (43,8%). Par contre par rapport deux autres îles, l'exode rural va vers la capitale fédérale, Moroni. En effet, toutes les préfectures à Ndzuwani, plus de 39% de l'exode rural des préfectures de cette île viennent à Moroni. On note également que dans les préfectures de Ngazidja, plus 80% de l'exode rural vient vers Moroni, sauf, la préfecture de Moroni (Bambao) avec 20,3%. D'une façon globale l'exode rural va à Moroni avec 72,0% suivi 5,5% vers Fomboni et 4,4% vers Mutsamudu. Cependant, si on observe l'ensemble de cet exode rural, les trois capitales de trois îles accueillent 82% de ces migrants des campagnes.

On observe également dans le tableau 41 que dans la capitale fédérale Moroni, destination principale des migrants de certaines zones rurales de préfectures, ces individus viennent principalement des préfectures de Dembeni (13,1%), Foumbouni (12,1%), Koimbani (11,8%), Mbeni (11,2%) et Mremani (9,2%). Par contre à Mutsamudu, l'exode rural vient des préfectures Mremani (33,2%) suivi de 20,5% de Moroni (Bambao), 11,5% de Domoni et 10,1% d'Ouani. A Fomboni, l'exode rural vient des préfectures Nyumachoua avec 26,0%, 19,6% de Moroni (Bambao) Ngazidja, 18,7% de Fomboni et 11,1% de Domoni.

Tableau 41 : Migrations des zones rurales des préfectures vers les centres urbains selon la dernière migration

Préfecture de résidence antérieure	Moroni	Autres Urbains Ngazidja	Mutsamudu	Autres Urbains Ndzuwani	Fomboni	Autres Urbains Mwali	Total
Fomboni	177	0	21	7	321	92	618
Nioumachouoi	72	7	21	5	447	66	618
Wanani	95	12	8	16	168	85	384
Mutsamudu	634	4	124	88	28	45	923
Ouani	578	16	138	187	75	59	1053
Domoni	649	38	157	569	190	64	1667
Mrémani	2067	46	453	526	43	219	3354
Sima	397	0	60	88	48	48	641
Moya	656	8	83	115	6	5	873
Moroni	634	776	280	926	337	172	3125
Mitsoudje	1669	102	1	2	9	7	1790
Dembeni	2923	147	0	2	1	9	3082
Foumbouni	2707	170	1	2	23	19	2922
Koimbani	2646	124	5	4	4	7	2790
Mbeni	2513	261	11	1	4	1	2791
Mitsamihouli	1794	154	0	0	0	6	1954
Ntsaweni	1071	94	0	0	1	1	1167
Tsoudjini	1092	223	1	2	13	7	1338
Total	22374	2182	1364	2540	1718	912	31090

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2017 aux Comores constitue bien, une source très riche de données quantitatives sur les migrations et l'urbanisation, notamment les migrations internes qui semblent affecter les différentes régions du pays. Les flux migratoires internes montrent une mobilité très intense et permanente entre les villages et les grandes villes surtout les capitales des îles, Moroni, Mutsamudu et Fomboni. On note le caractère attractif de la migration interne de Ngazidja et Mwali ; par contre l'île de Ndzuwani est plutôt répulsive. En effet, on observe que 70,5% des entrants viennent à Ngazidja, suivi 18,4% à Mwali et 11,1% à Ndzuwani. Par contre, 73,7% des sortants viennent de Ndzuwani, suivi 17,4% de Mwali et 8,9% à Ngazidja.

Ceux qui sortent de Ndzuwani, viennent principalement des préfectures de Mremani, Mutsamudu et Moya. Il nous semble que la pression et le manque de terres cultivables a sans doute un effet déterminant sur le caractère répulsif de l'île de Ndzuwani, la plus densément peuplée des trois. Cependant, les principales préfectures qui accueillent le plus de migrants sont les suivantes : Wanani et Nioumachouï à Mwali et Moroni (Bambao) et Ntsoudjini à Ngazidja. L'attraction de ces deux îles est différente, Mwali offre beaucoup de terres cultivables et fertiles et par contre Ngazidja, est la capitale fédérale, Moroni et ses alentours, qui attirent les migrants pour l'offre des petits boulots, surtout le commerce et le travail dans les services publics du pays.

On observe la prédominance des échanges migratoires entre d'une part Ngazidja, Ndzuwani et Mwali et d'autre part Maore. Cette migration est très motivée par les bonnes conditions de vie à Maore qui est sous administration française. La situation difficile du niveau de vie dans les trois îles sous souveraineté comorienne pousse les comoriens à aller chercher une meilleure vie dans l'île sœur de Maore.

La migration internationale est toujours influencée par l'histoire des Comores. Les échanges migratoires sont principalement avec Madagascar, la France et parfois les pays de l'Est de l'Afrique comme la Tanzanie et le Kenya. Cette migration est dominée par les pays voisins des Comores et le pays colonisateur. Après ce noyau de pays d'échange de migrants, on observe les pays arabes et les pays francophones d'Afrique avec une migration scolaire pour les élèves/étudiants comoriens. L'immigration internationale est constituée principalement de comoriens en retour dans leur pays.

En analysant les principales caractéristiques des migrants, on a apprécié le comportement migratoire des individus et mesuré la contribution des migrations à l'évolution des structures et à la croissance au niveau des régions du pays. On a constaté que la population migratoire est une population active, c'est-à-dire une population composée d'individus en âge de travailler. Leur motivation principale est la recherche d'emploi et la migration scolaire. C'est pourquoi nos centres urbains sont devenus attractifs car ils possèdent tous les infrastructures de base pour les services publics et l'opportunité des petits boulots. Par contre, on a constaté aussi des milieux ruraux qui sont aussi attractifs, c'est le cas de Mwali car ces zones offrent des emplois dans l'agriculture et la pêche.

Par ailleurs, les Comores font partie des pays faiblement urbanisés du continent. Plus d'un tiers (31%) de la population vit dans les villes. Dans l'ensemble la population urbaine a fortement augmenté, avec un taux d'accroissement annuel de 2,8% pour cette

période de 2003-2017 (elle est passée de 128 533 en 1991 à 160 862 en 2003 et à 235 762 habitants en 2017). Mohéli a la plus forte proportion de population urbaine avec plus de 52% alors que Ndzuwani est l'île la plus faiblement urbanisée avec 29,4% de la population vivant en milieu urbain. Ngazidja demeure aussi faiblement urbanisée avec une proportion de la population urbaine de 29,7%.

La tendance d'augmentation de l'espace des centres urbains, a fait en sorte que plusieurs villes et villages n'ont pas de frontières ; ils occupent la même espace. C'est pourquoi, actuellement les autorités nationales élaborent un projet du Grand Moroni qui regroupe la capitale et ses environs. Les effectifs de la population à l'avenir, la structure des âges, la distribution rurale et urbaine de la population, la densité de la population, la main-d'œuvre, etc., sont tous des facteurs qui affectent d'une façon ou d'une autre le développement du pays et ils constituent à la fois des défis aussi bien que des opportunités.

## BIBLIOGRAPHIE

1. **Boina Maecha Mamadou. (1995)** :Migrations et Urbanisme, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1991.
2. **Hachim, S. (2003)** : Migrations et Urbanisme, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003.
- 3.
4. **COURGEAU, D. (1988)** : Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire, navettes. Editions de l'INED.301p.
5. **COURGEAU, D. (1985)** : Politiques de redistribution spatiale de la population. Etudes et Documents Vol. II, n°1. 80p.
6. **COURGEAU, D. (1978)** : Echelle géographique et migrants. In Canadian Studies in Population, Vol. 5, 1978, pp 141-152.

## ANNEXE

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA MIGRATION ET  
URBANISATION AUX COMORES**

Indicateurs	Comores	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
<b>Migration interne et durée de vie</b>				
<b>Non migrants</b>	685865	43863	309864	332138
<b>Entrants</b>	31856	5856	3536	22464
<b>Sortants</b>	31856	5535	23483	2838
<b>Indice d'entrée</b>		0,115	0,011	0,061
<b>Indice de sortie</b>		0,109	0,068	0,008
<b>Solde migratoire</b>	0	-321	19947	-19626
<b>Indice de migration nette</b>		0,006	-0,06	0,055
<b>Indice d'efficacité</b>		0,028	-0,738	0,776
<b>Migration interne et dernière migration</b>				
<b>Entrants</b>	31572	6095	7094	18383
<b>Sortants</b>	31572	5420	19616	6536
<b>Indice d'entrée</b>		0,122	0,022	0,052
<b>Indice de sortie</b>		0,11	0,06	0,019
<b>Solde migratoire</b>		-675	12522	-11847
<b>Indice de migration nette</b>		0,014	-0,039	0,034
<b>Indice d'efficacité</b>		0,059	-0,469	0,475
<b>Migration de Maore et durée de vie</b>				
<b>Entrants venant de Maore</b>	2369	140	1209	1020
<b>Sortants vers Maore</b>	11792	363	6060	5369
<b>Migration de Maore et dernière migration</b>				
<b>Entrants venant de Maore</b>	6438	193	3721	2524
<b>Migration internationale et durée de vie</b>				
<b>Immigrants</b>	10037	309	2196	7532
<b>Emigrants</b>	<b>14444</b>	<b>458</b>	<b>2605</b>	<b>11381</b>
<b>Migration internationale et dernière migration</b>				
<b>Immigrants</b>	15218	427	3384	11397
<b>Emigrants</b>	14444	458	2605	11381
<b>Urbanisation</b>				
<b>Population urbaine</b>	235762	26854	96384	112522
<b>Taux d'urbanisation (%)</b>	31,1	52,1	29,4	29,7
<b>Taux d'accroissement de la population urbaine entre 2003 et 2017 (%)</b>	2,8	2,3	2,3	3,3

## Annexe sur les migrations

**Tableau 1: Répartition de la population résidente par île de résidence actuelle et selon l'île de naissance**

Ile de résidence actuelle	Ile de naissance			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Total
Mwali	44632	3323	636	48591
Ndzuwani	750	318201	1485	320436
Ngazidja	2517	13275	339969	355761
Total	47899	334799	342090	724788

**Tableau 2: Répartition de la population résidente par île de résidence actuelle et selon l'île de résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu**

Ile de résidence actuelle	Ile de résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Total
Mwali	43979	3688	632	48299
Ndzuwani	718	318339	1137	320194
Ngazidja	2128	12126	339909	354163
Total	46825	334153	341678	722656

**Tableau 3: Répartition de la population résidente par île de résidence actuelle et selon l'île de résidence antérieure**

Ile de résidence actuelle	Ile de résidence antérieure			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Total
Mwali	43526	3153	1019	47698
Ndzuwani	790	308423	3409	312622
Ngazidja	1833	9601	328300	339734
Total	46149	321177	332728	700054

**Tableau 4 : Répartition de la population résidence par préfecture de résidence actuelle selon la préfecture de naissance**

Préfecture de résidence actuelle	Préfecture de naissance								
	Fomboni	Nioumachoua	Wanani	Mtsamudu	Ouani	Domoni	Mrémani	Sima	Moya
Fomboni	25190	924	539	338	310	391	468	200	21
Nioumachoua	765	9092	59	120	255	212	152	59	25
Wanani	575	99	7389	90	76	117	408	72	7
Mtsamudu	132	66	48	56174	902	898	1189	818	290
Ouani	128	24	11	2781	60290	1067	1796	369	287
Domoni	110	19	0	588	822	66502	730	86	26
Mrémani	57	36	27	284	84	545	63212	97	104
Sima	56	9	5	574	528	246	313	31444	1351
Moya	4	4	12	196	107	173	367	316	22648
Moroni	1328	330	236	2743	1565	1830	3084	1228	911
Mitsoudje	23	5	8	18	73	18	30	17	10
Dembeni	19	47	7	11	21	65	57	2	4
Foumbouni	77	47	10	25	31	29	40	45	11
Koimbani	19	1	0	10	11	22	13	5	4
Mbeni	30	12	3	21	16	31	26	13	7
Mitsamihouli	9	12	1	13	14	26	36	15	5
Tsaoueni	20	1	12	52	75	81	135	15	22
Ntsoudjini	225	15	16	147	106	248	128	48	47
Total	28767	10743	8383	64185	65286	72501	72184	34849	25780

**Tableau 4 : Répartition de la population résidence par préfecture de résidence actuelle selon la préfecture de naissance (suite)**

Préfecture de résidence actuelle	Préfecture de naissance									Total
	Moroni	Mitsoudje	Dembeni	Foumbouni	Koimbani	Mbeni	Mitsamihouli	Tsaoueni	Ntsoudjini	
Fomboni	315	10	18	53	7	13	13	3	23	28836
Nioumachoua	35	7	5	35	4	0	4	0	6	10835
Wanani	44	5	3	7	5	3	5	2	4	8911
Mtsamudu	502	15	7	3	8	1	11	6	6	61076
Ouani	239	5	2	5	0	0	6	0	1	67011
Domoni	98	9	1	2	5	0	0	4	2	69004
Mrémani	228	2	17	14	2	3	0	0	2	64714
Sima	145	2	11	1	1	0	2	2	2	34692
Moya	83	3	2	1	0	2	2	0	5	23925
Moroni	66884	2629	4472	4378	3720	4073	3755	1489	1747	106402
Mitsoudje	3803	17238	112	185	53	36	67	38	64	21798
Dembeni	943	102	21325	260	28	19	35	34	35	23014
Foumbouni	1186	132	1269	30852	127	62	53	23	52	34071
Koimbani	1276	35	25	135	23666	198	74	37	89	25620
Mbeni	1410	21	58	72	165	33252	427	103	127	35794
Mitsamihouli	607	24	26	77	63	306	29150	177	124	30685
Tsaoueni	1669	23	39	90	52	146	2123	18876	165	23596
Ntsoudjini	10548	135	131	235	349	468	463	300	41153	54762
Total	90015	20397	27523	36405	28255	38582	36190	21094	43607	724746

**Tableau 5: Répartition de la population résidence par préfecture de résidence actuelle selon la préfecture de la résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu**

Préfecture de résidence actuelle	Préfecture de résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu								
	Fomboni	Nioumachoua	Wanani	Mtsamudu	Ouani	Domoni	Mrémani	Sima	Moya
Fomboni	24709	1045	606	323	310	374	511	217	24
Nioumachoua	312	9242	55	124	508	224	181	61	23
Wanani	274	90	7643	92	81	122	426	77	7
Mtsamudu	113	59	40	56607	508	888	1290	597	323
Ouani	128	27	9	832	62218	1033	1820	375	309
Domoni	125	19	7	244	387	67248	813	88	34
Mrémani	44	33	22	171	70	250	63679	94	88
Sima	41	11	6	308	696	266	344	32562	313
Moya	8	4	24	135	122	146	719	314	22451
Moroni	1187	297	226	2392	1514	1715	2883	1081	829
Mitsoudje	19	9	7	14	31	12	27	19	14
Dembeni	19	40	4	15	20	60	59	2	4
Foumbouni	61	37	7	30	29	31	35	48	7
Koimbani	5	1	0	3	12	20	12	4	4
Mbeni	11	7	3	16	22	28	30	13	4
Mitsamihouli	9	14	1	11	14	28	32	13	10
Tsaoueni	17	8	14	35	48	65	79	19	19
Ntsoudjini	95	18	11	137	115	230	131	51	40
Total	27177	10961	8685	61489	66705	72740	73071	35635	24503

**Tableau 5: Répartition de la population résidence par préfecture de résidence actuelle selon la préfecture de la résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu (suite)**

Préfecture de résidence actuelle	Préfecture de résidence de la mère au moment de l'accouchement de l'individu									Total
	Moroni	Mitsoudje	Dembeni	Foumbouni	Koimbani	Mbeni	Mitsamihouli	Tsaoueni	Ntsoudjini	
Fomboni	279	16	23	60	7	16	16	2	27	28565
Nioumachoua	34	9	6	34	4	0	4	0	8	10829
Wanani	42	5	2	11	5	3	5	3	6	8894
Mtsamudu	402	5	5	5	8	1	11	6	10	60878
Ouani	162	3	8	6	0	0	5	0	1	66936
Domoni	76	3	3	2	1	0	0	4	2	69056
Mrémani	178	2	15	11	1	3	0	0	1	64662
Sima	115	1	11	0	2	0	2	2	2	34682
Moya	34	0	1	1	0	6	2	0	5	23972
Moroni	67806	2356	4306	4229	3736	3940	3572	1517	1717	105303
Mitsoudje	732	20453	106	186	56	38	52	53	68	21896
Dembeni	272	70	22026	196	32	20	42	34	29	22944
Foumbouni	280	79	330	32902	82	54	42	24	69	34147
Koimbani	217	23	22	92	24906	88	72	32	63	25576
Mbeni	377	19	47	75	135	34579	196	115	137	35814
Mitsamihouli	192	34	23	74	71	259	29473	140	119	30517
Tsaoueni	152	20	37	79	40	128	216	22542	133	23651
Ntsoudjini	996	133	127	237	301	430	363	263	50612	54290
Total	72346	23231	27098	38200	29387	39565	34073	24737	53009	722612

**Tableau 6: Répartition de la population résidence par préfecture de résidence actuelle selon la préfecture de la résidence antérieure**

Préfecture de résidence actuelle	Préfecture de résidence antérieure								
	Fomboni	Nioumachoua	Wanani	Mtsamudu	Ouani	Domoni	Mrémani	Sima	Moya
Fomboni	24958	872	437	260	275	346	417	185	17
Nioumachoua	250	8955	51	90	494	170	130	77	18
Wanani	291	100	7612	90	67	100	344	68	6
Mtsamudu	115	55	32	53573	430	645	917	467	197
Ouani	123	21	9	764	60292	891	1579	339	273
Domoni	106	9	0	242	531	66829	677	72	19
Mrémani	97	67	47	246	116	229	61790	107	102
Sima	57	18	9	324	675	215	237	32280	163
Moya	8	2	14	144	90	135	341	307	22183
Moroni	1016	211	200	1982	1216	1272	2160	899	701
Mitsoudje	23	6	4	9	35	10	29	18	8
Dembeni	22	38	7	14	23	45	27	8	3
Foumbouni	62	21	8	18	28	17	27	33	7
Koimbani	18	5	1	7	7	15	14	1	4
Mbeni	25	15	3	12	17	18	15	9	5
Mitsamihouli	9	13	1	11	13	20	24	15	5
Tsaoueni	8	0	10	24	44	54	109	9	25
Ntsoudjini	79	12	12	101	80	208	90	31	19
Total	27267	10420	8457	57911	64433	71219	68927	34925	23755

**Tableau 6: Répartition de la population résidence par préfecture de résidence actuelle selon la préfecture de la résidence antérieure (suite)**

Préfecture de résidence actuelle	Préfecture de résidence antérieure									Total
	Moroni	Mitsoudje	Dembeni	Foumbouni	Koimbani	Mbeni	Mitsamihouli	Tsaoueni	Ntsoudjini	
Fomboni	537	18	18	57	9	17	7	2	25	28457
Nioumachoua	100	9	3	27	4	0	2	0	5	10385
Wanani	135	3	2	5	7	2	10	2	8	8852
Mtsamudu	1082	3	2	4	6	13	7	1	13	57562
Ouani	610	8	5	1	1	0	5	0	1	64922
Domoni	154	7	2	2	5	0	0	2	2	68659
Mrémani	814	6	12	15	10	17	12	0	1	63688
Sima	298	2	13	0	2	0	1	0	2	34296
Moya	232	6	1	2	0	12	2	1	2	23482
Moroni	70006	2206	3749	3650	3186	3446	2937	1393	1655	101885
Mitsoudje	1353	19023	114	170	50	40	78	46	87	21103
Dembeni	873	73	21107	191	26	24	36	34	22	22573
Foumbouni	1376	100	211	30789	85	65	54	20	67	32988
Koimbani	802	35	33	103	22958	110	50	31	104	24298
Mbeni	1522	47	51	84	141	32114	205	125	226	34634
Mitsamihouli	435	19	32	76	49	255	28017	147	116	29257
Tsaoueni	492	28	33	60	42	122	203	19454	160	20877
Ntsoudjini	1373	128	115	214	311	399	355	291	48282	52100
Total	82194	21721	25503	35450	26892	36636	31981	21549	50778	700018

**Tableau 7 : Répartition de la population migrante par groupe d'âge et sexe selon l'île et le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Ensemble			Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	URBAIN	RURAL	Total	URBAIN	RURAL	Total	URBAIN	RURAL	Total	URBAIN	RURAL
Total	155 900	68 684	87 216	11 683	6 067	5 616	47 817	13 248	34 569	96 400	49 370	47 031
00 à 04	11 453	4 489	6 964	851	414	437	4 279	1 010	3 269	6 323	3 065	3 258
05 à 09	12 741	4 951	7 790	992	468	524	4 661	1 127	3 534	7 088	3 356	3 732
10 à 14	13 076	5 418	7 658	1 046	565	481	4 347	1 162	3 186	7 682	3 691	3 991
15 à 19	14 795	7 005	7 790	1 025	573	452	4 371	1 263	3 107	9 399	5 169	4 230
20 à 24	16 639	8 156	8 483	994	566	428	4 825	1 078	3 747	10 819	6 511	4 308
25 à 29	16 229	8 223	8 006	1 120	614	506	4 155	1 237	2 918	10 953	6 372	4 582
30 à 34	14 785	7 233	7 551	1 155	610	544	3 685	1 173	2 512	9 945	5 450	4 495
35 à 39	13 092	5 983	7 110	965	481	484	3 512	1 092	2 420	8 615	4 410	4 205
40 à 44	10 960	4 927	6 034	948	468	480	3 248	1 044	2 204	6 765	3 415	3 350
45 à 49	8 815	3 885	4 931	697	334	363	2 847	907	1 940	5 271	2 644	2 628
50 à 54	6 690	2 802	3 888	590	317	273	2 291	700	1 591	3 809	1 786	2 024
55 à 59	4 779	1 896	2 883	416	209	207	1 627	480	1 147	2 736	1 207	1 530
60 à 64	3 676	1 295	2 381	311	147	164	1 241	347	894	2 124	801	1 324
65 à 69	2 694	823	1 871	194	92	102	988	232	756	1 512	498	1 013
70 à 74	2 169	646	1 523	160	83	76	706	160	546	1 303	402	901
75 à 79	1 316	381	936	103	52	51	477	109	367	737	219	518
80 à 84	1 007	249	758	66	37	29	320	77	243	621	135	486
85+	984	323	661	50	35	15	238	48	190	696	240	456

Masculin												
Groupe d'âge												
Total	85 179	35 893	49 286	6 437	3 231	3 206	26 464	6 931	19 533	52 278	25 731	26 547
00 à 04	5 839	2 296	3 544	435	217	217	2 206	511	1 695	3 198	1 567	1 631
05 à 09	6 398	2 439	3 959	490	227	264	2 342	553	1 788	3 566	1 659	1 907
10 à 14	6 747	2 766	3 980	533	273	260	2 211	593	1 618	4 002	1 900	2 102
15 à 19	7 718	3 704	4 014	540	297	243	2 199	635	1 564	4 979	2 771	2 208
20 à 24	8 082	3 868	4 214	421	245	176	2 350	511	1 839	5 311	3 111	2 200
25 à 29	8 173	3 862	4 311	557	304	253	2 271	586	1 685	5 345	2 973	2 373
30 à 34	8 339	3 845	4 494	664	348	316	2 244	635	1 608	5 432	2 861	2 570
35 à 39	7 646	3 231	4 414	562	264	298	2 162	586	1 576	4 922	2 382	2 540
40 à 44	6 722	2 809	3 913	581	276	305	2 053	603	1 449	4 088	1 929	2 158
45 à 49	5 433	2 245	3 188	438	201	237	1 731	517	1 214	3 264	1 527	1 737
50 à 54	4 072	1 642	2 430	384	197	187	1 368	382	985	2 321	1 063	1 258
55 à 59	2 965	1 157	1 808	271	123	148	988	277	711	1 707	758	949
60 à 64	2 210	745	1 465	186	83	103	759	205	555	1 265	457	807
65 à 69	1 620	474	1 146	129	58	72	583	137	447	907	280	627
70 à 74	1 296	309	986	104	45	59	412	69	343	780	195	585
75 à 79	774	200	573	69	32	37	283	60	223	421	108	313
80 à 84	575	138	438	42	21	21	179	45	134	355	72	283
85+	570	162	408	31	21	10	123	25	98	416	117	299

Féminin												
Groupe d'âge												
Total	70 720	32 790	37 930	5 246	2 836	2 410	21 353	6 317	15 036	44 122	23 638	20 484
00 à 04	5 614	2 194	3 420	416	197	220	2 072	499	1 574	3 125	1 498	1 627
05 à 09	6 343	2 512	3 831	502	242	260	2 319	573	1 746	3 522	1 697	1 825
10 à 14	6 329	2 651	3 677	513	292	221	2 136	568	1 567	3 680	1 790	1 889
15 à 19	7 077	3 301	3 775	486	276	209	2 172	628	1 544	4 420	2 397	2 022
20 à 24	8 556	4 288	4 268	573	321	252	2 475	567	1 907	5 508	3 399	2 109
25 à 29	8 055	4 360	3 695	563	310	253	1 884	652	1 232	5 608	3 399	2 209
30 à 34	6 446	3 389	3 057	491	262	229	1 441	537	903	4 514	2 589	1 925
35 à 39	5 447	2 751	2 695	403	217	186	1 350	506	844	3 693	2 028	1 665
40 à 44	4 239	2 118	2 121	366	192	175	1 195	441	755	2 677	1 485	1 192
45 à 49	3 383	1 639	1 743	259	133	126	1 116	390	726	2 008	1 117	891
50 à 54	2 617	1 160	1 457	206	120	86	923	318	606	1 488	722	766
55 à 59	1 814	739	1 075	146	87	59	639	204	436	1 029	449	581
60 à 64	1 466	550	916	125	64	61	482	143	339	859	343	516
65 à 69	1 074	349	725	65	35	30	405	96	309	604	218	386
70 à 74	873	336	537	55	38	17	294	91	204	523	208	316
75 à 79	543	180	362	34	20	14	194	50	144	316	111	205
80 à 84	432	111	321	24	16	8	141	32	109	266	63	203
85+	414	161	253	18	14	5	115	24	92	280	124	157

**Tableau 8 - Répartition de la population non migrante par groupe d'âge et sexe selon l'île et le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Ensemble			Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	URBAIN	RURAL	Total	URBAIN	RURAL	Total	URBAIN	RURAL	Total	URBAIN	RURAL
Total	601 269	166 699	434 570	39 884	20 787	19 097	279 156	83 082	196 073	282 229	62 829	219 400
00 à 04	92 092	24 976	67 116	7 528	3 592	3 936	46 258	11 730	34 528	38 306	9 654	28 652
05 à 09	86 336	23 082	63 253	6 675	3 232	3 443	44 925	11 689	33 236	34 735	8 161	26 574
10 à 14	76 806	20 757	56 049	5 614	2 937	2 676	39 033	10 679	28 354	32 159	7 141	25 019
15 à 19	66 478	18 510	47 967	4 636	2 517	2 119	32 605	9 561	23 044	29 237	6 433	22 804
20 à 24	44 390	12 253	32 137	3 025	1 614	1 411	20 216	6 165	14 051	21 149	4 474	16 675
25 à 29	41 131	11 571	29 560	2 406	1 318	1 088	18 739	5 881	12 858	19 986	4 372	15 614
30 à 34	36 124	10 903	25 221	2 278	1 259	1 020	15 097	5 376	9 721	18 749	4 268	14 481
35 à 39	33 157	9 678	23 479	1 907	1 047	860	13 820	4 811	9 008	17 430	3 819	13 611
40 à 44	26 745	7 851	18 894	1 487	818	668	11 322	4 034	7 287	13 937	2 998	10 939
45 à 49	22 095	6 403	15 692	1 076	614	462	9 688	3 304	6 385	11 330	2 485	8 845
50 à 54	17 738	5 213	12 525	903	514	388	7 445	2 717	4 728	9 390	1 982	7 409
55 à 59	14 324	4 136	10 188	593	350	243	5 675	2 051	3 624	8 056	1 734	6 321
60 à 64	11 994	3 381	8 613	594	357	237	4 217	1 615	2 602	7 183	1 410	5 773
65 à 69	9 456	2 563	6 893	351	190	162	3 521	1 189	2 332	5 583	1 184	4 399
70 à 74	8 443	2 167	6 277	310	172	138	2 635	936	1 699	5 499	1 059	4 440
75 à 79	5 403	1 302	4 101	180	91	89	1 808	586	1 222	3 415	625	2 790
80 à 84	4 218	1 008	3 210	172	98	74	1 116	419	696	2 930	490	2 440
85+	4 340	946	3 394	149	66	83	1 036	340	696	3 155	540	2 614

Masculin												
Groupe d'âge												
Total	295 680	82 900	212 780	20 184	10 612	9 572	138 281	41 423	96 858	137 216	30 864	106 351
00 à 04	47 191	12 670	34 521	3 822	1 850	1 972	23 763	5 937	17 826	19 607	4 884	14 723
05 à 09	44 215	11 766	32 449	3 433	1 684	1 749	23 038	5 866	17 172	17 744	4 216	13 528
10 à 14	39 840	10 746	29 094	2 942	1 539	1 403	20 246	5 464	14 782	16 652	3 743	12 909
15 à 19	33 631	9 430	24 200	2 425	1 327	1 098	16 211	4 837	11 374	14 994	3 266	11 728
20 à 24	21 270	6 046	15 224	1 497	808	689	9 254	3 026	6 229	10 519	2 212	8 307
25 à 29	19 238	5 513	13 725	1 109	616	492	8 570	2 761	5 809	9 559	2 135	7 424
30 à 34	17 093	5 303	11 790	1 097	610	487	7 228	2 692	4 536	8 768	2 001	6 768
35 à 39	15 541	4 723	10 817	934	506	428	6 551	2 372	4 180	8 055	1 845	6 210
40 à 44	12 716	3 980	8 735	762	427	335	5 416	2 035	3 380	6 538	1 519	5 020
45 à 49	10 664	3 221	7 443	565	342	223	4 737	1 685	3 052	5 362	1 193	4 168
50 à 54	8 318	2 539	5 779	467	262	205	3 686	1 350	2 336	4 165	926	3 239
55 à 59	6 517	1 943	4 574	294	162	132	2 873	1 024	1 849	3 351	757	2 594
60 à 64	5 352	1 554	3 798	294	183	111	2 025	774	1 251	3 033	597	2 436
65 à 69	4 256	1 140	3 117	166	89	77	1 678	576	1 102	2 412	475	1 937
70 à 74	3 783	957	2 826	151	90	61	1 205	424	781	2 427	443	1 984
75 à 79	2 498	588	1 909	87	44	43	865	277	588	1 546	268	1 278
80 à 84	1 723	424	1 300	72	45	27	495	189	307	1 157	190	967
85+	1 833	355	1 479	67	28	39	441	134	307	1 326	193	1 133

Féminin												
Groupe d'âge												
Total	305 589	83 799	221 790	19 701	10 175	9 525	140 875	41 659	99 215	145 014	31 965	113 049
00 à 04	44 901	12 305	32 596	3 706	1 742	1 964	22 496	5 793	16 703	18 699	4 770	13 929
05 à 09	42 121	11 316	30 805	3 241	1 548	1 694	21 888	5 823	16 065	16 992	3 945	13 046
10 à 14	36 966	10 011	26 955	2 672	1 399	1 273	18 787	5 215	13 573	15 507	3 397	12 110
15 à 19	32 847	9 080	23 767	2 210	1 190	1 021	16 394	4 723	11 670	14 243	3 167	11 076
20 à 24	23 120	6 207	16 913	1 528	806	723	10 962	3 140	7 822	10 630	2 261	8 368
25 à 29	21 893	6 058	15 834	1 297	702	595	10 169	3 120	7 049	10 427	2 237	8 190
30 à 34	19 031	5 600	13 431	1 181	649	533	7 869	2 684	5 185	9 981	2 267	7 714
35 à 39	17 616	4 954	12 662	973	541	432	7 269	2 440	4 829	9 374	1 974	7 400
40 à 44	14 029	3 871	10 159	725	392	333	5 906	1 999	3 907	7 399	1 480	5 919
45 à 49	11 431	3 182	8 249	511	272	239	4 952	1 618	3 333	5 968	1 292	4 676
50 à 54	9 420	2 674	6 746	436	252	184	3 759	1 366	2 393	5 225	1 055	4 170
55 à 59	7 806	2 193	5 613	299	188	111	2 802	1 028	1 775	4 705	977	3 728
60 à 64	6 642	1 827	4 815	301	175	126	2 192	840	1 351	4 150	812	3 338
65 à 69	5 199	1 423	3 776	185	101	84	1 843	613	1 230	3 171	709	2 462
70 à 74	4 660	1 209	3 451	158	82	76	1 430	511	918	3 072	616	2 456
75 à 79	2 906	713	2 192	94	47	46	943	309	634	1 869	357	1 512
80 à 84	2 495	584	1 910	101	53	47	621	231	390	1 774	300	1 473
85+	2 507	591	1 915	82	38	44	596	206	390	1 829	347	1 481

**Tableau 9 - Répartition de la population par lieu de résidence actuelle selon le statut migratoire (ensemble de Migration) et le sexe**

Lieu de résidence actuelle	Statut migratoire								
	Total			Migrant			Non migrant		
	SEXE			SEXE			SEXE		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Total	757 169	380 859	376 309	155 900	85 179	70 720	601 269	295 680	305 589
MWALI	51 567	26 620	24 946	11 683	6 437	5 246	39 884	20 184	19 701
NDZUWANI	326 972	164 745	162 227	47 817	26 464	21 353	279 156	138 281	140 875
NGAZIDJA	378 629	189 494	189 135	96 400	52 278	44 122	282 229	137 216	145 014

**Tableau 10 - Répartition de la population résidente par lieu de résidence actuelle selon le statut migratoire (Migration interne) et le sexe**

Lieu de résidence actuelle	Statut migratoire								
	Total			Migrant			Non migrant		
	SEXE			SEXE			SEXE		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Total	717 438	360 143	357 295	116 169	64 463	51 707	601 269	295 680	305 589
MWALI	49 959	25 758	24 201	10 075	5 574	4 500	39 884	20 184	19 701
NDZUWANI	316 959	159 409	157 550	37 803	21 128	16 675	279 156	138 281	140 875
NGAZIDJA	350 521	174 976	175 544	68 292	37 761	30 531	282 229	137 216	145 014

**Tableau 11 - Répartition des migrants à Mayotte par lieu de résidence actuelle le sexe (dernière migration)**

Lieu de résidence actuelle	B04 SEXE		
	Total	Masculin	Féminin
Total	6 438	3 481	2 956
MWALI	193	97	96
NDZUWANI	3 721	2 022	1 699
NGAZIDJA	2 524	1 363	1 162

**Tableau 12 : Répartition des migrants à l'internationale par lieu de résidence actuelle selon le sexe**

Lieu de résidence actuelle	B04 SEXE		
	Total	Masculin	Féminin
Total	15 218	8 113	7 105
MWALI	437	239	198
NDZUWANI	3 384	1 813	1 571
NGAZIDJA	11 397	6 060	5 336

**Tableau 13 : Répartition de la population par statut migratoire selon le milieu de résidence et selon le sexe**

Type de migration		Union des Comores						RM
		Masculin		Féminin		Ensemble		
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Statut Migratoire	Migrant	85 179	22,4	70 720	18,8	155899	20,6	120,4
	Non migrant	295 680	77,6	305 589	81,2	601269	79,4	96,8
	<b>Ensemble</b>	<b>380859</b>	<b>100</b>	<b>376309</b>	<b>100</b>	<b>757168</b>	<b>100</b>	<b>101,2</b>
Migration interne	Migrant interne	64 463	17,9	51 707	14,5	116170	16,2	124,7
	Non-migrant interne	295 680	82,1	305 589	85,5	601269	83,8	96,8
	<b>Ensemble</b>	<b>360143</b>	<b>100</b>	<b>357296</b>	<b>100</b>	<b>717439</b>	<b>100</b>	100,8
Migration Maore	Migrant Maore	3 481	0,9	2 956	0,9	6437	0,9	117,8
	Non migrant Maore	368 256	99,1	312 694	99,1	680950	99,1	117,8
	<b>Ensemble</b>	<b>371 737</b>	<b>100</b>	<b>315 650</b>	<b>100</b>	<b>687387</b>	<b>100</b>	117,8
Migration internationale	Migrant international	8 113	2,2	7 105	1,9	15218	2,1	114,2
	Non migrant international	363 624	97,8	360 252	98,1	723876	97,9	100,9
	<b>Ensemble</b>	<b>371 737</b>	<b>100</b>	<b>367 357</b>	<b>100</b>	<b>739094</b>	<b>100</b>	101,2